



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE
PROGRAMMATION 2014**

Sommaire

- Préambule.....p. 3
- Volet A « L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ».....p. 4
- Volet B « L'accès à l'emploi et le développement économique ».....p. 13
- Volet C « La réussite éducative ».....p. 31
- Volet D « La Santé ».....p. 55
- Volet E « La citoyenneté et la prévention de la délinquance ».....p. 63
- Volet F « L'animation des quartiers prioritaires ».....p. 85
- Volet G « Suivi du dispositif CUCS ».....p. 111
- Tableau de programmation.....p. 113

Préambule

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) constitue le cadre par lequel l'État, les collectivités locales et leurs partenaires s'engagent dans la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté.

Initiés en 2007, les Contrats urbains de cohésion sociale ont été prolongés par circulaire du 1^{er} juillet 2010 et demeureront en vigueur, selon la circulaire du 8 novembre 2010, jusqu'au 31 décembre 2014.

La ville de Beauvais et l'ensemble des partenaires signataires de la convention cadre initiale de 2007, ont ainsi signé un avenant prolongeant la durée du CUCS de Beauvais jusque fin 2014.

A ce titre, le contenu de la programmation 2014 s'articule autour de six objectifs prioritaires :

- l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement de l'offre urbaine ;
- l'accès à l'emploi et le développement économique ;
- la réussite éducative ;
- l'accès à la santé ;
- la citoyenneté et la prévention de la délinquance ;
- l'animation des quartiers en difficultés.

Au sein de ces axes, trois enjeux prioritaires ont été définis par les signataires du Contrat :

- renforcer l'attractivité urbaine des quartiers prioritaires ;
- favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi ;
- favoriser la mixité et l'égalité des chances.

Pour la ville de Beauvais, le CUCS concerne quatre quartiers :

- deux Zones Urbaines Sensibles Argentine et St Jean ;
- la Soie Vauban (St Lucien) ;
- la Cité des fleurs (Notre Dame du Thil).

VOLET A

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

- **Quartier Argentine**
A1 Requalification du Cœur de Quartier

- **Quartier Saint-Jean**
A2 Projet de Rénovation Urbaine

- **Quartier Saint-Lucien / Soie Vauban**
A3 Requalification du Cœur de Quartier

- **Quartier Notre-Dame-du-Thil / Cité des Fleurs**
A4 Requalification de la Cité des Fleurs – 2^{ème} tranche

VOLET A
L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

QUARTIER

ARGENTINE



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014

VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Action A1 ARGENTINE – Requalification du Cœur de Quartier

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Situé au nord de la Ville, le quartier Argentine a fait l'objet d'une opération de requalification dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain engagée en 2003. Cette opération s'est accompagnée d'un programme d'illuminations des principaux repères du quartier Argentine. Divers programmes de résidentialisation ont été réalisés (avenue de Champagne, rue des Vignes, Tour A13).

L'image du quartier commence ces dernières années à changer notamment par la diversification de ses fonctions urbaines : implantation d'entreprises dans la Zone Franche Urbaine et la Pépinière d'Entreprises, diversification des services à la population, amélioration du cadre par la Gestion urbaine de proximité et le Plan actions quartier.

Dans la poursuite de ces aménagements, divers travaux visent à développer et améliorer l'offre de services du Cœur de quartier avec l'ouverture d'un nouvel équipement pour les habitants courant 2014 (La Bulle).

Public visé

Habitants et commerçants du quartier Argentine

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

Équipement public :

Courant 2014, un nouvel équipement ouvrira ses portes, il s'agit de la maison des Familles, espace pour les familles qui a obtenu en 2012 une labellisation délivrée par le secrétariat d'Etat à la famille.

Ce nouvel équipement, dénommé "La Bulle", accueillera des associations oeuvrant dans le champ de la famille ainsi que toutes activités pouvant aider les familles au quotidien.

Logements :

Picardie Habitat :

- finalisation de la réfection des briquettes en soubassement des tours A14 – A16 – A18 – A20

Sa Hlm de l'Oise :

- Programme de résidentialisation "Clos Saint Antoine" (161 lgts) : résidentialisation, aménagement des voiries et trottoirs, création d'aires de stockages extérieurs pour les ordures ménagères, neutralisation des colonnes de vide ordures, remplacement des portes de hall d'entrées et des systèmes d'interphonie, mise en peinture des cages d'escaliers et remplacement des sols ;
- Travaux de réfection de hall d'immeuble (458 logements) sur le secteur Argentine : remplacement des portes de hall et des systèmes de contrôle d'accès, mise en peinture des cages d'escalier et remplacement des sols, suppression des casquettes de hall des entrées des bâtiments.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise, Picardie Habitat, SA HLM de l'Oise, Élan CES, commerçants du quartier, État, CCAS.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Projets Ville	non déterminé	Ville de Beauvais	non déterminé
Projets Picardie Habitat	non déterminé	Picardie Habitat	non déterminé
Projets Sa Hlm de l'Oise	5 310 000 €	Sa Hlm de l'Oise	5 310 000 €
TOTAL	5 310 000 €	TOTAL	5 310 000 €

VOLET A
L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

QUARTIER

SAINT JEAN



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Action A2	SAINT JEAN – Projet de Rénovation Urbaine	
	Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais / Bailleurs sociaux	Maîtrise d'oeuvre : à définir selon les opérations

Finalités de l'action

Contexte

Le quartier Saint-Jean fait l'objet d'une programmation pluri-annuelle de travaux dans le cadre du dispositif A.N.R.U. La convention a été signée le 5 mars 2007 et l'avenant de sortie de convention a été signé en août 2012.
 La ville de Beauvais et ses partenaires ont mis en place une Gestion Urbaine de Proximité afin d'accompagner cette programmation.

Public visé

Habitants du quartier Saint-Jean

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Saint-Jean

Description de l'action

La programmation pour l'année 2014 prévoit :

- le démarrage de deux opérations de construction de logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage OPAC de l'Oise : Pont d'Arcole, Plateau Camard et la poursuite de celle de Beaulieu Sud ;
- des travaux de réhabilitation/résidentialisation : Cité Verlaine (Opac de l'Oise), le secteur Les Musiciens (OSICA) ;
- la requalification de nombreux espaces publics : secteur bas de plateau, rues Verlaine, Clairefontaine, Sénéfontaine, Zola, Colette, site Camard et cité Agel;
- le réaménagement d'espaces paysagers : coteaux St Jean ;
- la rénovation d'équipements scolaires : Prévert (primaire) et Lebesgue (maternelle et élémentaire).

Concernant les opérations qui se poursuivent en 2014 : la réhabilitation/résidentialisation des bâtiments A et J, la démolition des bâtiments F et G, la construction de la Salamandre - ADAPEI.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, A.N.R.U., Services de l'État, CAB, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional de Picardie, Caisse des Dépôts et Consignations, OPAC de l'Oise, OSICA, associations, commerçants du quartier.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
<i>Coût de la Programmation</i>		Ville de Beauvais	2 298 276 €
M.O. Ville	4 515 000 €	A.N.R.U.	4 201 174 €
M.O. OPAC de l'Oise	7 273 328 €	Conseil Régional de Picardie	1 038 625 €
M.O. OSICA	3 101 000 €	Conseil Général de l'Oise	901 086 €
		OPAC de l'Oise	5 727 495 €
		OSICA	722 672 €
TOTAL	14 889 328 €	TOTAL	14 889 328 €

VOLET A
L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

QUARTIER
SAINT LUCIEN



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Action A3 SAINT-LUCIEN – Requalification du Cœur de Quartier

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Le quartier Saint-Lucien (hors ZUS) présente des signes de fragilité socio-urbaine malgré une situation proche du centre-ville. Avec 3 500 habitants dans le secteur de la Soie-Vauban, ce quartier est le plus dense de Beauvais. Certains dysfonctionnements sociaux y sont repérés (taux de chômage élevé, concentration plus qu'ailleurs de populations à faible niveau de ressources, cloisonnement entre population d'origine diverses,...). Des signes de fragilisation sont également identifiés par l'évolution du centre commercial appartenant à l'OPAC de l'Oise, mal intégré au fonctionnement du quartier et à l'écart des flux.

Objectif Général

Face à ces dysfonctionnements, la Ville de Beauvais a décidé d'engager un programme global de requalification du site de la Soie-Vauban, en partenariat avec les habitants, les commerçants et les bailleurs sociaux du quartier. Ce programme vise à renforcer l'attractivité du quartier, renforcer l'offre en services de proximité (équipement sportif, services municipaux,...), réhabiliter le parc de logements le plus dégradé, renforcer la trame paysagère du site (proximité du parc de la Grenouillère) et restructurer le centre commercial par une opération de démolition/reconstruction. Ainsi, une première tranche de travaux ayant permis la requalification de l'Avenue de l'Europe a eu lieu durant l'année 2007. Dans la continuité, en 2012, l'OPAC a démarré la construction du nouveau centre commercial qui devra être livré début 2014.

Public visé

Habitants du quartier Saint-Lucien

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Saint-Lucien

Description de l'action

Opac (centre commercial 2012-2014)

Le projet démarré en 2012 prévoit la démolition du centre commercial actuel et la construction in situ de 30 logements et de locaux commerciaux, en s'appuyant sur les objectifs suivants :

- constituer une véritable place de quartier ;
- rendre l'espace visible ;
- encadrer une centralité dynamique ;
- intégrer le parc à l'aménagement d'ensemble du nouveau centre commercial.

Espaces publics

La requalification de la place publique interviendra une fois les travaux du centre commercial terminés.

Picardie Habitat (275 logements) :

- réfection des briquettes en soubassement (RDC) de fin 2012 à début 2014 ;
- 2ème tranche – travaux intérieurs : réfection complète des installations électriques (Entreprise Brézillon-TCE), plomberie (remplacement des lavabos, baignoires, évier et WC), mise en place de faïence murale au-dessus des lavabos, baignoires et éviers, remplacement des robinets gaz en cuisine, mise en place de nouveaux sols souples, création d'une ventilation naturelle statique, remplacement des portes palières, mise en place de garde-corps sur les toitures terrasses, réfection complète de l'étanchéité des toitures terrasses.

Une démarche de gestion urbaine de proximité a été initiée sur ce quartier, notamment pour accompagner les riverains et les commerçants pendant la durée des travaux.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise, Picardie Habitat.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Requalification place publique	200 000 €	Ville de Beauvais	200 000 €
Requalification du centre commercial (2012/2013/2014)	6 200 000 €	OPAC de l'Oise	6 200 000 €
Picardie Habitat – 2° tranche 275 logts	3 472 251 €	Picardie Habitat	3 472 251 €
TOTAL	9 872 251 €	TOTAL	9 872 251 €

VOLET A
L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

QUARTIER
NOTRE-DAME-DU-THIL



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET A : AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Action A4 NOTRE DAME DU THIL – Requalification de la Cité des Fleurs – 2^{ème} tranche

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Beauvais / OPAC de l'Oise

Finalités de l'action

Contexte

Le quartier Notre-Dame du Thil a fait l'objet de plusieurs interventions depuis la mise en place du Contrat de Ville et de l'O.R.U. Ce quartier hors ZUS, situé au nord de la Ville, se compose en effet d'îlots d'habitat collectif clairement identifiés. Deux de ces secteurs ont fait l'objet de réhabilitation (Beauséjour) ou de résidentialisation (Place de Noailles) et le centre commercial a fait l'objet de travaux de requalification à ses abords. Un dernier secteur, la Cité des Fleurs (rue de Tillé, 150 logements) fait l'objet d'un programme progressif de requalification. Ce secteur aux franges de la Ville se situe à proximité du parc Dassault et sa situation en entrée de ville n'est pas du tout valorisée.

Objectif Général

Une démarche relative au devenir de cette cité précarisée s'est engagée autour d'un large partenariat depuis 2004. Le diagnostic a fait apparaître une situation sociale très stigmatisée, et la nécessité d'intervenir à la fois sur le bâti, les espaces privatifs et les espaces publics et de créer une identité propre au secteur. Les intentions tendent à préserver le caractère résidentiel de ce secteur tout en agissant de façon plus lourde (démolition/construction partielle). Cette démarche s'envisage en totale concertation avec les habitants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants de la rue des Jonquilles	Beauvais – quartier Notre-Dame-du-Thil

Description de l'action

La première tranche de travaux rue des Primevères a été réalisée en 2009/2010.

La deuxième tranche des travaux rue des Jonquilles a démarré en 2012 et continuera au premier trimestre 2014. Elle prévoit :

- la réhabilitation de 43 logements,
- la réfection de la rue des Jonquilles,
- la démolition des garages,
- la réalisation de places de stationnement supplémentaires et la requalification de la voirie,
- Installation d'un "abri-vélo" et d'un jeu multiple sur l'espace séné.

Par ailleurs, une démarche de gestion urbaine de proximité a été initiée pour accompagner ces travaux et assurer une bonne gestion du quartier.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, OPAC de l'Oise, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Conseil Régional de Picardie, État,

Plan de financement prévisionnel - 2^{ème} tranche 2012/2013

DÉPENSES		RECETTES	
Requalification espace public	100 000 €	Ville de Beauvais	100 000 €
Réhabilitation/résidentialisation de logements	1 166 295 €	OPAC	1 012 295 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	110 000 €
		Conseil général de l'Oise	44 000 €
TOTAL	1 266 295 €	TOTAL	1 266 295 €

VOLET B

L'accès à l'emploi et le développement économique

- B1 Programme linguistique – COALLIA
- B2 Renfort sur les quartiers – MEF du Grand Beauvaisis
- B3 Forums Ville de Beauvais – MEF du Grand Beauvaisis
- B4 Garde d'enfants à domicile en horaires décalés et ponctuels – A Domicile 60
- B5 Chantier d'insertion ZIP – ELAN CES
- B6 Chantier d'insertion " Ecospace de la Mie au Roy " – Ville de Beauvais
- B7 Chantier d'insertion "Défi Emmaüs" – Emmaüs Beauvais
- B8 Accompagnement très renforcé du public issu des quartiers prioritaires – PLIE du Beauvaisis
- B9 Fonds d'amorçage des projets issus des quartiers prioritaires – OISE OUEST INITIATIVE
- B10 Accueil et accompagnement de porteurs de projets économiques – BGE Oise
- B11 Accompagnement Validation des Acquis et de l'Expérience – BGE Oise
- B12 Ateliers chantiers d'insertion – SOS Insertion Emploi
- B13 Accompagnement & Insertion sociale – SOS Insertion Emploi
- B14 Passerelles écoles-entreprises – FACE Oise
- B15 Bourse aux stages – FACE Oise
- B16 Clause sociale d'insertion dans les marchés publics de travaux du PRU et de la Ville – Ville de Beauvais
- B17 La cité des métiers à Saint-Jean – MEF du Grand Beauvaisis

Action B1	Programme linguistique
	Maîtrise d'œuvre : COALLIA

Finalités de l'action

Contexte
Les raisons qui motivent ce projet s'appuient sur un double constat :

- une part importante des bénéficiaires du Plie ne maîtrise pas les savoirs de base, c'est à dire l'ensemble des compétences et connaissances permettant dans différents contextes, familial, professionnel, culturel de communiquer avec autrui par le langage oral ou écrit, d'utiliser les outils mathématiques, de se repérer dans le temps et dans l'espace, d'apprendre à apprendre. Ces bénéficiaires relèvent de la problématique illettrisme et dans certains cas, d'analphabétisme pour des personnes d'origine étrangère n'ayant jamais appris un code écrit. Les tests de positionnement effectués à l'entrée par le Plie avec l'outil PEEPI sont révélateurs de ces difficultés qui vont souvent de paire avec des problèmes de repérage dans le temps et l'espace et dans le raisonnement logique ;
- Les dispositifs d'apprentissage ou de réapprentissage de ces savoirs de base sur Beauvais sont soit saturés soit inadaptés aux parcours Plie qui réclament une offre de formation permanente sur l'année totalement individualisée à la situation de chaque personne.

Objectif Général
Permettre, faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante, en développant les aptitudes de communication des stagiaires : écouter/comprendre, parler/se faire comprendre, lire, écrire, appréhender l'espace et le temps, raisonner.

Apporter une réponse totalement individualisée qui prenne en compte le niveau initial de la personne et de ses besoins en terme d'insertion professionnelle : parler correctement le français et se faire comprendre sans difficulté pour négocier un emploi, lire et écrire pour être autonome dans ses démarches et recherches, pouvoir répondre aux exigences d'un emploi pour entrer en formation.

Avoir une meilleure maîtrise des savoirs de base, structuration de la pensée, du discours, repérage dans le temps et l'espace (tout au long du parcours, la « gestion du temps », notion, compétence qui doit être acquise par l'ensemble des apprenants participants, sera travaillée en transversalité), développement de l'estime de soi, de la capacité à communiquer avec les autres.

Public visé	Localisation de l'action
30 participants du Plie, ne maîtrisant pas les savoirs de base, c'est à dire la communication orale, la lecture, l'expression écrite et les techniques opératoires numériques.	Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action
Formation mise en place à la suite d'un diagnostic PEEPI, avec l'engagement de la personne, sur la base d'un parcours construit avec l'ensemble des étapes prévues. Un apprentissage adapté à la problématique de l'apprenant (illettrisme, analphabétisme, français langue étrangère) est établi pour une durée de 300 heures cumulées et sur la base de 28 heures/semaine maximum (43 semaines d'ouverture). Les groupes sont limités à 10 à 12 personnes par séance.
Parcours de formation totalement individualisé. Ouverture du dispositif sur l'année entière. Entrées et sorties permanentes. Alternance de formation en groupe et d'accompagnement individuel. Possibilité de période d'immersion en entreprise variant de 5 jours à 3 semaines. Utilisation de supports d'apprentissages variés adaptés à l'adulte.

Moyens mis en oeuvre
Une salle de formation sise 6 avenue Jean Moulin (tour A4) ;
Outils de suivi COALLIA du système qualité (norme Iso) et spécialement conçu pour l'action (feuilles d'émergence, tableau de suivi avec indicateurs, livret de positionnement etc.) ;
Deux comités de pilotage annuels ;
Une formatrice diplômée au science du langage mention FLE et en formation appliquée FLE.
Une coordinatrice pédagogique et un assistant de gestion chargé de suivi administratif et financier de l'opération.

Partenariat mobilisé
Ville de Beauvais, PLIE du Beauvaisis, FSE, EPCI

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités
Une évaluation pédagogique à 100 – 200 et 300, les acquis sont formalisés dans une grille de capitalisation ;
Une grille de satisfaction du participant ;
Un bilan qualitatif individuel pour le référent Plie et un comité de pilotage avec les partenaires.
Résultats attendus : Sur un an, objectif de 30 participants sur des parcours de 100h soit 3000 heures. Pour chaque participant, définition d'objectifs avec 80% d'atteinte de ces objectifs. Obtention du DELF PRO à la fin de la formation pour 50% des participants.

Plan de financement prévisionnel			
DÉPENSES		RECETTES	
Achats	220 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	2 800 €	ACSE	3 000 €
Autres services extérieurs	1 560 €	DDCS – BOP 104	6 500 €
Frais de personnel	42 850 €	FSE (Plie du Beauvaisis)	37 616 €
Charges fixes de fonctionnement	6 886 €	Ressources propres	4 200 €
TOTAL	54 316 €	TOTAL	54 316 €

Action B2	Renfort sur les quartiers
Maîtrise d'œuvre : M.E.F. du Pays du Grand Beauvaisis	

Finalités de l'action

Contexte
 Dans les quartiers de la politique de la ville (Saint Jean, Argentine, Soie Vauban, Notre Dame du Thil), les jeunes sortis du système scolaire ont tendance à s'isoler socialement et professionnellement. De plus, cette désocialisation entraîne chez ces jeunes des comportements déviants (violence, toxicomanie...).

Objectif Général
 Proposer un accueil et un accompagnement de proximité au sein des quartiers de la politique de la ville par la mise en place de permanences ; Favoriser les échanges partenariaux au sein des quartiers ;

Public visé	Localisation de l'action
Environ 500 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et résidant sur les quartiers prioritaires.	Beauvais - quartiers prioritaires

Description de l'action

Recevoir les jeunes au sein de permanences d'accueil de proximité dans les quartiers de la politique de la ville et travailler en réseau pour les accompagner. Réaliser un accompagnement global délocalisé et mobiliser l'ensemble de l'offre de services de la MEF pour les jeunes des quartiers. Plus spécifiquement sur le quartier St Jean, une conseillère dédiée propose un accompagnement des jeunes (scolaires et demandeurs d'emploi) vers des contrats en alternance (1 journée par semaine) : entretiens individuels, techniques de recherche d'emploi, ciblage d'entreprise, appui à la recherche de stage.

Le planning des permanences est le suivant :

- Quartier Saint Jean : 1,8 conseillers du lundi au vendredi à la Maison des Services et Initiatives Harmonie ;
- Quartier Argentine : 1,5 jour par semaine à la mairie de quartier ;
- Quartier Notre Dame du Thil : ½ journée par semaine à l'Espace Robert Séné ;
- Quartier Saint Lucien : 2 jours par semaine à la Maison de quartier ;
- Quartier centre ville : 1,5 jour par semaine au Blog 46.

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de bureaux de permanence par la Ville de Beauvais ;
 Un conseiller référent par quartier ;
 L'offre de services de la MEF du Grand Beauvaisis ;
 Les outils de suivi.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, SMOJ et mairies de quartier), État, Travailleurs sociaux, Pôle Emploi, structures d'insertion sociale et professionnelle.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

A partir du logiciel « parcours 3 » :

- nombre de jeunes accueillis ;
- nombre de démarches réalisées ;
- nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion ;
- entrées dans les mesures.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 969 €	Ville de Beauvais	18 070 €
Services extérieurs	16 390 €	ACSÉ	15 500 €
Autres services extérieurs	5 275 €	Fonds propres (dont subventions de fonctionnement)	114 932 €
Impôts et taxes	7 941 €		
Frais de personnel	114 311 €		
Autres charges de gestion courante	2 302 €		
Charges exceptionnelles et dotations amortissements	314 €		
TOTAL	148 502 €	TOTAL	148 502 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B3	FORUMS Ville de Beauvais
	Maîtrise d'œuvre : M.E.F. du Pays du Grand Beauvaisis

Finalités de l'action

Contexte

D'une manière générale, les jeunes et les personnes en recherche d'emploi connaissent mal l'offre de formation, en particulier en alternance, ainsi que les différents métiers et les entreprises potentiels de leur région. Les employeurs de leur côté ont souvent du mal à pourvoir certains postes vacants.

Objectif Général

- Favoriser la rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi ;
- Sensibiliser les habitants et faire connaître les entreprises du territoire ;
- Informers les publics sur les dispositifs, les mesures et outils mobilisables sur le territoire, en matière d'emploi, formation, orientation, VAE, création d'entreprise ;
- Favoriser les échanges avec les professionnels de l'emploi et la formation ;
- Favoriser les recrutements sur les postes proposés par les entreprises.

Public visé	Localisation de l'action
<p>Tout public et principalement les demandeurs d'emploi, les 16/25 ans sortis du système scolaire et accompagnés par le service Jeunes de la MEF, les scolaires via les établissements et le CIO, les salariés de chantiers d'insertion portés par la CAB et Ville de Bvs, les habitants des quartiers de la géographie prioritaire.</p> <p>Le forum ZFU cible prioritairement les habitants résidant en ZUS.</p>	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Deux forums seront organisés en 2014 en direction des habitants relevant de la politique de la ville :

- **le Forum de l'Emploi et l'Orientation** : il est organisé annuellement en mai à l'Elispace depuis 14 ans et est identifié par les publics et partenaires comme un temps fort de la ville de Beauvais. Le forum est ouvert à tous les publics. Le ciblage est principalement axé sur les publics demandeurs d'emploi, les 16/25 ans sortis du système scolaire et accompagné par le service Mission Locale de la MEF, les scolaires via les établissements et le CIO, les salariés des chantiers d'insertion portés par la CAB et la ville de Beauvais, les habitants des zones prioritaires de la ville de Beauvais ;
- **le Forum ZFU (Zone Franche Urbaine)** : il est organisé depuis 2011 en fin d'année, au cœur du quartier Argentine et permet de faire se rencontrer les entreprises de la ZFU et les demandeurs d'emploi issus des quartiers ZUS Argentine et Saint-Jean.

Moyens mis en œuvre

Comité de pilotage et réunions préparatoires pour définir les orientations et préparer l'organisation de la manifestation ;
 Équipe projet de la MEF pour organisation, promotion des forums auprès des publics issus des quartiers ZUS, réalisation d'une enquête de satisfaction ;
 Service Jeunes.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, partenaires de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de visiteurs, d'entreprises et d'organismes de formation mobilisés, d'offres d'emploi diffusées ;
 Animations mises en place ;
 Satisfaction des exposants et participants (questionnaire) ;
 Impact de la manifestation (enquête auprès des visiteurs et des exposants), suivi à 3 mois ou à 6 mois pour les jeunes accompagnés par le service mission locale.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	687 €	Ville de Beauvais (dont 6543 € valorisation Elispace)	12 543 €
Services extérieurs	24 654 €	ACSE	3 722 €
Autres services extérieurs	18 529 €	Fonds propres (dont subventions de fonctionnement)	58 066 €
Impôts et taxes	1 914 €		
Frais de personnel	28 324 €		
Autres charges de gestion courante	171 €		
Charges exceptionnelles et dotations amortissements	52 €		
TOTAL	74 331 €	TOTAL	74 331 €

Action B4 Service de garde d'enfants à domicile en horaires décalés

Maîtrise d'œuvre : A domicile 60

Finalités de l'action

Contexte

La garde d'enfants peut être un frein pour accéder ou se maintenir dans l'emploi. Il convient donc de trouver des ajustements pour pallier les carences des services d'accueil classique. En effet, malgré la palette des prestations et les services mis en place en matière d'accueil des enfants, des besoins restent non couverts notamment pour les parents qui travaillent en horaires décalés. Ces besoins sont accentués par le développement des familles en situation de monoparentalité et/ou de précarité.

La présente action s'est mise en place suite aux demandes des familles et au diagnostic réalisé en 2010 dans le cadre d'un appel à projet sur l'accueil des jeunes enfants sur les territoires de la politique de la ville (Plan espoir banlieue). Le service existe depuis 2011 et l'activité est en augmentation constante.

Objectif Général

- Favoriser les démarches d'insertion professionnelle des familles et notamment des femmes ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des familles et notamment des femmes ;
- Répondre aux attentes spécifiques des familles mono-parentales ;
- Permettre la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Offrir une réponse aux besoins non satisfaits en terme de garde d'enfants ;
- Privilégier le confort de l'enfant (respect du rythme de vie).

Public visé	Localisation de l'action
Parents en situation d'insertion professionnelle ou souhaitant conserver un emploi : familles monoparentales, bénéficiaires du RSA, primo arrivant à l'emploi, emploi précaire etc.	Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Ce service propose aux familles d'assurer la garde du ou de leurs enfants au domicile des parents en horaires décalés ou ponctuelles afin de leur permettre de se maintenir en emploi ou d'accéder à un emploi ou à une formation dont les horaires de travail sont décalés.

Ce service s'inscrit en articulation avec l'accueil collectif existant (crèches collectives, écoles, centres aérés etc.).

- Garde d'enfants en horaires décalés : un salarié de l'association viendra garder au domicile du ou des parents le ou les enfants de 0 à 10 ans du lundi au vendredi de 6h à 8h30 et de 16h30 à 22h (horaires modulables en fonction des besoins) pour faire le lien avec l'accueil déjà existant (crèches, écoles, ALSH). Ce système s'adressera aux personnes travaillant dans des secteurs d'activité comme la grande distribution, le service à la personne, nettoyage, restauration ;
- Garde ponctuelle : un salarié de l'association viendra garder au domicile du ou des parents le ou les enfants de 0 à 6 ans du lundi au vendredi (horaires classiques) par tranche horaire de 2h afin de permettre au parent de se rendre à un rendez vous ou entretien concernant son projet d'insertion (conseiller, entrée en formation, entretien d'embauche etc).

Pour les deux systèmes de garde d'enfants proposés, un objectif de 3000 heures est fixé.

Toute demande sera réceptionnée par le service administratif, sa recevabilité sera étudiée par le responsable du service selon des critères liés au projet.

Moyens mis en œuvre

La demande initiale est réceptionnée par le service administratif. La recevabilité de la demande est étudiée en fonction des critères liés au projet. Une fiche administrative est complétée par le service, reprenant avec la personne sa situation administrative, familiale et professionnelle. La demande est ensuite traitée par la coordinatrice qui détermine le type d'intervention à proposer. Un contact est pris avec l'utilisateur et une visite à domicile est prévue pour évaluer les besoins, les missions à réaliser, l'environnement de travail de l'intervenante.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, ACSE, CNAF, CAF, partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Plie du Beauvaisis, Mef du Grand Beauvaisis...)

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Critères permettant d'apprécier la réussite du projet : nombre de demandes satisfaites, nombre d'entrées en formation/retour à l'emploi, nombre d'emplois conservés, nombre de mode de garde pérenne trouvé.

Indicateurs d'évolution envisagés : suivi quantitatif et qualitatif des familles, profil des familles aidées.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	222 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	948 €	ACSE	6 000 €
Autres services extérieurs	4 415 €	UT DIRECCTE (convention promotion emploi)	4 762 €
Impôts et taxes	4 421 €	CAF Oise	33 806 €
Charges de personnel	57 445 €	Conseil Général	7 143 €
		Fonds européens	1 666 €
		Agences de service et de paiement	2 574 €
		Participations usagers	1 500 €
		Ressources propres	4 000 €
TOTAL	67 451 €	TOTAL	67 451 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B5	Chantier d'insertion ZIP Beauvais
	Maîtrise d'œuvre : Élan CES

Finalités de l'action

Contexte

Ce chantier d'insertion s'inscrit au sein des secteurs d'habitat social de la Ville de Beauvais de manière à apporter une réponse concrète en terme d'emploi des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle et d'amélioration du cadre de vie des résidents de l'OPAC de l'Oise.

Objectif Général

Intégrer une activité professionnelle dans le secteur du bâtiment second œuvre, de la propreté, de l'entretien et des espaces verts ;
 Élaborer un projet professionnel permettant une insertion durable par le biais de la qualification ou de la requalification ;
 S'approprier des savoir-faire et des savoir-être par une activité concrète développée sur le chantier et transférables dans d'autres situations professionnelles ;
 S'approprier et/ou valoriser des savoirs développés au cours de la formation complémentaire ;
 Travailler sur les problèmes de mobilité rencontrés par le public bénéficiaire.

Public visé	Localisation de l'action
58 bénéficiaires du RSA, du Plie du Beauvaisis, des jeunes CIVIS, des habitants des ZUS et quartiers CUCS, les demandeurs d'emploi de plus de 24 mois, les bénéficiaires de minimas sociaux.	Beauvais- quartiers prioritaires et habitats adaptés sur divers cantons du Beauvaisis.

Description de l'action

1ère phase : Recrutement

Les informations collectives sont animées par les différents partenaires de l'action. A l'issue des entretiens individuels, une concertation permet de déterminer les bénéficiaires retenus pour l'action.

2ème phase : Intégration sur le chantier

L'accueil des bénéficiaires est réalisé à travers le SAS d'intégration mis en œuvre par Batiform (organisme de formation).

3ème phase : La mise en œuvre du chantier

Le parcours d'insertion : l'évaluation individuelle en fin de SAS est partagée avec le bénéficiaire et les différents intervenants dans son parcours d'insertion socioprofessionnelle. Le contrat d'objectif est réalisé en commun et déterminera le chantier d'affectation et les démarches sociales et professionnelles à réaliser par le salarié et dont il aura à rendre compte lors des entretiens et du comité de suivi assurés par la Coordinatrice Insertion et les travailleurs sociaux du secteur concerné. Ces démarches doivent aboutir à l'emploi durable et selon les cas à une entrée en formation qualifiante si nécessaire.

La réalisation de travaux : les travaux à effectuer sur le patrimoine des bailleurs sociaux seront de trois natures : remise en état des parties communes, remise en état des logements vides, Gestion Urbaine de Proximité (GUP) avec une intervention renforcée sur le secteur Saint Jean et Cité des fleurs (Notre Dame du Thil).

La formation complémentaire : elle est assurée par des organismes de formation extérieurs en fonction des orientations réalisées à la sortie du module d'insertion.

Pour remédier à certains freins à l'emploi (mobilité, rapidité d'exécution, adaptation à d'autres organisations et environnements professionnels) des activités seront proposées sur des habitations individuelles libres (habitat adapté et d'insertion) situées en zones rurales (cantons de Breteuil, Songeons, Auneuil etc.).

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de locaux, matériels et matériaux nécessaires pour la réalisation des chantiers ;
 Gestion et coordination du chantier par un coordinateur ;
 Suivi social par une coordinatrice ;
 Encadrement du chantier par des encadrants techniques (7 prévus pour 2014).

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, UT DIRECTTE, OPAC, Bailleurs, Conseil Général, Conseil Régional, MEF du Gd Bsis, PLIE.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Comité de pilotage qui se réunit trois fois par an vérifie le respect des orientations et préconise les besoins des actions correctives ;
 Comités de suivi qui répertorient les problématiques sociales et professionnelles (fiches individuelles permettent d'évaluer l'évolution de la problématique) ;
 Réception des travaux par le commanditaire et satisfaction des locataires ;
 Amélioration du cadre de vie ;
 Fiche d'évaluation technique des salariés permettent de voir l'évolution des acquis techniques durant le chantier, ainsi que le comportements et l'intégration dans le chantier.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	22 299 €	Ville de Beauvais	15 700 €
Services extérieurs	6 698 €	ACSE	4 000 €
Autres services extérieurs	3 605 €	Conseil Général de l'Oise	68 400 €
Impôts et taxe	50 689 €	Agence de service et de paiement	609 227 €
Salaires et charges	982 472 €	PLIE/FSE	19 000 €
Autres charges de gestion courante	185 203 €	Organismes semi-publics (Opac de l'Oise)	540 009 €
Dotations aux amortissements	7 904 €	Autres produits de gestion courante	800 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	230 000 €	Prestations en nature	230 000 €
		Ressources propres	1 734 €
TOTAL	1 488 870 €	TOTAL	1 488 870 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B6	Chantier d'insertion " Ecospace de la Mie au Roy "
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais / Batiform

Finalités de l'action

Contexte

Dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21, la Ville de Beauvais s'est engagée dans la création d'une structure d'éducation, d'information et de concertation sur le développement durable. La réalisation des travaux par un chantier **d'insertion** vise à permettre la **réinsertion** d'un public éloigné de l'emploi par le biais d'actions pratiques et valorisantes.

Objectif Général

Réaliser une action « chantier d'insertion », pour les habitants du Beauvais sur un support appartenant au patrimoine historique de la ville.
 Proposer des contrats aidés à des personnes en difficulté d'insertion et s'orientant à terme vers le bâtiment, **les espaces verts ou tout autre secteur professionnel**.
 Acquisition de la notion de travail d'équipe, développement de la capacité d'autonomie.

Public visé	Localisation de l'action
14 demandeurs d'emplois dont 7 jeunes et 7 adultes	Beauvais – Ecospace de la Mie au Roy

Description de l'action

Chaque participant pourra acquérir des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment dans le cadre du chantier de restauration de l'Ecospace de la Mie au Roy.

Moyens mis en oeuvre

- En Août 2003, l'encadrant technique devient salarié de la Ville de Beauvais
- En octobre 2013, un agent a été embauché pour renforcer l'accompagnement et suivi du socio professionnel des salariés.
- La mise en place d'une gestion commune des 3 chantiers d'insertion (2 gérés par l'Agglo et 1 géré par la Ville) a également été instaurée afin de permettre une harmonisation du fonctionnement de ces 3 chantiers d'insertion.
- Un service mutualisé DRH pour une gestion administrative commune des salariés.

Partenariat mobilisé

UT DIRECCTE, Pôle Emploi, MEF, PLIE, Conseil Général de l'Oise.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Des réunions de comités de suivis sont organisées tous les 2 mois pour assurer le suivi socioprofessionnel des salariés.
 Des réunions de comité de pilotage sont organisées tous les 4 mois pour faire un point sur le fonctionnement du chantier d'insertion avec la participation de tous les financeurs.
 Un accompagnement renforcé pour les salariés par un référent unique avec plusieurs entretiens mensuels.

Plan de financement prévisionnel (budget à compléter)

DÉPENSES		RECETTES	
Encadrement technique	44 000 €	Ville de Beauvais	114 750 €
Salaires et charges des CA / CAE	187 152 €	PLIE (FSE)	7 000 €
Accompagnement socio professionnel	15 000 €	UT DIRECCTE (ACI) et aides aux contrats (CA/CAE)	120 840 €
Frais administratifs	53 550 €	Conseil Général de l'Oise	57 112 €
TOTAL	299 702 €	TOTAL	299 702 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B7	Chantier d'insertion " Défi Emmaüs "
	Maîtrise d'œuvre : Association Emmaüs Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Suite à la mise en place de l'atelier insertion en 2007, Emmaüs a développé dans la continuité un volet insertion par la mise en place d'un chantier d'insertion. Le chantier d'insertion est un outil d'insertion par l'activité économique visant à proposer des emplois à durée déterminée sous contrat aidé à des personnes éloignées de l'emploi en les accompagnant de manière spécifique et individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle.

En 2013, Emmaüs a engagé 23 personnes dont 61 % de femmes et 31% de jeunes de moins de 26 ans. 52% du public était issu des quartiers prioritaires.

Objectif Général

Exercice d'une activité professionnelle dans les conditions réelles pour une activité d'utilité sociale et solidaire ;
 Découverte d'une activité professionnelle en lien notamment avec les activités d'Emmaüs ;
 Définition d'un projet professionnel ;
 Accompagnement socio-professionnel : résolution de freins au retour à l'emploi tels que la santé, le logement etc.

Public visé	Localisation de l'action
15 bénéficiaires (jeunes et adultes) issus des quartiers prioritaires (jeunes sans qualifications, bénéficiaires du RSA, DELD, travailleurs handicapés, bénéficiaires de minimas sociaux, etc)	Beauvais - locaux Emmaüs (rue Emmaüs et rue de Clermont)

Description de l'action

Au sein du chantier d'insertion, les quinze participants sont affectés dans les différents ateliers (collecte, tri, réparation, vente, tâches administratives) à raison de 20 heures par semaine. Ils disposent d'une formation de 69h dispensée par Coallia et répartie sur l'année. Cette formation permet de travailler sur la mobilité, la communication et les techniques de recherche d'emploi.

Ils bénéficient également d'un accompagnement socio-professionnel pour les aider à retrouver un emploi ou une formation (projet professionnel, stage d'immersion etc.) et à résoudre les freins de retour à l'emploi (1% logement, aide au permis de conduire, aides financières, etc.).

Enfin, ils bénéficient d'une formation en interne dans chaque atelier sur les gestes techniques.

Moyens mis en œuvre

Formation externe et interne ;
 Accompagnement socioprofessionnel ;
 Organisation de comités de suivi et de pilotage.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, ACSE, UT DIRECCTE, Conseil Général de l'Oise, l'OPCA, partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion socio-professionnelle (Pôle Emploi, Plie du Beauvaisis, MEF du Grand Beauvaisis etc.), Coallia.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Comité de pilotage tous les 3 mois pour évaluer l'action : typologie du public, organisation du chantier, accompagnement, sorties.
 Comité de suivi tous les 2 mois pour évaluer le parcours individuel des participants et définir les objectifs.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 000 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Autres services extérieurs	9 850 €	ACSÉ	4 000 €
Impôts et taxes	7 450 €	UT DIRECCTE (aide ACI)	7 500 €
Charges de personnel	259 000 €	Conseil Général	25 420 €
Dotations aux amortissements	900 €	Agence de service et de paiement	145 030 €
Personnel bénévole	23 000 €	Fonds européens	8 770 €
		OPCA	4 950 €
		Vente de produits finis	80 530 €
		Bénévolat	23 000 €
TOTAL	303 200 €	TOTAL	303 200 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B8 **Accompagnement très renforcé du public issu des quartiers prioritaires**

Maîtrise d'œuvre : Le PLIE du Beauvaisis

Finalités de l'action

Contexte

Aujourd'hui, certains publics sont très éloignés des dispositifs institutionnels d'accès à l'emploi et s'installent dans une situation précaire de longue durée. Afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, il est nécessaire de mettre en place des parcours d'insertion par un accompagnement individualisé. La majorité des bénéficiaires du PLIE est issue des quartiers prioritaires de Beauvais.

Objectif Général

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle (hommes et femmes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi : DELD, bénéficiaires de minimas sociaux), et permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières et qui ne sont pas identifiées comme le public cible du PLIE de bénéficier d'un accompagnement renforcé ainsi que d'actions cofinancées par le PLIE.

Public visé

Personnes éloignées de l'emploi (chômeurs de longue durée, allocataires de minimas sociaux, travailleurs handicapés et toutes autres personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle) parmi lesquelles au moins 50% de femmes et 40% résidant sur des quartiers prioritaires.
 Au moins 200 nouveaux participants par an.

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

Les parcours individualisés proposés dans le cadre d'un PLIE associent des actions d'accueil, d'accompagnement social, d'orientation, de formation, d'insertion et de suivi. Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'une aide à la définition d'un projet professionnel, à l'organisation et au suivi d'un parcours prenant en considération l'ensemble de ses besoins. Le contenu et la durée des parcours sont modulés en fonction de la situation de la personne et des moyens disponibles.

Le PLIE contribue à mieux gérer l'accueil de ces personnes et leur parcours individualisé. Aussi, pour renforcer la cohérence et l'efficacité des diverses politiques d'insertion, la coordination avec les mesures et programmes de la politique générale de l'emploi, mais aussi avec les Contrats d'Agglomération et de Pays et les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, doit être systématiquement recherchée.

Le PLIE est conçu pour mobiliser un maximum de compétences (administrations, associations, entreprises d'insertion, entreprises « classiques » industrielles, commerciales etc.).

Un engagement contractuel est signé entre le participant, le référent de parcours et le Plie ; il précise les engagements de chacun.

Moyens mis en œuvre

Accompagnement individuel très renforcé par un référent unique ;
 Mobilisation de tous les dispositifs de droit commun ;
 Programmation, mise en place, réalisation et évaluation d'actions spécifiques dans le cadre de la programmation annuelle du Plie.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis, État, FSE.
 Pôle Emploi, Mef du Pays du Grand Beauvaisis, Conseil Général de l'Oise, CIDFF, et toutes structures œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Permettre le retour à l'emploi ou la validation d'une formation qualifiante d'au moins 50% des personnes sorties au cours de l'année.
 Suivi mensuel des parcours des participants (nombre d'étapes réalisées, avancée du parcours, nombre d'entretiens individuels etc.), suivi réalisé par le référent du parcours et la coordinatrice de parcours en cohérence avec les informations saisies sur le logiciel ABC Vision.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	10 400 €	Ville de Beauvais	8 500 €
Services extérieurs	48 650 €	ACSE	13 000 €
Autres services extérieurs	39 300 €	FSE	134 535 €
Impôts et taxes	20 000 €	2 EPCI	265 815 €
Salaires et charges	295 900 €	Ressources propres	4 500 €
Dotations d'exploitation	7 600 €		
TOTAL	421 850 €	TOTAL	421 850 €

Action B9 Fonds d'amorçage des projets issus des quartiers prioritaires

Maîtrise d'œuvre : OISE OUEST INITIATIVE

Finalités de l'action

Contexte

Les habitants des quartiers prioritaires porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise sont souvent confrontés à un manque d'information et/ou de sensibilisation de la part des acteurs compétents, cependant nécessaires pour concrétiser leur projet. A cela s'ajoute une volonté entrepreneuriale qui se heurte encore souvent à des difficultés de bouclage du plan de financement du fait des moyens personnels limités des entrepreneurs et de l'approche critique des financeurs potentiels.

Les quartiers prioritaires doivent néanmoins bénéficier d'une attention particulière au regard de leur situation socio-économique mais également du contexte actuel de crise. C'est pourquoi, la création d'un fonds d'amorçage proposant un accompagnement et une sensibilisation renforcés, mais également un outil adapté et accessible à tous, peut constituer un moyen complémentaire aux dispositifs existants pour dynamiser les projets d'entreprise issus de ces quartiers.

Objectif Général

Dynamiser la création ou reprise d'entreprise par les résidents ZUS ;
 Favoriser l'accès au crédit bancaire ;
 Renforcer les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires ;
 Provoquer un effet d'entraînement sur la population.

Public visé

Entre 5 et 15 porteurs de projets de T.P.E issus des quartiers prioritaires

Localisation de l'action

Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Aider les personnes des quartiers prioritaires de Beauvais à créer ou reprendre une entreprise par le biais d'un prêt à taux 0 pouvant aller de 1 000 € à 3 000 € remboursable de 12 à 24 mois. Pour l'année 2010, entre 5 et 15 créateurs ou repreneurs d'entreprise issus des quartiers prioritaires de Beauvais pourront bénéficier de cette aide, sans contrainte de statut social ou d'âge.

Le fonds d'amorçage sera porté par Oise Ouest Initiative en partenariat avec la Boutique de Gestion 60/le Roseau.

Le fonds et son suivi seront gérés par Oise Ouest Initiative qui aide déjà depuis 11 ans des TPE et PME en proposant un prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie pouvant renforcer l'apport personnel et aussi faire un effet de levier sur un prêt bancaire professionnel.

BGE 60mettant en place des permanences sur les Zus Argentine et Saint Jean, les porteurs de projet pourront bénéficier d'accompagnement dans le montage du dossier de prêt ainsi que dans la création de leur entreprise (élaboration du plan d'affaires, stages de formation, suivi post création). Le Roseau assurera également un rôle de sensibilisation sur le dispositif par le biais de sa présence sur les quartiers.

Les différents porteurs seront invités à venir présenter leur projet au sein d'un comité technique composé d'un représentant de la ville de Beauvais, de Oise Ouest Initiatives et Le Roseau ainsi que d'autres acteurs compétents dans ce domaine.

Moyens mis en oeuvre

- Permanences d'accompagnement assuré par l'association : BGE 60 sur le quartier Argentine
- Mise en place d'un comité d'instruction et de validation des projets associant la Ville de Beauvais (Service Politique de la Ville et Maire adjoint à la Politique de la Ville)
- Suivi des créations par la BGE 60

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (service Politique de la ville), la Boutique de gestion Le Roseau, Adie

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de prêts accordés, types d'activités créées
 Types d'emplois créés, pérennité du projet, accompagnement

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	15 000 €	Ville de Beauvais (valorisation fonds de roulement)	15 000 €
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

Action B10	Accueil et accompagnement de porteurs de projets économiques ; Test des projets en situation réelle
	Maîtrise d'œuvre : Boutique de Gestion 60 (Le Roseau)

Finalités de l'action

Contexte
 Le manque d'emplois et de perspectives professionnelles génèrent de fortes aspirations entrepreneuriales. La création ou la reprise d'activité économique nécessite une ingénierie particulière et pointue. BGE Oise assure cet accompagnement indispensable à la recherche de pérennisation des projets et à la sécurisation d'ensemble du parcours du porteur de projet.

Objectif Général
 Favoriser la prise d'initiative par tous ;
 Optimiser les conditions d'étude des projets d'entreprises ;
 Favoriser l'accès aux financements, prêts d'honneur, subventions, exonération de charges sociales, prêts bancaires, fonds d'avance remboursable etc.
 Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

Public visé	Localisation de l'action
Porteurs de projets d'entreprise issus de Beauvais notamment des quartiers prioritaires (250 pers. accueillies, 4 à 6 porteurs de projet en test, 15 à 20% de débuts d'activité).	Beauvais – quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Quentin

Description de l'action

Accueil et Accompagnement individualisés : les personnes qui souhaitent s'engager dans un parcours de montage de projets sont reçues lors d'entretiens individuels avec un chargé de mission sur rendez-vous. Sont étudiés les points suivants : adéquation homme-projet, étude de marché, analyse économique, recherche de partenaires commerciaux, coûts d'investissement et de fonctionnement. Chaque entretien dure environ 1h30 et le bénéficiaire se doit d'être acteur de sa démarche et de mener individuellement un certain nombre de recherches. Néanmoins, Le Roseau réalise entre les rendez-vous les recherches nécessaires sur des problèmes fiscaux, juridiques, financiers etc. Les dossiers financiers nécessitant un financement bancaire sont réalisés avec le logiciel GESCAP – Création. Sont instruits avec les bénéficiaires l'ensemble des dossiers financiers, prêts de Plate Forme d'Initiative Locale, ADIE, demandes de subvention, dossier d'exonération de charges etc. Le Roseau siège à l'ensemble des commissions départementales liées au financement des entreprises. Des ateliers collectifs, juridiques, étude de marché etc. pourront également être proposés et selon les besoins, des stages dédiés aux créateurs d'entreprises ou une orientation vers le dispositif de test de projets (C2E). Pour les créateurs effectifs, une action de suivi sera établie jusqu'à 3 années après le démarrage.

Test de projets en entreprises (couveuse) :
 Les couveuses d'entreprises et d'activités sont un dispositif d'aide et de conseils aux porteurs de projet qui s'intègrent et complètent ceux déjà existants. Outils d'apprentissage et de test pour les candidats à l'entrepreneuriat, elles sont soutenues par le ministère du travail et les collectivités locales.
 Les couveuses d'entreprises et d'activités sont l'outil idéal pour permettre aux porteurs de projet de faire l'apprentissage du métier d'entrepreneur, grâce à la mise en situation réelle de leur activité économique dans un cadre juridique de transition et un encadrement pédagogique adapté à la préparation et au démarrage de l'activité.

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de bureaux de permanence par la Ville de Beauvais
 Un chargé de mission
 Documentation, abonnements professionnels
 BGE Pro.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, UT DIRECCTE, Conseil Général de l'Oise.
 Services économiques des collectivités locales, Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise), structures spécialisées (organisme de formation, experts-comptables, caisse de retraite et de prévoyance...), Centre d'Essai à l'Entrepreneuriat, ADIE, Plate-Forme d'Initiative Locale.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Réalisation des objectifs :
 – soit 250 bénéficiaires de prestations issus de Beauvais et notamment des quartiers CUCS ;
 – environ 50 créations et reprises d'entreprises sur la période.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 300 €	Ville de Beauvais	23 000 €
Services extérieurs	9 700 €	ACSÉ	21 000 €
Autres services extérieurs	4 000 €	Conseil Général	7 000 €
Impôts et taxes	11 500 €	Fonds européens (FSE)	52 000 €
Charges de personnel	76 200 €	Ressources propres	1 000 €
Autres charges	300 €		
Dotations aux amortissements	1 000 €		
TOTAL	104 000 €	TOTAL	104 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B11	Validation des Acquis et de l'Expérience : pour une reconnaissance de qualification des bénéficiaires
	Maîtrise d'œuvre : Boutique de Gestion 60 (Le Roseau)

Finalités de l'action

Contexte

Issue de la loi de janvier 2002 sur la modernisation sociale, la VAE permet une reconnaissance officielle de l'expérience pour l'accès à tous diplômes et titres à finalité professionnelle. La Boutique de Gestion de l'Oise propose de mettre en œuvre en partenariat avec les acteurs de l'emploi une campagne de sensibilisation à ce dispositif ainsi que l'accompagnement individuel des bénéficiaires jusqu'à l'obtention du titre ou du diplôme attendu.

Objectif Général

Favoriser l'employabilité des résidents des quartiers par la Validation des Acquis de l'Expérience.

Public visé	Localisation de l'action
75 bénéficiaires accueillis sensibilisés et informés sur l'année ; 20 bénéficiaires en parcours d'accompagnement.	Beauvais – Quartier St Quentin

Description de l'action

A l'issue de l'information collective sur la procédure VAE (2 heures), le bénéficiaire est pris en charge par un accompagnateur référent qui effectuera un suivi tout au long de la démarche, jusqu'à la présentation du dossier par l'organisme certificateur. Toutes les informations collectées par l'accompagnateur référent sont soumises au secret professionnel. L'objectif de cet accompagnement est de permettre au bénéficiaire de constituer un dossier complet.

Procédure d'accompagnement VAE :

- Information collective
- Étape 1 : rencontre individuelle pour formalisation du projet
- Étape 2 : rencontre individuelle pour retour sur historique et inventaire des acquis
- Étape 3 : rencontre individuelle pour confrontation des acquis avec le référentiel du diplôme
- Étape 4 : atelier collectif pour préparation à la présentation orale
- Étape 5 : présentation individuelle pour simulation d'un jury d'entretien. Dans l'hypothèse où de nombreuses difficultés seraient apparues au cours de cette simulation, le bénéficiaire d'une période d'accompagnement supplémentaire ainsi que d'un nouveau passage en simulation de jury.

Moyens mis en œuvre

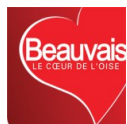
Chargés de mission
Moyens matériels
Supports de communication

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Pôle emploi, Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Beauvaisis, Plie du Beauvaisis, réseaux d'associations de quartier.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 300 €	Ville de Beauvais	7 000 €
Services extérieurs	3 200 €	ACSÉ	5 000 €
Autres services extérieurs	2 600 €	Fonds européens (FSE)	13 500 €
Impôts et taxes	1 000 €	Ressources propres	1 500 €
Charges de personnel	18 500 €		
Autres charges	300 €		
Dotations aux amortissements	100 €		
TOTAL	27 000 €	TOTAL	27 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B12	Ateliers chantiers d'insertion
	Maîtrise d'œuvre : SOS Insertion Emploi

Finalités de l'action

Contexte

En lien avec les bailleurs et d'autres partenaires comme la Ville de Beauvais, il s'agit de proposer à des salariés en insertion de participer à la cogestion de leur cadre de vie. En 2012, ce sont 21 personnes différentes en dehors des permanents qui ont bénéficié d'une remise à l'emploi à durée déterminée dans le cadre des chantiers de proximité et d'un accompagnement social.

Objectif Général

Développer des chantiers de proximité et d'insertion afin d'impliquer les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie et le maintien dans leur logement avec la coordination des services techniques, des bailleurs et de la cellule de Gestion Urbaine de Proximité mis en place par la Ville.

Favoriser l'accès à un emploi durable à travers des chantiers d'insertion, plus particulièrement en direction des personnes les plus fragilisées et les plus éloignées de l'emploi.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 12 personnes fragilisées issues des quartiers prioritaires ainsi que les demandeurs d'emploi de longue durée.	Beauvais - tout quartier

Description de l'action

Il s'agit par l'intervention de salariés en chantier d'insertion de participer à la cogestion du cadre de vie en lien avec l'équipe de Gestion Urbaine de Proximité, les bailleurs et les habitants. Plus exactement, il s'agit d'intervenir dans le rafraîchissement et le nettoyage des cages d'escaliers, de mettre en peinture des logements, de poser du papier peint et des revêtements de sols, d'entretenir des salles de classe ou de gymnases mis à disposition des services ainsi que les espaces verts. Ces interventions se font auprès de différents bailleurs sociaux de la ville et des collectivités dans les domaines du bâtiment et des espaces verts, conformément à la convention de partenariat signée en novembre 2012 avec six bailleurs sociaux de l'Oise, la ville de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Concernant les personnes recrutées sur les différents chantiers, elles sont recrutées soit suite à une démarche volontaire pour s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle, soit suite à une orientation par des partenaires prescripteurs.

Les salariés du chantier sont pris en charge par un encadrant technique formateur qui émet un diagnostic sur les aptitudes professionnelles et les compétences techniques acquises et non acquises. Il organise l'activité de production et accompagne les réalisations afin de favoriser l'adaptation ou réadaptation, il garantit la formation, le suivi et la coordination de l'action chantier d'insertion dont il a la charge.

Les coordinateurs préparent et participent aux comités de pilotage. Ils assurent également la liaison entre tous les autres organismes dans le cadre du suivi individuel des bénéficiaires.

Moyens mis en œuvre

Salariés de l'association dont un encadrant technique recruté en CUI à temps plein et une accompagnatrice sociale;
 Recherche et mise en œuvre des chantiers de proximité ;
 Suivi des travaux ;
 Réunions avec les partenaires (bailleurs, habitants).

Partenariat

Ville de Beauvais, UT DIRECCTE, bailleurs sociaux, associations locales, partenaires de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle (PLIE, Mission Locale, etc)

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précité

Mise en place de grilles d'évaluation pour les différents postes de travail proposés, le comportement, le relationnel, le respect des délais et du matériel, les aptitudes professionnelles et les compétences techniques ;

Evaluation quantitative : nombre de personnes accueillies sur le chantier, taux de sorties positives,

Objectif de 30 % de sorties positives au terme de l'année.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	19 986 €	Ville de Beauvais	17 500 €
Services extérieurs	1 800 €	Ville Beauvais (Fonctionnement)	20 000 €
Autres services extérieurs	16 000 €	ACSE	4 000 €
Frais de personnel	233 954 €	UT DIRECCTE (aide ACI)	7 500 €
Impôts et taxes	2 400 €	Agence de service et de paiement	101 144 €
Dotations aux amortissements	4 504 €	Prestations de services	118 000 €
		Ressources propres	10 500 €
TOTAL	278 644 €	TOTAL	278 644 €

Action B13	Accompagnement et Insertion sociale
	Maîtrise d'œuvre : SOS Insertion Emploi

Finalités de l'action

Contexte

L'association SOS Insertion Emploi, créée en début d'année 2011, a pour but de prendre en charge les habitants des quartiers de la politique de la ville dans la complexité de leurs difficultés et d'organiser une intervention spécifique dans la Cité des Fleurs. Ce territoire fait l'objet depuis plusieurs années d'une rénovation urbaine dont la première tranche est complètement achevée. C'est sans doute le territoire le plus en difficulté à Beauvais, d'où le sens de l'action qui y est développée. En effet, l'association intervient sur ce secteur en direction de tout public afin de palier à une carence prédominante en terme de présence de proximité et de constituer un interlocuteur incontournable pour les habitants.

Objectif Général

Écouter, orienter les différents publics vers les services compétents en matière d'éducation, d'insertion, d'emploi, de santé etc. ;
Favoriser le lien social et la rencontre, répondre aux besoins des familles ;
Relayer les dysfonctionnement constatés sur le terrain et prévenir les conflits dans l'espace urbain ;
Améliorer le cadre de vie , faciliter et mobiliser le lien intergénérationnel, renforcer la fonction parentale ;
Organiser des actions spécifiques d'informations ;
Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, la formation et l'acquisition des repères.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 200 habitants de Notre Dame du Thil	Beauvais, quartier Notre Dame du Thil

Description de l'action

L'accompagnatrice sociale et médiatrice occupe un rôle essentiel et central auprès des habitants. Sa principale mission est d'être sur le terrain à la rencontre des habitants du quartier de Notre Dame du Thil et plus particulièrement de la « Cité des fleurs », secteur relevant de la géographie prioritaire. L'objectif est de recenser et recueillir les problématiques des familles et les dysfonctionnements pour les relayer vers les services compétents.

Pour cela, l'accompagnatrice travaillera en lien avec les acteurs de terrain tels les intervenants de la Gestion Urbaine de Proximité, les bailleurs, la Police municipale, le collège, et services municipaux. Elle veillera entre autres à prévenir d'éventuels conflits et informera les partenaires concernés.

Elle travaillera également avec les structures compétentes du territoire comme le CCAS, le Fusain Ailé, Cidff, Epode etc. pour les questions de santé, d'alimentation, de lutte contre la toxicomanie etc. ou encore le Pôle emploi, la Mef du Gd Bvsis, le Plie du Beauvaisis, La Bge 60, les chambres consulaires pour les questions liées à l'emploi et l'insertion. Elle effectuera des repérages de personnes isolées (familles mono-parentales, personnes âgées etc.) en direction des travailleurs sociaux entre autres. Sur le volet animation, l'association tentera de permettre aux familles de bénéficier des différents dispositifs prévus à ce sujet avec les partenaires institutionnels (ville de Beauvais, Caf, Conseil général etc.).

En cas de besoin, l'association pourra proposer et organiser des actions spécifiques d'information.

Enfin, ponctuellement, elle favorisera l'implication des familles et des habitants à l'organisation collective de temps d'animations du quartier comme les fêtes, barbecues, été s'anime etc.

Moyens mis en œuvre

Présence sur le terrain en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs ;
Présence sur les animations de proximité ;
Présence aux sorties des établissements scolaires et périscolaires ;
Ecoute et information.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, association locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précité

Suivi individuel des familles (point sur le parcours personnel et professionnel) ;
Nombre de personnes rencontrées ;
Nombre de situations traitées ;
Implication des partenaires ;
Identification de problématiques.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	6 835 €	Ville de Beauvais (CUCS)	13 000 €
Services extérieurs	1 800 €	Ville Beauvais (Fonctionnement)	23 000 €
Autres services extérieurs	8 600 €	ACSE	3 300 €
Frais de personnel	39 695 €	Agence de service et de paiement	15 330 €
Impôts et taxes	2 400 €	Ressources propres	4 700 €
TOTAL	59 330 €	TOTAL	59 330 €

Action B14	Passerelles écoles entreprise
	Maîtrise d'œuvre : FACE Oise

Finalités de l'action

Contexte

Les élèves de collèges et de lycées méconnaissent le monde de l'entreprise et en ont parfois une représentation négative. Certains ignorent les métiers qui peuvent s'offrir à eux dans le cadre de leur futur apprentissage, ils sont alors susceptibles de suivre des formations qui ne leur conviennent pas faute d'information. Ces mauvaises orientations peuvent conduire à des situations d'échec scolaire.

Objectif Général

Permettre à des élèves et aux professeurs de classes de collèges et lycées de côtoyer régulièrement, d'échanger et de communiquer avec le monde de l'entreprise par différentes actions concrètes menées par les entreprises membres de FACE dans le but de favoriser une meilleure insertion professionnelle future des élèves ;
 Découverte et visualisation des métiers ;
 Découverte du monde économique par les élèves mais aussi le corps enseignant ;
 Dialogue et proximité avec un chef d'entreprise et des salariés ;
 Découverte du marché de l'emploi, de la réalité du « terrain ».

Public visé	Localisation de l'action
Environ 380 élèves de collèges et lycées de Beauvais	Beauvais – tout quartier

Description de l'action

La Passerelle Écoles-Entreprises comporte aujourd'hui 6 modules :

- visites pédagogiques d'entreprises : faire découvrir les métiers, les visualiser et découvrir le fonctionnement d'une entreprise, dialoguer avec des salariés ;
- intervention de DRH ou chef d'entreprises dans les classes : animation sur la technique de recherche de stages, présentation de métiers, secteurs d'activité ;
- aide à la recherche de stages pour des élèves en grande difficulté scolaire : aide à la définition du stage et recherche d'une entreprise d'accueil pour leur permettre de valider leur projet professionnel ;
- participation ponctuelle à l'organisation de forums locaux en partenariat avec les collectivités territoriales ;
- journée d'immersion des professeurs : Face propose aux professeurs et conseillers d'orientation/psychologues des journées d'immersion voire des stages afin de les informer sur l'évolution de leurs métiers entre autres, et favoriser le dialogue et une meilleure compréhension entre le monde de l'entreprise et celui de l'école ;
- session « devenir salarié : mode d'emploi » : expérimentée et proposée depuis 2005, Face Oise essaime cette action auprès des établissements scolaires de Beauvais en proposant un programme basé sur les questions suivantes : « qu'est ce qu'une entreprise » « qu'est ce qu'un salarié », « qu'est ce qu'un devoir », « qu'est ce qu'un droit » avec comme supports d'animation : powerpoint, jeux de rôle. La cible est les scolaires proches de l'insertion (en fin de cursus scolaire par ex.).

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de bureaux par la ville de Beauvais ;
 Personnel affecté à l'action pour le suivi spécifique des bénéficiaires pendant leur parcours interne, l'organisation des modules et le rapport interne des actions, le développement des partenariats .
 Directrice : 17% de son temps de travail pour la recherche de nouvelles entreprises, la gestion administrative du projet, le suivi du déroulement, l'encadrement des coordonnateurs, chargés de mission et responsable d'antenne ;
 Directrice-adjointe : 35% de son temps de travail pour la recherche de nouvelles entreprises, le développement de partenariats institutionnels, la gestion des dossiers, le suivi des actions et la participation aux actions.
 Deux chargées de mission : 30 % et 25% de son temps de travail pour le suivi de bénéficiaires, l'organisation technique des modules et le rapport interne des actions, prospection téléphonique et physique, gestion logistique.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, Proverseurs, chefs de travaux et professeurs des collèges et lycées, Inspection Académique, le Centre d'Information et d'Orientation.
 Partenariat existant : Collèges H. Baumont, C. Fauqueux, G. Sand, Lycées J.B Corot, F. Truffaut, F.Faure, P. Langevin, Les Jacobins, IUT Jules Verne

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Implication et nombre des élèves bénéficiant des actions ;
 Nombre de mises en relations avec les entreprises

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	500 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Services extérieurs	350 €	ACSÉ	4 000 €
Autres services extérieurs	4 400 €	Conseil Général de l'Oise	8 000 €
Salaires et charges	32 800 €	Fonds européens	10 000 €
		Subventions privées	4 000 €
		Participation des adhérents	50 €
		Ressources propres	7 000 €
TOTAL	38 050 €	TOTAL	38 050 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B15	Bourses aux stages
	Maîtrise d'œuvre : FACE OISE

Finalités de l'action

Contexte

Les élèves devant effectuer un stage sont souvent en difficulté au moment de chercher un lieu d'accueil (méconnaissance du territoire, timidité etc.). D'autre part, les entreprises, parfois méconnues ou méconnues, pourraient accueillir des stagiaires et des élèves en recherche.
 Le club FACE Oise souhaite apporter une réponse par la mise en place d'une bourse aux stages.

Objectif Général

Accueillir, informer et orienter les jeunes scolarisés et les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés dans leur recherche de stage ;
 Mettre en place une rencontre entre les entreprises souhaitant accueillir des stagiaires et des élèves en recherche de lieu d'accueil pour leur stage ;
 Constituer un réseau de chefs d'entreprise susceptibles d'accueillir des stagiaires.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes scolarisés, collégiens, lycéens et étudiants dans les établissements scolaires de la ville de Beauvais, prioritairement issus des ZUS.	Beauvais – Quartier Saint Jean

Description de l'action

La chargée de mission FACE entame un travail de recueil d'information auprès des établissements scolaires sur les dates de stage, durées, niveau, type etc. Elle établit ensuite un calendrier, qu'elle diffuse aux entreprises du réseau et recueille leurs dispositions à accueillir un stagiaire.

Puis, une rencontre, au cœur de leur quartier, est organisée afin que les élèves en recherche de lieu de stage puissent proposer leur candidature aux entreprises et associations présentes. Il s'agit de la bourse aux stages.

Moyens mis en œuvre

Directrice : 1% de son temps de travail pour la gestion administrative, validation des dossiers, des budgets, des courriers, des démarches
 Directrice-adjointe : 2% de son temps de travail pour la rédaction des dossiers, des budgets, gestion administrative
 Chargée de mission : 3% de son temps de travail pour la mise en place de l'action, contact avec les établissements, réalisation du calendrier, diffusion auprès des entreprises, logistique.
 Mise à disposition d'une salle par la ville de Beauvais.
 Un espace dédié aux offres de stages sera mis à la disposition du public

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Suivi de l'intervention : les demandeurs d'emploi se sont-ils engagés dans le parcours ? Quelles ont été leurs impressions ? Leur positionnement ? Rencontre individuelle avec chacun d'entre eux. Évaluation auprès de l'entreprise
 Nombre de bénéficiaires présents aux réunions d'information
 Nombre de personnes mises à l'emploi
 Nombre de contacts avec les employeurs

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, établissements scolaires du territoire, organismes de formation, entreprises du club.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	290 €	Ville de Beauvais	1 500 €
Services extérieurs	15 €	Dons, cotisations	129 €
Autres services extérieurs	635 €	Ressources propres	1 500 €
Charges de personnel	2 189 €		
TOTAL	3 129 €	TOTAL	3 129 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B16	Clause sociale d'insertion dans les marchés publics de travaux du Projet de Rénovation Urbaine Saint Jean et de la Ville de Beauvais
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La Charte locale d'insertion, signée le 19 mai 2006 par la Ville de Beauvais, l'Etat, la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de l'Oise, la Fédération Française du Bâtiment, la CAPEB, les Chambres Consulaires, les bailleurs sociaux et les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire, exprime la volonté partagée de ces partenaires de s'appuyer sur les grands chantiers inscrits dans la démarche du Projet de Rénovation Urbaine, et plus largement dans le cadre de la Politique de la Ville de Beauvais, comme levier majeur pour l'insertion professionnelle des populations du Beauvaisis. Ainsi, et selon l'article 14 du Code des Marchés Publics, il est possible d'inscrire une clause sociale d'insertion dans les marchés de commande publique. Depuis sa mise en place en 2008, la Charte locale d'insertion a permis la réalisation d'environ 57 000 heures de travail et a concerné 184 personnes dont 97 issues du quartier Saint Jean (53%), et 57 issues du quartier Argentine (31%).

Objectif Général

Ce dispositif permet le retour ou l'accès à l'emploi de personnes qui en sont durablement éloignées.

Public visé

Jeunes de 16 à 25 ans sans expérience professionnelle ou sans qualification
bénéficiaires de minima sociaux
demandeurs d'emploi longue durée
travailleurs handicapés

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers prioritaires

Description de l'action

Les maîtres d'ouvrage inscrivent dans leurs appels d'offres une clause d'insertion comme condition obligatoire d'exécution du marché (article 14 du Code des Marchés Publics). Il s'agit d'encourager les entreprises attributaires de ces marchés à réserver à des personnes en parcours d'insertion une partie du volume d'heures travaillées (au moins 5%) dans le cadre des opérations menées.

Moyens mis en œuvre

La Ville de Beauvais a créé un poste de chargé de mission, qui s'occupe de la coordination du dispositif.
La chargée de mission insertion prend contact avec le maître d'ouvrage afin de calculer le nombre d'heures dues par l'entreprise avant l'insertion de la clause sociale dans l'appel d'offre du marché public.
Une fois l'entreprise attributaire du marché désignée, identification des besoins de l'entreprise en main d'oeuvre (profil de poste et type de contrat).
Mise en place d'un recrutement : création d'une fiche de poste, diffusée aux partenaires. Après leur retour s'opère une sélection des candidats, d'abord sur dossier (cellule de pré-recrutement) puis sur entretien.
Mise en poste et suivi des personnes dans l'emploi sur le chantier.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, CAB, ELAN CES, PLIE du Beauvaisis, MEF services jeunes, Pôle Emploi, Emploi 60, GEIQ BTP 80 et 60, GRETA, AFPA, Sime, BSP/Servi-Tec etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilan semestriel sur critères des personnes (provenance géographique, âge, statut à l'entrée, niveau de formation etc.); type de chantiers (réhabilitation, construction etc.), type de postes et de contrats, bilan 6 et 12 mois après le 1er contrat.



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET B : L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Action B17	La Cité des métiers à Saint-Jean
Maîtrise d'œuvre : M.E.F. du Pays du Grand Beauvaisis	

Finalités de l'action

Contexte

La Maison de l'Emploi et de la Formation porte depuis 2011 le label Cité des métiers, délivré par Universcience Paris. La cité des métiers est une plateforme multi partenariale, ouverte à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Elle intervient sur l'ensemble des domaines liées à la vie professionnelle et met en œuvre des actions riches et variées autour de 4 thématiques (s'orienter, se former, travailler et changer d'activité). Dans ce cadre, la MEF propose de déployer certaines de ces actions au cœur du quartier St Jean, en s'appuyant notamment sur la Maison des services et des initiatives Harmonie.

Objectif Général

Aiguiller les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation d'objectifs professionnels et les accompagner dans leur choix.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (jeunes, adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi etc.) ; Environ 200 à 300 personnes sur les ateliers ou Rdv ; 50 à 100 personnes sur les événements.	Beauvais - quartier Saint-Jean

Description de l'action

L'action vise la mobilisation des usagers sur les questions à la vie professionnelle et à l'accès à l'emploi. Elle permet également de répondre à la volonté de dynamisation de la MSIH, au travers des jeudis de l'emploi.

La MEF propose la construction et le déploiement d'actions « cité des métiers » sur le quartier St Jean et tout au long de l'année 2014 :

- **2 ou 4 ateliers ou RDV par mois** (soit environ 36 sur l'année) sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi et la mobilité. La programmation sera travaillée avec les partenaires. Exemple de thématiques : « reprendre une vie active après une parenthèse », « à la découverte des métiers qui recrutent », « à la rencontre de l'entreprise », « image de soi », « le permis B et moi », « définir son rayon de mobilité » etc.
- **1 à 2 événements dans l'année** : propositions de thématiques avec les partenaires de plus grande envergure ou amplitude. Exemple d'action : une journée consacrée à la mobilité (en partenariat avec Mob 60, DDT Oise, Police municipale, gendarmerie, conseil général etc.) .

Moyens mis en œuvre

Chargés de projet « cité des métiers », centre de ressources ;
Réseau des partenaires, Outils d'animation et de communication ;
Mise à disposition de salles pour la réalisation des ateliers par la ville de Beauvais ;
Pour la communication, la MEF propose d'assurer la communication sur ces actions en lien avec les partenaires via l'agenda Cité des métiers, son site internet et les réseaux sociaux, auprès de partenaires. Une campagne plus large peut être envisagée en fonction de la nature des événements proposés.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Police municipale, DDT Oise, Gendarmerie, Conseil général, Mob 60, Anpaa etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre d'ateliers et événements proposés ;
Nombre d'actions de communication ;
Nombre de personnes accueillies ;
Questionnaire de satisfaction.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	237 €	Ville de Beauvais (dont 2 176 € valorisation locaux)	6 176 €
Services extérieurs	4 683 €	ACSE	6 000 €
Autres services extérieurs	2 118 €	Ressources propres (dont subv de fonctionnement)	1 544 €
Impôts et taxes	422 €		
Frais de personnel	6 090 €		
Autres charges de gestion courante	38 €		
Charges exceptionnelles et dotations amortissements	132 €		
TOTAL	13 720 €	TOTAL	13 720 €

VOLET C

La Réussite Éducative

- C1 Classes Citoyenneté – Ville de Beauvais
- C2 Programme de Réussite éducative – Centre Communal d'Action Sociale
- C3 Classes de découverte – Ville de Beauvais
- C4 École ouverte – Collèges Fauqueux et Baumont
- C5 Réseau Éclair – Collèges Fauqueux et Baumont
- C6 La pratique culturelle : outil d'épanouissement individuel & collectif – ASCA/Ouvre-Boîte
- C7 Accompagnement au départ en vacances – Vacances et Familles 60
- C8 École du cirque, pratique amateur – La Batoude
- C9 École du cirque : Découverte des Arts du Cirque – La Batoude
- C10 École du cirque : Baby Circus – La Batoude
- C11 Et maintenant dansons – No-Made
- C12 Ateliers de Violoncelles – Association pour le Rayonnement du Violoncelle
- C13 Accueil éducatif pour les jeunes de 10 à 16 ans – Association UTILE
- C14 Séjour adolescents – Association ROSALIE
- C15 Tennis en pied d'immeubles – Tennis Club de l'agglomération du Beauvaisis
- C16 Activités parents-enfants Tchô café – RICOCHETS
- C17 J'écris avec vous – AFIB
- C18 Nouveaux blogs, nouvelles missions – Ville de Beauvais
- C19 Image de soi – Ville de Beauvais
- C20 Saltimbanques – Ville de Beauvais
- C21 Réalisation de tentes en bois – Ville de Beauvais
- C22 Mon action citoyenne – Ville de Beauvais
- C23 Le football conjugué au féminin - ASBO

Action C1	Classes Citoyenneté
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La classe citoyenneté répond à des besoins inscrits au programme scolaire du cycle III : acquérir des repères temporels spatiaux, culturels et civiques pour ainsi contribuer à la formation de la personne et du citoyen.

Objectif Général

Développer le civisme, le sens des responsabilités et de la vie sociale. L'apprentissage de la citoyenneté à l'école doit conduire au respect de soi et des autres, à la conscience de l'intérêt général, à la rigueur morale, au sens de l'effort et des responsabilités ;
Amorcer un processus de responsabilisation citoyenne ;
Permettre aux enfants de découvrir leur ville. Les aider à devenir des citoyens responsables, actifs, engagés dans la vie de la cité.

Public visé	Localisation de l'action
Les élèves de CM1 et CM2 de la Ville et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. (environ 1500 enfants dont 700 issus des quartiers prioritaires).	Beauvais – tout quartier

Description de l'action

Chaque élève reçoit en début d'année scolaire un livret d'instruction civique, conçu en partenariat avec l'inspection académique. Ce livre est distribué à tous les élèves de CM1 et CM2. Ce livret sert de support pédagogique et des exercices pratiques y sont intégrés pour permettre à l'enseignant d'évaluer les connaissances et acquis de ses élèves.

Les visites démarrent en octobre et se terminent en juin, le mois de septembre servant à l'enseignant pour le choix de celles-ci, retenues en adéquation avec le programme scolaire.

Ces visites durent environ une demie-journée (transport compris) et sont organisées par thèmes (patrimoine, justice, prévention, environnement, culture etc.).

Moyens mis en oeuvre

Une coordinatrice des actions éducatives au service des affaires scolaires démarche les partenaires (réguliers ou nouveaux) pour organiser et mettre en place l'accueil des classes. Les propositions sont envoyées aux enseignants qui font leurs choix et inscrivent ces visites dans une progression pédagogique.

Partenariat mobilisé

Services de la Ville de Beauvais, écoles, partenaires associatifs, culturels et économiques. Unicef (réseau des villes et des enfants).

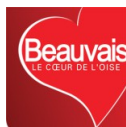
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Des exercices pratiques sont prévues dans le livret.

Ces exercices font état du diagnostic (ce que savaient les enfants avant la visite / ce qu'ils en ont retenu).

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	30 000 €	Ville de Beauvais	38 700 €
Achats	7 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	7 000 €
Services extérieurs	7 500 €	ACSÉ	4 500 €
Autres services extérieurs	5 000 €		
TOTAL	50 200 €	TOTAL	50 200 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C2 Programme de Réussite Éducative

Maîtrise d'œuvre : Centre Communal d'Action Sociale

Finalités de l'action

Contexte

Le programme de réussite éducative est l'un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l'Éducation nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).

Objectif Général

Apporter des réponses personnalisées et adaptées dans le cadre de parcours de réussite à des enfants, voire des familles, repérés en situation de fragilité. Les parcours sont construits en complément du droit commun et en tenant compte de la globalité de l'environnement familial.

Public visé	Localisation de l'action
Enfants de 2 à 16 ans et leur famille en situation de fragilité	Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine

Description de l'action

Le repérage des enfants en grande fragilité qui pourraient bénéficier d'un parcours de réussite est permanent, il est assuré par la communauté éducative dans son ensemble.

C'est parce qu'il fait le constat de la fragilité d'un enfant et qu'il ne peut plus agir seul que le partenaire de la communauté éducative va proposer l'inscription de l'enfant dans le dispositif réussite éducative. Pour ce faire il transmet une fiche de liaison au coordonnateur réussite éducative. Cette dernière présente l'enfant, la nature de ses difficultés, les différentes mesures dont il a déjà pu bénéficier et permet également à celui qui repère de faire des propositions en terme de parcours et de relayer les propositions formulées par la famille.

Sauf refus de la famille, la situation de l'enfant fait ensuite l'objet d'un examen individualisé en cellule technique. Cette instance regroupe outre le coordonnateur et son adjoint, une infirmière scolaire, une assistante sociale éducation nationale, un représentant de l'inspection d'académie, un représentant de la Délégation Territoriale du Beauvaisis (Conseil Général de l'Oise), et le responsable du contrat local de sécurité. Peuvent également être invitées des personnes extérieures particulièrement intéressées comme par exemple un éducateur AEMO, un éducateur de rue, le psychologue du RASED

Le rôle de cette instance est à la fois de valider, avec l'accord de la famille, l'intégration de l'enfant dans le dispositif réussite éducative et de proposer un parcours de réussite. Ce dernier comprendra une ou plusieurs actions, pour l'enfant et/ou sa famille au plus près des besoins identifiés, qui pourront relever soit du soutien périscolaire, de l'accompagnement médico-social, de l'éveil culturel et sportif ou encore de l'accompagnement parental, familial et éducatif. Il n'y a pas de parcours type.

Au terme d'une année de prise en charge, l'équipe du coordonnateur réussite éducative initie une phase d'évaluation en liaison avec l'ensemble des partenaires, celui qui a repéré et la famille afin d'envisager la poursuite d'actions ou la sortie du dispositif.

Moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre sont divers car ils répondent à une demande bien précise dans chaque situation. Il peut s'agir de la prise en charge d'un suivi psychologique, d'un sport ou loisirs, de la mise en place de stage « estime de soi »....

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, ACSÉ, Conseil Général de l'Oise, Éducation Nationale.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'évaluation se fait au sein de la cellule technique, avec les différents partenaires.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques à l'action	153 770 €	ACSÉ	130100 €
		CCAS	23 670 €
TOTAL	153 770 €	TOTAL	153 770 €

Action C3 Classe de découvertes

Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Une classe de découvertes est un lieu d'apprentissage, de socialisation et de développement de l'enfant; et s'intègre de la façon la plus complète dans l'action éducative globale menée à l'école. Il s'agit d'aider l'enfant à apprendre le "vivre ensemble" et ce malgré les différences. Pour les enfants issus de milieux modestes, ce peut être l'occasion de sortir pour la première fois du cadre familial et de construire des souvenirs inoubliables. En 2013, 236 enfants issus des quartiers prioritaires sont partis en classe de découvertes.

Depuis de nombreuses années, la ville de Beauvais soutient et contribue à l'organisation de séjours de découvertes mis en place par des enseignants par le biais de conseils et d'une aide financière par enfant (la Ville de Beauvais prend en charge jusqu'à 52€/jour/enfant). Cependant, il arrive que pour des raisons financières ou organisationnelles, des enfants ne puissent partir. En effet, dès lors que le nombre d'enfants ne pouvant partir dépasse 20% de l'effectif total, le séjour est annulé.

Objectif Général

Une classe de découvertes c'est aller à l'école autrement et ailleurs. Cette manière d'apprendre autrement permet à l'enfant :

- d'étudier un environnement nouveau
- d'acquérir des outils pour l'aider à porter un jugement critique
- d'impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants et ainsi favoriser leur réussite.

Public visé

Environ 521 enfants prévus au départ dont 369 issus des quartiers prioritaires de Beauvais.

Localisation de l'action

Séjours à l'extérieur de Beauvais (Perros-Guirrec, Sammoëns, Carrolles, ...)

Description de l'action

Les classes de découvertes se déroulent de janvier à juin et durent entre 3 et 14 jours.

L'année précédant le départ, l'enseignant complète l'intention de départ (le projet est parfois bâti avec les élèves : lieu, durée, activités...). Il contacte ensuite l'organisme de son choix (ADPEP60, FOL60...) qui en fonction des choix pédagogiques propose des séjours adaptés. Ainsi les enfants ont plusieurs thèmes de séjours possibles : mer, patrimoine, culture, sports, neige etc.

Une fois de retour, une valorisation des activités réalisées est proposée aux familles lors de la rencontre collective : séance de projections photos, expos...

Les écoles élémentaires A.M Launay et P.Lebesgue partent en séjour sur le thème de la langue anglaise. La valorisation sera un tea time proposé aux familles.

La Ville de Beauvais favorise les départs en séjours de plusieurs manières : en plus de l'aide financière qu'elle apporte, la municipalité met à disposition des enfants des tenues de ski pour les séjours à la neige. En cas de départ double dans une même famille, une remise est appliquée au deuxième.

Moyens mis en oeuvre

Le service municipal des affaires scolaires pour la centralisation des demandes, établissement des liens avec les organisateurs, le calcul des quotients familiaux, déterminer la part financière à la charge des familles.
Concernant les organisateurs, un poste est dédié uniquement aux projets de séjours scolaires.

Partenariat mobilisé

Écoles de Beauvais, ADPEP 60, FOL 60.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'évaluation repose sur :
la restitution à la fin du séjour (vidéos, expos photos, écriture de carnets de voyage...)
les compétences acquises : savoir-faire, savoir-être, conscience de l'existence de soi dans un groupe.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	46 710 €	Ville de Beauvais	76 710 €
Autres services extérieurs	20 000 €	ACSÉ	5 000 €
Charges de personnel	80 000 €	Conseil Général de l'Oise	15 000 €
		Participation des familles	50 000 €
TOTAL	146 710 €	TOTAL	146 710 €

Action C4	École ouverte Henri Baumont et Charles Fauqueux
	Maîtrise d'œuvre : Collèges Charles Fauqueux, Henri Baumont

Finalités de l'action

Contexte

École ouverte est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.

École ouverte propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs.

École ouverte est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.

Le collège Charles Fauqueux participe à l'opération « École ouverte » depuis 2003. Le succès obtenu au collège Fauqueux a incité le collège Henri Baumont à mettre également en œuvre une opération « École ouverte » en 2006.

Objectif Général

Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire ; lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire soit le quartier Saint-Jean et Argentine pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire.

Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité.

Faire connaître le collège aux élèves des écoles élémentaires.

L'offre éducative proposée par *École ouverte* est articulée avec des offres éducatives proposées au plan local, notamment dans le cadre du Contrat Éducatif Local, du Projet Éducatif Local et de l'opération « Ville, Vie, Vacances ».

Public visé	Localisation de l'action
1200 jeunes des collèges 300 jeunes des écoles élémentaires	Beauvais, quartiers Argentine et Saint-Jean

Description de l'action

L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les mercredis après-midis d'avril à juin.

Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, approche originale et ludique du patrimoine local, atelier photographique, activités sportives de pleine nature et en milieu aquatique et sports à risques, atelier CAP Cinéma, activités manuelles et scolaires, atelier informatique, soutien scolaire, activités cirque, théâtre, aquariophilie, musiques et danses du monde, raphia (culture congolaise)...

L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges, documentalistes, infirmières, assistante sociale, assistants d'éducation, coordinateurs.

Partenariat mobilisé

Différents services de la ville de Beauvais (affaires scolaires, sports), des associations, des institutions.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre d'élèves participants et assiduité
Impact sur l'assiduité scolaire

Plans de financements prévisionnels par collège

Collège H. BAUMONT				Collège C. FAUQUEUX			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Rémunérations	16 000 €	Ville de Beauvais	4 000 €	Rémunérations	20 700 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Transport	2 500 €	ACSE	1 800 €	Transport	2 000 €	ACSE	1 800 €
Alimentation	2 500 €	Éducation Nationale	7 500 €	Alimentation	2 000 €	Éducation Nationale	8400 €
Fournitures	300 €	FSE	8 000 €	Fournitures	500 €	FSE	11 000 €
TOTAL	21 300 €	TOTAL	21 300 €	TOTAL	25 200 €	TOTAL	25 200 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C5	Réseaux Éclair
Maîtrise d'œuvre : Collèges Charles Fauqueux et Henri Baumont	

Finalités de l'action

Contexte

La ville de BEAUVAIS souhaite participer à la mise en œuvre des projets des Réseaux Écoles Collèges et Lycées pour l'Ambition l'Innovation et la Réussite (ÉCLAIR) dans les quartiers Saint-Jean et Argentine (respectivement 12 et 9 écoles).

Objectif Général

L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance sont entrés en application, autour des axes suivants :

- Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite, investir la démarche scientifique pour la maîtrise des concepts mathématiques et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun.
- Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité.
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- Resserrer les liens de l'école avec les parents.

Les réseaux ÉCLAIR permettent aux élèves des écoles des quartiers Argentine et Saint-Jean de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les Réseaux ÉCLAIR tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.

Maîtrise des connaissances et compétences du socle commun.
Autonomie et confiance en soi de l'élève.

Public visé	Localisation de l'action
2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires	Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean

Description de l'action

Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire : projets des écoles étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en Conseil Municipal.
Responsables du réseau :
Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX supports financiers de l'action.
Les deux secrétaires des deux réseaux assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais et Éducation Nationale

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Indicateurs cibles précisés dans les contrats d'objectifs des réseaux 2011-2015

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques à l'action (achat de matériel pédagogique, rémunération d'intervenants spécifiques, billetterie,...)	38 000 €	Ville de Beauvais	38 000 €
TOTAL	38 000 €	TOTAL	38 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C6 La pratique culturelle : outil d'épanouissement individuel et collectif

Maîtrise d'œuvre : ASCA

Finalités de l'action

Contexte

L'ASCA - Association Culturelle Argentine, existe depuis maintenant 32 ans. Elle gère un centre culturel, implanté en plein cœur du quartier populaire Argentine à Beauvais. Équipement unique en France, l'ASCA a développé son projet autour de trois champs artistiques : le cinéma, les musiques actuelles et le multimédia. L'ensemble de ses actions touche près de 40 000 personnes par an.

L'ASCA affirme son ancrage local en développant des projets destinés au public de proximité, son implication territoriale en tant qu'équipement culturel structurant, et sa résonance régionale à travers des propositions artistiques de qualité, reconnues nationalement par différentes labellisations (Cinéma d'Art et d'Essai, Scène de Musiques Actuelles).

Objectif Général

Dynamiser et valoriser la pratique artistique individuelle et collective via des ateliers,

Développer de nouveaux outils d'accompagnement des pratiques amateurs en faisant appel aux technologies numériques et aux techniques audiovisuelles,

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques à tous les publics,

Valoriser l'image du quartier et favoriser son intégration dans la ville, permettre des circulations avec le centre et les différents quartiers de la périphérie,

Promouvoir la mixité sociale, inciter la curiosité, développer la connaissance, initier la découverte interculturelle.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public	Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

Le projet s'articule autour de 3 axes :

La sensibilisation aux activités culturelles : l'action culturelle autour de la diffusion, de la création, des journées thématiques ; les ateliers de sensibilisation avec les berceuses du monde, la musique et développement durable, les stages multimédia ; la diffusion avec les ciné Bout'chou, Ouvre ta boîte / récré ASCA, Goûter concert.

La pratique amateur : l'apprentissage instrumental, Sam'Bagages, studio d'enregistrement et de répétition, Atelier Multimédia, Education à l'image

La restitution = Des temps forts : Local heroes, Rencontres urbaines, Les pixels...

Moyens mis en oeuvre

L'association mobilise tous ses salariés afin de mener à bien le projet.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, le tissu associatif local, accueils de loisirs, médiathèque du beauvaisis, conservatoire à rayonnement départemental.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Diversité du public touché

Nombre des participants

La qualité du lien créé avec les habitants

Age et origine sociale et géographique des usagers

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	41 463 €	Ville de Beauvais	50 000 €
Services extérieurs	2 560 €	ACSÉ	8 000 €
Autres services extérieurs	8 249 €	DRAC	7 000 €
Impôts et taxes	1 131 €	FONJEP	1 002 €
Frais de personnel	76 233 €	Conseil Régional de Picardie	11 405 €
Charges fixes de fonctionnement	21 204 €	Conseil général de l'Oise	32 273 €
		CAF de l'Oise (dispositif REAAP)	2 303 €
		Vente de produits finis	14 685 €
		Produits indirects affectés à l'action	23 990 €
		Ressources propres	182 €
TOTAL	150 840 €	TOTAL	150 840 €

Action C7 Accompagnement au départ en vacances

Maîtrise d'œuvre : Vacances et familles 60

Finalités de l'action

Contexte

Beaucoup de familles ne sortent pas de chez eux ou de leur quartier. De plus, il existe très peu de mixité sociale. Ce projet répond aux besoins de créer de la mixité sociale, aide à renforcer (ou créer) les liens familiaux, travailler sur la mobilité ou autres facteurs aidant à l'éventuelle reprise d'emploi ou d'accompagnement vers l'emploi.

Objectif Général

Permettre à des familles de partir en vacances durant l'été ;
Sensibiliser les familles au projet de vacances ;
Participer à l'éveil culturel et à la découverte du patrimoine local ;
Aider à la mixité sociale et permettre aux familles de sortir et de rencontrer de nouvelles personnes ;
Lutter contre les discriminations en appuyant sur le droit aux vacances et aux loisirs pour tous ;
Aider à la mobilité en amont et durant les vacances afin que celles-ci ne soient plus un frein dans la vie quotidienne.

Public visé

Entre 5 et 8 familles (au moins un parent et un enfant) issues des quartiers prioritaires et présentant des fragilités dans la mise en place de vacances.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

Description de l'action

Il s'agit par d'un accompagnement social de familles dans la mise en place de vacances :

- avant le séjour (de janvier à juillet) : aide au montage de projet, réunions préparatoires (Sncf, santé, budget), journées préparatoires sur les points essentiels des vacances et la vie quotidienne (mobilité, parentalité, construction de budget etc.), rencontres collectives, WE de préparation dans le Juras ;
- durant le séjour (juillet/août) : déroulement du séjour avec un accompagnement sur place par le biais d'associations d'accueil et de bénévoles accueillant.

Des journées à la mer sont proposées durant l'été ainsi que des apm jeux de société deux mercredis apm/mois.

- après le séjour (septembre à décembre) : accueil des familles au retour, bilans, réunions collectives, journées d'échange et journée de Noël.

L'accompagnement se déroulera dans les lieux de permanence sur Beauvais (une fois par mois les lundis après-midi au sein des mairies de quartier Argentine et Saint Jean) et les séjours se feront sur environ 20 départements d'accueil de vacances de la Bretagne à l'Aveyron, ainsi que la Côte d'Or.

Moyens mis en œuvre

Suivi annuel des familles ;
Réunions préparatoires, individuelles et collectives avec les familles ;
Aide durant le séjour par le département d'accueil ;
Aide et suivi au retour du séjour ;
Mise à disposition d'un local de permanences par la ville de Beauvais.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, MSF, CCAS, CPAI, Associations de quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Discussion avec les familles, fiches à remplir afin d'évaluer les besoins et les projets ;
Bilans écrits au retour des vacances de la part des familles et des bénévoles accueillant ;
Rencontres individuelles et collectives avec les familles ;
Bilans téléphoniques fin novembre/début décembre.

Indicateurs de résultats : autonomie des familles dans le transport, la gestion du budget, gestion du temps et des loisirs.

Satisfactions : temps de séjour, loisirs, désir de partir, lien avec les autres, prise de risque, adaptation au milieu, changement de comportement, reprise d'activité.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	940 €	Ville de Beauvais (CUCS)	1 000 €
Services extérieurs	8 677 €	ACSE (VVV)	200 €
Autres services extérieurs	1 630 €	Fonds européens	757 €
Frais de personnel	7 500 €	Conseil régional de Picardie	1 200 €
Autres produits de gestion courante	520 €	Conseil général de l'Oise	2 000 €
Dotation aux amortissements	42 €	Ventes de prestations	6 500 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	800 €	Organismes sociaux	1 000 €
Bénévolat	1 080 €	Autres produits de gestion courante	652 €
		Prestation en nature	800 €
		Bénévolat	1 080 €
		Ressources propres	6 000 €
TOTAL	21 189 €	TOTAL	21 189 €

Fiche C8	École du cirque, pratique amateur
	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUE

Finalités de l'action

Contexte

L'école du cirque, cœur du projet « art du cirque » de la Batoude, rencontre un succès croissant auprès de la population de Beauvais et de son agglomération. Elle est le moteur de son projet et de son ancrage sur le quartier. Afin de répondre à l'afflux croissant des demandes, elle est appelée à développer ses actions de formation et de sensibilisation aux arts du cirque.

Objectif Général

Proposer aux habitants des quartiers prioritaires, de la ville et de la région, des ateliers cirque « tout public » hors temps scolaire ;
 Dispenser un enseignement de qualité reconnu par la Fédération Française des Écoles du Cirque ;
 Proposer des créneaux « partenariat » aux structures d'enseignement et de loisirs ;
 Susciter l'intérêt des élèves concernant les différents aspects du projet de La Batoude (spectacles, ateliers, stages...);
 Faire participer des élèves aux rencontres régionales et nationales et valoriser leurs actions (FFEC) ;
 Participer à des événements organisés par la Ville de Beauvais et contribuer à la valorisation des jeunes des jeunes inscrits à la Batoude ;
 Valoriser l'image du quartier.
 Organiser une tournée d'été « ça roulotte ! » avec une mini troupe constituée de jeunes du groupe de perfectionnement.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public à partir de 7 ans, en priorité les habitants des quartiers St Jean et autres quartiers prioritaires soit 400 élèves sur des ateliers hors temps scolaire ou en partenariat avec les établissements scolaires et associations.	Beauvais - quartier Saint-Jean

Description de l'action

Des ateliers hebdomadaires sont proposés et répartis en fonction de l'âge et du niveau des élèves de janvier à décembre 2014 à la salle J. Brel.
Des stages sont élaborés pendant les week-ends ou les petites vacances scolaires.
Des partenariats hebdomadaires avec 3 classes d'écoles maternelles, 6 classes d'écoles primaires, 3 collèges, 3 lycées et 3 CFA.
Création de numéros avec les groupes d'élèves en perfectionnement, afin de présenter La Batoude lors de Rencontres Nationales des Écoles de Cirques, de concourir aux Rencontres Nationales des écoles de cirque et au Festival International de Cirque Contemporain « Circa » à Auch (vacances de la Toussaint 2014).
Des présentations en public auront lieu en fin d'année et seront un événement marquant pour le quartier St Jean et les élèves de l'école.
 Les élèves participeront également à certains événements de la ville (scènes d'été, spectacle de Noël, fête de quartier, carnaval...) ou à des événements culturels en région (fête dans la ville à Amiens...)
 Renouveler l'expérience de **la tournée « ça roulotte »** sur les quartiers de Beauvais et en région Picardie pour présenter le spectacle créé par les jeunes et favoriser les échanges directs et conviviaux avec les habitants des quartiers.
Un accompagnement des élèves de l'école de cirque et les jeunes salariés dans leur parcours de professionnalisation (financement de formations diplômantes, accueil de stagiaires...)

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition d'un lieu adapté à la pratique des arts du cirque par la ville de Beauvais.
 Moyens humains : une équipe pédagogique de 5 intervenants pour des interventions régulières, une coordinatrice de l'école de cirque chargée du suivi des élèves, du lien avec les parents et du montage et suivi des partenariats scolaires et associatif, un administrateur chargé du fonctionnement administratif et financier de la Batoude, une directrice garante des orientations données aux actions de l'école de cirque et à la gestion du personnel.
 Des moyens matériels : du matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et du matériel scénique, un camion utilitaire.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional, Éducation Nationale, FFEC, ALSH Berlioz.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre d'élèves inscrits et mixité des origines sociales et géographiques des élèves, taux de réinscription, participation des élèves aux stages et manifestations, présence de La Batoude aux rencontres de la Fédération et résultats obtenus (nombre de numéros sélectionnés), nombre de demandes de partenariats et statistiques à partir des inscriptions aux cours et stages.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	4 300 €	Ville de Beauvais	49 550 €
Services extérieurs	8 916 €	ACSÉ	5 000 €
Autres services extérieurs	4 790 €	ACSÉ (VVV)	3 200 €
Impôts et taxes	1 660 €	DDCS (CEL)	2 000 €
Frais de personnel	145 712 €	Conseil Régional de Picardie (emplois solidaires)	6 938 €
Autres charges	3 130 €	Conseil Régional de Picardie (Parcours découverte)	20 650 €
Dotations aux amortissements	540 €	Conseil Général de l'Oise (CUCS)	5 000 €
		Conseil Général de l'Oise (autre)	10 490 €
		Agence de services et de paiements (CAE-CA)	7 207 €
		Ventes de produits finis (prestations, CLEA)	56 408 €
		Cotisations	1 105 €
		Ressources propres	1 500 €
TOTAL	169 048 €	TOTAL	169 048 €

Fiche C9	École du cirque, découverte des arts du cirque
	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

Finalités de l'action

Contexte

L'action "Découverte des arts du cirque" est en place depuis plusieurs années et permet de sensibiliser des jeunes qui ne fréquentent pas habituellement les structures culturelles classiques, la Batoude en particulier. En 2014, cette action prendra de l'ampleur en diversifiant les modes d'intervention auprès des jeunes pendant l'été et en l'étendant aux vacances scolaires de février, Pâques et Toussaint.

Objectif Général

- Offrir aux enfants des différents quartiers la possibilité de découvrir les arts du cirque pendant des stages ;
- Rendre accessible cette discipline aux enfants habituellement éloignés de cette activité artistique ;
- Participer aux temps forts des quartiers prioritaires en valorisant le travail réalisé par les jeunes ;
- Développer la mise en place de « Portes ouvertes » aux associations et structures d'animation des quartiers ;
- Organiser des séjours « cirque à la ferme » à destination des associations et structures d'animation des quartiers ;
- Proposer un stage individuel de découverte des arts du cirque pour les enfants ;
- Renforcer le partenariat associatif et valoriser l'image des quartiers prioritaires.

Public visé	Localisation de l'action
480 jeunes des quartiers prioritaires non touchés par l'école du cirque de 7 à 20 ans issus de St Jean ou autres quartiers par l'intermédiaire de structures accueillant des jeunes	Beauvais – quartier Saint-Jean (ateliers) quartiers prioritaires (sensibilisation ponctuelle)

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place :

- Des stages collectifs et individuels de découverte de la pratique des arts du cirque encadrés par des professionnels, formateurs diplômés selon les critères d'intervention imposés par la Fédération Française des Écoles du Cirque. L'accueil se fera sur une semaine, durant une journée ou une demi-journée.
- Des ateliers de sensibilisation et démonstration lors d'événements et temps forts pendant l'été sur les quartiers prioritaires (Argentine, St Jean, Notre-Dame-du-Thil et St Lucien). Ces ateliers dureront 1h30 environ et auront lieu principalement en extérieur, en « pied des immeubles ».
- Trois jours de « Portes ouvertes » aux associations des quartiers afin de leur permettre de pratiquer les arts du cirque dans la salle prévue à cet effet avec le matériel et la sécurité nécessaires.
- Un séjour d'initiation « cirque à la ferme » à Monceau l'Abbaye pendant une semaine (à raison de 4h de cirque par jour) avec vie en collectif et activités de la ferme en complément.

Moyens mis en œuvre

- Mise à disposition d'un lieu adapté à la pratique des arts du cirque par la ville de Beauvais ;
- Des moyens humains :
- Une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents
 - Une coordinatrice de l'école de cirque chargée du suivi des élèves et du lien avec les parents ainsi que du partenariat avec les associations et structures d'animation
 - Un administrateur chargé du fonctionnement administratif et financier de la Batoude
 - Une directrice garante des orientations de l'association et de la gestion des équipes
- Des moyens matériels :
- Du matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque
 - Un camion utilitaire

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional, structures d'animation et de loisirs accueillant des jeunes de 7 à 20 ans (Alsh, cit'ado, associations, foyers etc.).

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'enfants participants et assiduité
- Intérêt des associations pour les actions proposées et qualité du partenariat mis en place
- Inscription dans la durée du lien entre les associations et structures d'animation avec La Batoude
- Inscription de jeunes à l'école de cirque de La Batoude suite aux stages et ateliers de sensibilisation.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	310 €	Ville de Beauvais	7 900 €
Autres services extérieurs	80 €	ACSÉ (VVV)	3 000 €
Impôts et taxes	219 €	Conseil Régional de Picardie (emploi solidaire)	991 €
Frais de personnel	19 322 €	Conseil Général de l'Oise	5 810 €
Autres charges	100 €	Agence de services et de paiements (CAE-CA)	1 030 €
		Rémunération des services	1 300 €
TOTAL	20 031 €	TOTAL	20 031 €

Fiche C10

École du cirque, Baby Circus

Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

Finalités de l'action

Contexte

Depuis plusieurs années, les demandes en direction du tout jeune public sont en constante augmentation. La mise en place d'ateliers petite enfance permet de répondre aux attentes et à la demande accrue des parents et structures accueillant les tout petits désireux de découvrir et de s'engager dans une activité artistique. Au vu du succès rencontré depuis 2008, la Batoude souhaite proposer à ce jeune public, très demandeur, des activités autour des Arts du cirque.

Objectif Général

Développer une formation de qualité autour des arts du cirque en direction des tout petits ;
Développer un projet petite enfance en associant les parents et les enfants ;
Valoriser l'image du quartier.

Public visé

72 enfants de 4 à 6 ans

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Saint-Jean

Description de l'action

Quatre ateliers hebdomadaires « baby circus » d'une heure chacun et pouvant accueillir jusqu'à 18 élèves vont être proposés de janvier à décembre 2014. Lors de ces ateliers, il s'agira de :

- développer les capacités psychomotrices des enfants,
- faire découvrir aux enfants et à leurs parents un univers artistique,
- créer un espace convivial où les parents issus des différents des quartiers peuvent échanger et se rencontrer.

Les 14,15 et 16 avril 2014, un spectacle destiné à ce public sera proposé.

Trois séances en journée seront réservées aux crèches, centres de loisirs etc ... et une séance en fin d'après midi le mercredi sera destinée aux familles.

L'accent sera également mis sur le développement d'actions parents-enfants :

- un stage d'une journée avec la Cie Lunatic autour du chant, du conte et des équilibres et des portées acrobatiques,
- des stages de découverte parents-enfants un samedi par mois en fonction des disponibilités de la salle J.

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition d'un lieu adapté à la pratique des arts du cirque par la ville de Beauvais ;

Des moyens humains :

- Une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents
- Une coordinatrice de l'école de cirque chargée du suivi des élèves et du lien avec les parents ainsi que du montage et du suivi des partenariats avec les écoles maternelles, ALSH ou associations
- Un administrateur chargé du fonctionnement administratif et financier de la Batoude
- Une directrice garante des orientations de l'association et de la gestion des équipes

Des moyens matériels :

- Du matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque pour les petits
- Un camion utilitaire

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional, Fédération Française des Écoles du Cirque, CCAS, Éducation Nationale.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre d'inscrits et d'entrée au spectacle jeune public proposé ;

Reconduction de l'inscription l'année suivante ;

Satisfaction des parents ;

Nombre de demandes de partenariats d'écoles maternelles, de structures d'animation, d'association ;

Statistiques à partir des inscriptions ou participations aux activités du Baby Circus.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	310 €	Ville de Beauvais	5 500 €
Services extérieurs	56 €	ACSE	2 000 €
Impôts et taxes	212 €	Conseil Régional (emplois solidaires)	991 €
Frais de personnel	18 743 €	Conseil Général de l'Oise	2 587 €
Autres charges	870 €	Agence de services et de paiements (CAE-CA)	1 030 €
		Rémunération des services	7 650 €
		Cotisations (adhésions)	433 €
TOTAL	20 191 €	TOTAL	20 191 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C11	Et maintenant dansons
	Maîtrise d'œuvre : No-Made

Finalités de l'action

Contexte
L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. L'association **NO-MADE** a pour but de proposer un panel de danses diverses, et de double dutch à un public très large en terme d'âge comme en terme de provenance géographique.

Objectif Général
Soutenir, stimuler et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais.
Favoriser et permettre l'accès à la danse pour tous les habitants de Beauvais et environs à partir de 4 ans.
Favoriser la découverte des danses du monde.
Permettre la formation professionnelle de jeunes danseurs au sein de la structure et dans le cadre de stages spécifiques.
Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux personnes ayant des revenus modestes.
Favoriser l'ouverture culturelle du public en leur proposant d'assister à un spectacle au théâtre du Beauvaisis.
Mise en place et pérennisation d'un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) favorisant un échange de techniques de danses, ce qui constitue une réelle opportunité pour les jeunes des quartiers prioritaires de s'entraîner au sein d'une structure culturelle.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (habitants des quartiers prioritaires) env. 200 personnes	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint Jean et Centre ville

Description de l'action

L'action découverte de soi et des cultures à travers la danse s'articule autour de trois axes bien définis :

Les ateliers enfants : Pour les jeunes de 4 à 5 ans, 2 ateliers hebdomadaires d'éveil corporel sont mis en place afin de leur permettre de s'approprier leur corps, leur espace, le rapport musique/danse. Pour les jeunes de 6 à 8 ans, 3 ateliers hebdomadaires d'initiation jazz sont proposés afin de travailler sur l'écoute de soi et des autres. Il s'agit là de la prise de conscience de l'importance et de l'existence de l'autre dans un espace artistique défini et contenant.

Les ateliers préados et ados : En danse Street Jazz 2 cours hebdomadaires, 2 cours de danse Hip Hop et de Double Dutch : pour les tranches d'âge allant de 8 à 17 ans, des ateliers hebdomadaires sont proposés dans les quartiers Saint Jean et Argentine, mais aussi au CRD, afin non seulement de toucher un maximum de personnes mais aussi de créer une activité nouvelle dans certains quartiers. A travers une démarche pédagogique, autour des valeurs de respect, de ponctualité, d'hygiène, de rigueur et de plaisir.

Afin de valoriser le travail des jeunes réalisés tout au long de l'année, ces derniers auront l'occasion de présenter leur travail lors de différents temps fort organisés à la fois par l'association et la ville de Beauvais.

Les stages de découverte des danses du monde : La danse est un mode d'expression. C'est un voyage à la découverte de son corps mais aussi d'autres cultures. C'est partant de cela que l'association **NO-MADE** décidera de proposer tout au long de l'année des stages de danses du monde. En effet, la **danse Indienne, Cabaret, Africaine, House, Percussion Corporel, Jazz** etc... sont au programme de ce voyage artistique.

Sorties au théâtre du Beauvaisis : découverte de danseurs professionnels. Dans la mesure où la programmation 2014 du théâtre du Beauvaisis a mis l'accent sur la danse, l'association No-Made se propose d'accompagner les participants aux ateliers à des spectacles de danse au théâtre du Beauvaisis, scène nationale, afin de leur permettre d'ouvrir leur horizon culturel, et pour affiner leurs connaissances en danse.

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de locaux de la Ville de Beauvais

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, CCAS (carnet temps libre), Théâtre du Beauvaisis, Conservatoire à rayonnement départemental, Fédération Française de Double dutch.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'implication et l'assiduité des danseurs, la qualité des représentations publiques ;
Le nombre d'inscrits ;
Origines sociales et géographiques des participants ;
L'évolution des enfants sur leur comportement dans le groupe ;
La qualité des représentations publiques.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 400 €	Ville de Beauvais	15 000 €
Services extérieurs	1 224 €	Ville de Beauvais (fonctionnement)	2 000 €
Autres services extérieurs	31 690 €	ACSE	4 000 €
Charges de personnel	17 250 €	Conseil général de l'Oise	7 000 €
Reprise sur amortissement et provisions	500 €	Agences de service et de paiement	12 937 €
Mise à disposition de biens et de prestations	3 600 €	Participation usagers	12 127 €
Bénévolat	6 000 €	Mise à disposition de bien et de prestations	3 600 €
		Bénévolat	6 000 €
		Ressources propres	1 000 €
TOTAL	63 664 €	TOTAL	63 664 €

Action C12	Ateliers de violoncelles
	Maîtrise d'œuvre : Association pour le Rayonnement du Violoncelle

Finalités de l'action

Contexte

Parent pauvre des programmes scolaires et éducatifs, la pratique de la musique est pourtant reconnue comme un excellent moyen d'équilibre et d'épanouissement. Toutes les expériences réalisées ont souligné son effet bénéfique, en particulier pour les enfants instables et ou peu motivés par le système scolaire. L'expertise réalisée à l'occasion des deux précédentes actions de ce type a permis de montrer tant aux intervenants de terrain que des bénévoles de l'association, le bénéfice tiré par les enfants dans leur parcours de construction.

Objectif Général

Favoriser l'épanouissement culturel des enfants : faire jouer d'un instrument des enfants de quartiers relevant de la géographie prioritaire. Leur faire découvrir la musique vivante, la partager avec leur famille, leurs voisins. Le tout sans expérience musicale préalable ni apprentissage du solfège. Leur faire découvrir les compétences et la richesse qu'ils ont en eux en termes d'écouter, de rythme, de dextérité, de patience, de gestion émotionnelle et de concentration. Enfin, les ouvrir à la musique et les inciter à la poursuivre.

Impliquer les parents et les aider dans leur fonction parentale : contractualiser entre parents, association et enfants les conditions et impératifs de l'action, aider au respect de l'instrument, assurer l'assiduité et faciliter la présence de l'enfant, valoriser la chance qu'a l'enfant de pouvoir participer à l'action. Permettre aux parents de d'assister aux répétitions et de s'investir pendant l'action.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes enfants des centres de loisirs des quartiers Argentine, Saint Lucien et Saint Jean. (8 à 10 enfants par site)	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint Jean, St Lucien et Centre ville.

Description de l'action

Il s'agit d'une initiation, en atelier, à la pratique du violoncelle, fondée sur une approche immédiate des sons, rythmes et bruitages réalisables avec l'instrument sans aucun apprentissage. Les jeunes enfants seront orientés par les accueils de loisirs des quartiers Argentine (Jean Moulin), Saint Lucien (Europe) et Saint Jean.

L'atelier se déroulera durant les vacances de pâques 2014 (du 22 avril au 3 mai). En rotation, sont prévues une séance le matin de 10h à 11h30 et deux séances l'après-midi de 13h30 à 15h puis de 15h30 à 17h. Une séance de restitution se déroulera le 3 mai dans les médiathèques sur chaque quartier, soit au total 12 heures de lien fort avec le violoncelle pour chaque enfant. Une restitution générale des trois sites sera présentée dans le cadre du festival de violoncelle de Beauvais à la médiathèque du centre ville.

De plus, au delà du travail musical, l'atelier veut s'insérer dans un travail collaboratif et transversal par la réalisation du « livret » du spectacle lors de l'atelier d'un atelier d'écriture organisé par le réseau des médiathèques et par la réalisation de décors et/ou de costumes dans le cadre d'un atelier spécifique à définir.

Enfin, l'association propose pour cette année 2014 d'améliorer la valorisation de l'atelier au sein des quartiers par la présentation du projet en amont et la présentation des résultats en aval dans les journaux de quartier et le bulletin municipal.

Moyens mis en œuvre

Par roulement, un violoncelle est mis à disposition de chaque enfant et éducateur, il l'emporte chez lui et en prend soin.

A chaque séance, l'intervenant fait travailler les enfants sur le matériel musical qu'il a préparé préalablement.

Un lien est créé avec avec le Conservatoire de musique où se déroule la première semaine de l'atelier.

Une restitution en fin de stage dans un lieu du quartier (médiathèque) et une restitution à la médiathèque centrale dans le cadre du festival pour tout public.

Places offertes pour le festival de violoncelles aux parents des enfants ayant participé à l'atelier.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Alsh Argentine, Saint Jean et Saint Lucien), Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Conservatoire à Rayonnement Départemental, Cit'ados, ACSE, Conseil Général de l'Oise

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Plaisir des enfants, de leur concentration, de leur assiduité, de leur motivation, mais aussi le contact et le respect de l'instrument.

Qualité de la restitution de fin de stage.

Évaluation de l'impact personnel sur chaque enfant par l'avis des parents, le regard de l'éducateur accompagnant, le retour du responsable de l'Alsh, l'éclairage apporté par le corps enseignant.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	325 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Autres services extérieurs	7 400 €	ACSE	3 000 €
Charges de personnel (frais de Gestion)	275 €	Conseil Général de l'Oise	2 000 €
TOTAL	8 000 €	TOTAL	8 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C13	Accueil éducatif pour les jeunes de 10 à 16 ans – quartier Saint-Lucien
	Maîtrise d'œuvre : Association UTILE

Finalités de l'action

Contexte
De nombreux jeunes sans réels repères ne participent pas à certaines animations mises en place sur le quartier par la Ville de Beauvais ou les associations beauvaisiennes. Leurs mobilités se réduisent au quartier, certains allant en centre ville disent « on va à Beauvais »
Parmi les grands, beaucoup éprouvent des difficultés à organiser leurs loisirs, à définir des stratégies d'évolution sociale ou ont besoin de trouver des lieux d'échange et de dialogue. Comme dans beaucoup de quartiers, les jeunes ont du mal à trouver leurs marques et des espaces de rencontres spécifiques, il est donc impératif de privilégier un travail sur l'expression des jeunes dans toute sa dimension, pouvant provoquer des ouvertures de toutes sortes (sociale et culturelle).

Objectif Général
Permettre l'accès aux vacances et encourager la pratique du loisir éducatif ;
Démystifier l'accès à la culture en suscitant chez les jeunes la curiosité ;
Permettre la mise en place de la pédagogie de la réussite par la valorisation des pratiques jeunesse ;
Favoriser et multiplier les rencontres intergénérationnelles et interculturelles afin de dépasser les préjugés de chacun, en veillant au respect mutuel, à la tolérance et à l'acceptation de l'autre ;
Renforcer les liens avec les parents pour un accompagnement éducatif adapté et structuré.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 60 jeunes filles et garçons âgés de 10 à 16 ans et habitant le quartier	Beauvais – Quartier Saint Lucien

Description de l'action

Les différentes actions et ateliers proposés se déroulent les lundis de 16h30 à 20h, les mardis et vendredis de 17h à 19h, les mercredis de 14h à 18h, deux vendredis par mois et tous les vendredis des vacances scolaires sous la forme de veillée de 20h à 22h30, tous les jours de 9h à 18h pendant les vacances scolaires.

Le contenu proposé est le suivant :

- construction avec différents groupes de jeunes de projets diversifiés favorisant la découverte et l'implication ;
- mise en place de situations ludiques dans un climat de sécurité physique et morale en privilégiant le fonctionnement en petits groupes ;
- mise en place d'ateliers, de stages de découverte et d'initiations à différentes pratiques culturelles et sportives ;
- une offre de loisirs éducatifs enrichis par un travail en lien avec notre réseau partenaires et par l'intervention de prestataires spécialisés ;
- l'organisation de sorties et séjours culturels axés sur la découverte d'un patrimoine, d'une ville, d'une région ou d'un pays, d'une pratique innovante en impliquant les jeunes.

Moyens mise en œuvre

Deux animateurs à temps plein, 1 coordinatrice à mi-temps, des animateurs occasionnels pendant les périodes de vacances.
Moyens matériels : 2 véhicules utilitaires 9 places, matériel sportif, artistique, bricolage, jardinage, vélo, camping etc.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, associations locales, Etat, Caf de l'Oise, collège J.Michelet.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes mobilisés, ponctualité, niveau d'assiduité et d'implication, intérêt, plaisirs à pratiquer l'activité, questionnaire, échange, partage.
Rythme de l'avancée des actions, appropriation par le public, esprits d'initiatives, proposition apportée par les jeunes, éveil de la curiosité, facilité d'ouverture vers l'extérieur.
Dépassement des réticences, préjugés, mesure des résonances évoqués par les jeunes, enrichissements, pérennisation d'un groupe.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	28 000 €	Ville de Beauvais	80 000 €
Services extérieurs	6 500 €	ACSÉ (Cucs)	10 000 €
Autres services extérieurs	3 000 €	ACSÉ (VVV)	6 000 €
Impôts et taxes	5 000 €	Conseil Régional de Picardie	12 000 €
Frais de personnel	119 500 €	Conseil Général	15 000 €
Charges indirectes	37 403 €	CAF VVV	6 000 €
Dotations aux amortissements	4000 €	FONJEP	7 000 €
		Agence de service et de paiement	10 000 €
		Autres produits de gestion courante	40 403 €
		Ressources propres	17 000 €
TOTAL	203 403 €	TOTAL	203 403 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C14	Séjour adolescents
Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE	

Finalités de l'action

Contexte
Force est de constater que la réussite éducative est un point qui nécessite une attention particulière dans les quartiers prioritaires. Les adolescents sont souvent en manque de repères de vie en société. Par ailleurs, l'apprentissage est pour certains une corvée. Aussi, l'association Rosalie a décidé de proposer des séjours qui combinent la découverte et qui permettent la mise en place d'ateliers éducatifs.

Objectif Général
Diversifier et augmenter les temps hors quartier avec les adolescents du quartier ;
Intensifier les apprentissages diversifiés ;
Responsabiliser les jeunes en développant la préparation des animations pour les familles et les plus jeunes ;
Contribuer à la réussite éducative d'adolescents en difficultés scolaires.

Public visé	Localisation de l'action
Env. 15 jeunes filles ou garçons âgés de 13 à 17 ans et résidant le quartier	Beauvais – Quartier Argentine et destination extérieure pour le séjour.

Description de l'action

L'action se décompose de la manière suivante :

- un stage de 2 journées ou 4 après-midis pour préparer ce séjour et faire une initiation vidéo - montage ;
- un séjour de 5 jours pendant les vacances de printemps (semaine où il n'y a pas le collège ouvert) ou Toussaint : la matinée sera consacrée au travail personnel et l'après-midi dédiée aux visites, de 18h-19h et après le repas travail en groupe (mise à jour et organisation des éléments du carnet de voyage) puis une heure de détente (jeux de sociétés etc.) ;
- 3 journées de travail sur le carnet de voyage et les styles d'écriture, le montage vidéo après le séjour.

Pour l'année 2014, la destination est en cours de réflexion mais d'ores et déjà, les jeunes ont exprimé le souhait de partir au Portugal visiter la ville de Sétubal, ville jumelée avec Beauvais.

Moyens mis en oeuvre

Rencontres régulières avec les animateurs diplômés, ainsi que des stages de photographie.
Intervention d'une personne dans l'élaboration du carnet de voyage.
Une équipe de deux animateurs et une directrice pour l'encadrement du séjour.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Caf de l'Oise.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilans avec les jeunes et les encadrants ;
Implication dans la durée ;
Qualité des réalisations ;
Progression dans leur comportement social et dans leurs résultats.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 050 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Services extérieurs	4 470 €	ACSÉ (VVV)	4 000 €
Autres services extérieurs	30 €	Prestations des usagers	600 €
Frais de personnel	1 450 €	CAF de l'Oise	600 €
Bénévolat	1 000 €	Aides privées, actions jeunes	2 800 €
		Bénévolat	1 000 €
TOTAL	10 000 €	TOTAL	10 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C15	Tennis au pied des immeubles
Maîtrise d'œuvre : Tennis Club de l'Agglomération du Beauvaisis	

Finalités de l'action

Contexte
Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête le Mur » en 2008, et a en 2011 élargi son intervention au quartier Argentine.

Objectif Général
Proposer aux jeunes des quartiers concernés la pratique du tennis, transmettre des valeurs éducatives et sportives à travers cette pratique.
Favoriser les mixités sociales et culturelles et la réussite éducative.
Donner la possibilité aux jeunes de s'enrichir socialement et culturellement à travers des activités sportives ou non.
Permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir la compétition et de s'y engager.
Promouvoir pour les plus âgés des formations d'initiateurs, d'animateurs ou d'enseignants.
Étendre cette action grâce aux liaisons inter quartiers à l'ensemble des quartiers sensibles de la Ville de Beauvais.
Contribuer avec les acteurs de terrain à proposer aux jeunes des moments de vie structurants, variés, qui leur permettront le moment voulu de pouvoir choisir leur vie.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 100 jeunes des quartiers Argentine et Saint Lucien	Beauvais - quartiers Argentine et Saint Lucien

Description de l'action

Saint Lucien : l'activité a lieu les mardi, mercredi, jeudi, samedi, soit 11h de cours en gymnase ou en extérieur dispensées par un éducateur sportif diplômé et deux assistants moniteurs de tennis certifié dont un issu du site. Mise en place d'une collaboration avec d'autres acteurs sportifs autour d'un « passportif » qui se déroulerait 3 à 4 fois par an et offrirait aux enfants du quartier Saint Lucien une journée sport.
Argentine : Lundi, mercredi, samedi soit 8 h de cours en gymnase ou en extérieur dispensées par un assistant moniteur de tennis et un éducateur sportif diplômé.
Activités vacances : Stage tennis sur une semaine (sauf Noël) sur les 2 sites soit 3h par jour, le stage pouvant se terminer par une sortie, une activité de loisirs, une visite. Accompagnement des 8 compétiteurs à 5 tournois, par des adultes (professionnels, bénévoles et parents si possible)
Sorties : Grands tournois (Bercy, Gaz de France, Roland Garros) rencontres inter-sites nord de la France et tournoi national « fête le mur », visites culturelles (cités des sciences, hortillonnages...), concerts, matchs de professionnels (volley, hockey), accompagnement par des bénévoles et parents.
Participation aux différentes activités mises en place dans le quartier par d'autres associations et services de la ville (coordinations Argentine ou St Lucien).
Autres interventions incontournables : l'initiation à l'arbitrage, au cordage de raquette, le point rencontre au club qui permet d'échanger et de contrôler l'assiduité scolaire à laquelle l'association est attachée. Reconduction d'un travail auprès des ALSH
Développement de l'activité par des rencontres avec le quartier St Jean et Notre Dame du Thil.
Perfectionnement -compétition pour les 8 meilleurs des 2 sites.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une équipe pédagogique composée à ce jour d'un DES tennis mi -temps, d'un contrat avenir qui passera sa qualification AMT en mai 2014, d'un BE 1er degré expérimenté qui vient d'être embauché pour seconder le responsable pédagogique dans le cadre d'un sport emploi, d'une vacataire BAFA pour des animations pendant les vacances scolaires ou les week-ends. Cette équipe pédagogique est aussi aidée et soutenue par le Tennis club de l'Agglomération du Beauvaisis.
Moyens matériels : mise à disposition de raquettes, balles, cordages par l'association « fête le Mur ». Mise à disposition par la ville de Beauvais des gymnases Morvan, Jean Moulin, Raoul Aubaud et Robert Porte, courts de tennis et local St Lucien, terrain d'Allonne du TCAB pour stages et rencontres inter-quartiers

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes, conditions d'accueil des jeunes, mesure de l'implication des jeunes sur le site, intégration des jeunes dans les équipes pour les différents championnats, les performances des jeunes, impact médiatique de l'action, participation aux comités de coordination des quartiers.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 706 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	3 440 €	ACSÉ CUCS	3 500 €
Autres services extérieurs	6 950 €	ACSÉ (VVV)	6 000 €
Frais de personnel	49 396 €	Agence de services et de Paiements (emploi avenir)	6 070 €
Emploi des contributions volontaires en nature	19 537 €	DDCS / CNDS action	3 000 €
Impôt et taxes	1 131 €	Etat (Autre) PSE 50 % Poste	4 583 €
Dotations aux amortissements	400 €	Conseil Régional de Picardie	13 720 €
		Conseil Général de l'Oise	14 000 €
		Aides Privées FLM	3 500 €
		Autres produits de gestion courante	250 €
		Contributions volontaires en nature	19 537 €
		Ligue de Picardie	1 500 €
		Ressources propres	2 500 €
TOTAL	84 160 €	TOTAL	84 160 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014

VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C16 **Activités parents-enfants "Tchô café"**

Maîtrise d'œuvre : Les Ricochets

Finalités de l'action

Contexte

Les relations entre parents et enfants sont la base qui permet de construire la sphère éducative. Les notions de respect, d'écoute ne peuvent s'inscrire qu'au travers d'activités réalisées en commun. Il n'y a, à ce jour, que trop peu d'actions qui permettent aux parents de partager des temps de détente, d'apprentissage ou de loisirs.

Objectif Général

L'action a pour but de favoriser la réussite éducative.

Elle favorise l'épanouissement de l'enfant au travers d'activités ludiques et culturelles.

Elle soutient les parents dans leur fonction parentale et les implique dans les activités de l'enfant.

Public visé

Enfants et parents issus des quartiers prioritaires

Localisation de l'action

Beauvais – Quartier Saint-Jean et autres quartiers (itinérant)

Description de l'action

Au sein du tchô café, implanté dans le centre commercial Clairefontaine, l'association Les Ricochets souhaite mener des actions avec les familles via une structure dont l'activité principale serait l'animation d'un café culturel et ludothèque. Ce lieu sera ouvert le mercredi, vendredi et samedi en journée et l'aménagement du local sera fait avec les enfants et parents du quartier.

Le café culturel est un vrai café (sans alcool) qui accueille les familles dans une ambiance conviviale propice à la rencontre et ouvert aux discussions. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. Des activités culturelles et des activités manuelles seront proposées aux enfants : éveil musical, peinture, sculpture, fabrication de meubles en carton, réparation de vieux jouets, création d'un petit journal. Des jeux et des espaces de jeux seront proposés aux enfants et à leurs parents parce que le jeu permet de se rencontrer, d'inventer, d'échanger, de parler, de prendre plaisir à être ensemble. Il permet de nouer des liens nouveaux créés entre enfants et parents.

En complément du Tchô café de Saint-Jean, l'association proposera des tchô café itinérants une fois par trimestre dans les autres quartiers de la ville et participera aux différentes fêtes de quartier.

Moyens mis en oeuvre

Pour toucher le public de quartier, l'association Ricochets travaillera en partenariat avec les associations de quartier mais aussi les institutions telles que les écoles, les crèches et les centre de loisirs qui sont autant de relais vers les familles.

Des temps forts seront mis en exergue et permettront de rassembler et fédérer les habitants au Tchô café.

Enfin, plaquettes, site internet et Facebook seront les outils de communications du projet.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Conseil général, Conseil régional, CAF de l'Oise, Ludoplanète, associations de quartier, éducateurs de rue, écoles, crèches, accueils de loisirs et autres relais auprès des familles.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Pour mesurer l'efficacité de ce projet, l'association va mettre en place des réunions de suivi avec les différents partenaires, un recensement du taux de fréquentation du public et de sa mixité, des temps d'observation pour mesurer l'impact de notre action sur le territoire.

Pour évaluer le besoin du public :

- des questionnaires en amont et pendant le projet
- des rencontres sur le lieu avec le public et discussions quotidiennes
- des partenariats avec des personnes-relais des structures socio-éducatives

Travail en cours sur le diagnostic territorial concernant la mise en place d'un espace de vie sociale labellisée sur le quartier Saint-Jean.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats (prestations, achat de fournitures, mobilier)	10 000 €	Ville de Beauvais (CUCS)	15 000 €
Frais de personnel	32 412 €	Ville de Beauvais (fonctionnement)	5 000 €
Services extérieurs	12 220 €	ACSÉ	6 000 €
Autres services extérieurs	13 300 €	ACSE (CUI)	8 000 €
Impôts et taxes	2 000 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
Bénévolat	16 851 €	Conseil Général de l'Oise (CUCS)	6 500 €
		Conseil Régional de Picardie (emploi solidaire)	9 432 €
		Vente de produits finis	4 800 €
		CAF de l'Oise	12 000 €
		Autres produits de gestion courante	200 €
		Bénévolat	16 851 €
TOTAL	86 783 €	TOTAL	86 783 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C17	J'écris avec vous
	Maîtrise d'oeuvre : AFIB

Finalités de l'action

Contexte
Les études réalisées par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques soulignent que le taux de demandes d'emploi sans qualification ni formation dépassent dans les quartiers prioritaires Argentine et Saint Jean, celui de la zone urbaine correspondante. Les mêmes données montrent que la population de ces quartiers a, en majorité, un niveau scolaire inférieur au baccalauréat, ce qui rend difficile la compréhension de tous les courriers, en particulier administratifs ainsi que leurs droits et devoirs. Enfin, d'après les chiffres publiés par l'INSEE, 13 % des habitants de ces quartiers sont en situation d'illettrisme.

Objectif général
Aider à la rédaction de tout type de courrier avec vérification juridique dans les quartiers prioritaires.
Permettre aux habitants des quartiers Saint Jean et Argentine de bénéficier d'un soutien administratif en leur expliquant leur courrier, en les aidant à la rédaction de lettres attrayant à divers sujets de leur vie courante et enfin en leur proposant une vérification sociale et juridique surtout en cas de litige. Ce type de courrier concerne généralement des problématiques liées à la défense des consommateurs, ou juridiques, administratives, familiales.
Promouvoir la citoyenneté en permettant aux habitants des quartiers prioritaires de comprendre leurs droits et devoirs et ainsi les soutenir dans leur mise en oeuvre.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers prioritaires rencontrant des difficultés pour lire, écrire et comprendre leurs droits	Beauvais – mairie annexe St Jean le lundi après-midi mairie annexe Argentine le mardi après midi maison de quartier St Lucien le mardi après-midi

Description de l'action
Des bénévoles assurent des permanences hebdomadaires dans les quartiers prioritaires de la ville au sein des mairies annexes des quartiers Argentine et Saint Jean et la maison de quartier St Lucien. Ces bénévoles accueillent le public et leur apportent un soutien en leur expliquant la nature des courriers et ce qu'ils impliquent, les conseillent pour la rédaction de courriers administratifs juridiques, avec pour objectif que les personnes accueillies puissent mieux appréhender et défendre leurs droits et devoirs.
En cas de difficultés importantes et de dossiers complexes, les bénévoles assurent le relais avec les chargés du pôle défense du Consommateur qui analysent les dossiers, cherchent les solutions et conseillent les personnes sur les démarches qu'elles peuvent entreprendre, leurs droits et leurs devoirs.

Moyens mis en œuvre
Mise à disposition de bureaux de permanence par la ville de Beauvais ;
Une équipe de bénévoles qui assure une permanence au sein des mairies annexes Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien ;
Les deux chargés du pôle défense des consommateurs de l'AFIB qui apportent un soutien sur les dossiers complexes.

Partenariat mobilisé
Ville de Beauvais, CCAS, services sociaux, associations de quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités
Nombre de personnes conseillées et accompagnées,
nature des problématiques rencontrées par les personnes, objet de leur démarche,
nombre et nature des orientations réalisées.

Plan de financement prévisionnel			
DÉPENSES		RECETTES	
Achats matières et fournitures	600 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Autres services extérieurs	600 €	Ressources propres	1 800 €
Charges de personnel	1 600 €	Bénévolat	12 600 €
Bénévolat	12 600 €		
TOTAL	15 400 €	TOTAL	15 400 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C18	Nouveaux blogs, nouvelles missions
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte
La fracture numérique est la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment Internet. Les points cyber sont un accès à ces technologies, mais pas que.

Objectif Général
Accueil et information ;
Aide aux projets individuels et collectifs ;
Accès libre à l'outil informatique ;
Mise en place d'atelier de formation ;
Accueil des associations et partenaires institutionnels.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers de Beauvais à partir de 8 ans	Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Pour éviter que la population de Beauvais ne soit mise à l'écart selon qu'elle maîtrise ou non l'usage des technologies de l'information, de la communication et donc pour éviter la fracture numérique, la ville de Beauvais développe depuis 2006 quatre espaces publics numériques dont 3 sur les quartiers prioritaires de la ville.

Un nouvel espace public numérique est situé sur le quartier Argentine au sein d'une nouvelle structure. Ces blogs sont ouverts à tous (à partir de 11 ans) sous réserve que l'activité soit en rapport avec le multimédia et qu'elle s'exerce dans un but non commercial. Ils fonctionnent avec les missions suivantes : accès libre à l'outil informatique, organisation d'ateliers d'initiation, formation découverte, accueil des associations et partenaires institutionnels.

Moyens mis en œuvre

Espaces multimédia dans chaque quartier encadrés par des animateurs formés au numérique, communication en direction des publics concernés.
Organisations ou participation aux manifestations autour des multimédias, mise en place d'ateliers d'initiations aux outils du multimédia, mise en place de stages à thèmes, ateliers réalisation de reportage et de court métrage, enregistrement audio pour des groupes ou artistes musicaux...

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, ACSE, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, DDCS, associations beauvaisiennes, Service jeunesse, Face Oise, Concordia, Maison de l'emploi et de la formation du Grand Beauvaisis, CIO, CIDJ, CRIJ Picardie, Pôle Emploi

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

A la fin de la première année de test, nous élaborerons un bilan basé sur les différentes réunions menées avec les membres de l'équipe des BLOGS et les partenaires. Dans ce bilan, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

Le taux de fréquentation des BLOGS est-il intéressant ?
Avons-nous atteint les objectifs que nous nous étions fixés ?
Avons-nous répondu au besoin des jeunes ?
Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
Quelles sont les solutions à envisager ?
Le Pôle recherche d'emploi sur Internet pour les jeunes de 16 à 25 ans est-il devenu un lieu de recherche hebdomadaire d'emploi ?

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	10 250 €	Ville de Beauvais	217 310 €
Frais de personnel	11 250 €	Picardie en Ligne	72 740 €
Autres services Extérieurs	11 600 €		
Impôts et taxes	900 €		
Charges de personnel	252 700 €		
Autres charges de gestion courante	3 350 €		
TOTAL	290 050 €	TOTAL	290 050 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C19	Image de soi
Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais	

Finalités de l'action

Contexte

Ce projet d'action pour les jeunes de 11 à 17 ans venant de différents quartiers de la ville, est issu d'une réflexion autour de la nécessité d'être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations. Le service jeunesse municipal souhaite travailler sur l'épanouissement des jeunes autour d'atelier sur l'estime de soi.

Lors de l'année scolaire 2012/2013, le cit'ado Argentine avait mis en place ce projet en direction des jeunes et en particulier des jeunes filles, le but étant d'aborder les notions de puberté, changement corporel et le besoin de sécurité affective. Après réflexion, il est proposé pour l'année scolaire 2013/2014 de travailler sur l'estime de soi en élargissant l'action à d'autres jeunes filles.

Objectif général

- Mobiliser les jeunes autour d'un projet commun ;
- Favoriser l'épanouissement des jeunes ;
- Permettre aux jeunes de s'affirmer ;
- Favoriser la créativité ;
- Sensibiliser les jeunes en mettant en place des ateliers sur l'estime de soi.

Public visé	Localisation de l'action
Un groupe de jeunes filles des cit'ados et issues de différents quartiers de la ville.	Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

Le projet durera d'octobre à juillet 2014. Le but sera de faire participer au projet un maximum de jeunes filles issues de différents quartiers et non seulement du quartier Argentine. Une implication des jeunes sera demandée du début jusqu'à la fin du projet.

A travers différents ateliers, les jeunes filles pourront apprendre différentes techniques de relaxation, mises en beauté par des ateliers maquillage, manucure, coiffure et esthétique. Ces différentes techniques pourront être mises en avant par les jeunes filles lors des événements de la ville (fête de la jeunesse, fête de quartier etc.).

Moyens mis en oeuvre

Une animatrice référente et des intervenants en relaxation, maquillage, esthétique, coiffure etc.
Achat de matériels spécifiques.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Le projet sera évalué en fonction de différents critères :
- l'implication des jeunes ;
 - le comportement des jeunes avec les partenaires
 - la valorisation de leurs créations.

Plan de financement prévisionnel			
DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 000 €	Ville de Beauvais	5 540 €
Charges de personnel	2 540 €	ACSE	2 500 €
Autres charges de gestion courante	500 €		
TOTAL	8 040 €	TOTAL	8 040 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C20 Saltimbanques

Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Il est nécessaire afin de fédérer les jeunes d'utiliser des supports éducatifs variés.

Objectif Général

Mobiliser les jeunes sur un projet commun ;
Favoriser les activités culturelles et artistiques ;
Faire découvrir aux adolescents un environnement différent ;
Valoriser les jeunes à l'échelle de la Ville ;
Transmettre des valeurs (goût de l'effort, entraide,...) ;
Faire découvrir une culture artistique ;
Travailler différents arts et faire un lien entre eux ;
Démontrer qu'une passion peut devenir un métier ;
Vaincre la timidité ou l'appréhension envers un public extérieur ;
Créer des costumes permettant d'avoir une atmosphère festive.

Public visé

30 jeunes de 11 à 17 ans issus des différents quartiers de Beauvais.

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Saint-Jean

Description de l'action

Lors de l'année scolaire 2012 / 2013, le cit'ado Saint-Jean avait mis en place ce projet pour la jeunesse beauvaisienne inscrite auprès de la structure. Il répondait clairement aux spécificités d'un jeune de nos jours.

Lorsqu'on parle de jeunesse, on fait souvent référence à la puberté, au changement corporel. On est souvent dans l'instabilité, le mouvement perpétuel...

« Le mot saltimbanque vient de trois mots italiens : *saltare in banco*, sauter sur une estrade. Cette dénomination, qui s'appliqua d'abord aux acrobates, s'étendit ensuite aux bateleurs ou faiseurs de tours de force, et enfin, par assimilation, à tous ceux qui abusaient de la crédulité publique, en usant de tours de magie. »

Afin de créer un groupe plus conséquent de jeunes, le but sera de faire participer un maximum de jeunes issus de la ville de Beauvais, et non juste issu d'un seul quartier. A travers la réalisation de leur costume, les adolescents pourront transmettre une ambiance festive. Autre point qui pourra être mis en avant cette année, ce sera le travail en commun entre service municipal, associations (La batoude, Dem'O'Percu) et institution (IFEP).

Moyens mis en oeuvre

Pour mener à bien le projet, il y aura besoin d'un animateur référent et d'un autre animateur du service Jeunesse. Dans l'encadrement des activités cirque une ou deux personnes seront présentes, et pour l'activité percussion brésilienne un adulte sera présent.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, La Batoude, Dem'o Percu.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Le projet sera évalué en fonction de différents critères :

L'implication des jeunes au projet ;

Le comportement des jeunes avec les différents partenaires ;

L'autonomie des jeunes sur le projet ;

La valorisation de leur création artistique.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	13 000 €	Ville de Beauvais	16 840 €
Frais de personnel	2 540 €		
Autres charges de gestion courante	1 300 €		
TOTAL	16 840 €	TOTAL	16 840 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C21	Réalisation de tentes en bois
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte
Les projets qui s'inscrivent dans la durée sont souvent les actions les plus formatrices. Les jeunes sont souvent dans une notion de consommation et ont des difficultés à construire leurs projets.

Objectif Général
Proposer une animation innovante ;
Favoriser l'engagement des jeunes sur une durée déterminée ;
Initier les jeunes à l'utilisation et au maniement d'outils de bricolage ;
Partir en séjour avec les tentes réalisés.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes de 11 à 17 ans	Beauvais – Quartier Argentine - Marissel

Description de l'action

Courant septembre, le projet sera présenté aux jeunes et aux familles. Une inscription et un engagement des jeunes seront alors indispensables pour participer au projet. Chaque jeune devra s'engager pour au minimum un trimestre. Une « habitation » sera réalisée par trimestre environ, les séances avec les jeunes auront lieu en périscolaire et les mercredis. Il s'agira dans un premier de temps d'établir les plans des tentes, pour cela, le blog Argentine nous permettra d'utiliser l'outil informatique (plus ludique pour les jeunes). Ensuite viendra le temps de la réalisation des tentes, le cit'ado Argentine dispose d'une grande salle de bricolage, propice à des projets de grande ampleur. Les tentes terminées, il sera important de les utiliser pour concrétiser le projet d'une année et valoriser ainsi le travail des jeunes. Cela prendra la forme d'un séjour qui aura lieu en été 2014.

Moyens mis en oeuvre

1 animateur référent du projet
1 animateur blog mis à disposition ponctuellement
1 salle de bricolage
1 espace multimédia (Blog)

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais,

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Les jeunes : assiduité pendant toute la durée de leur engagement ? Si non pourquoi ?
- Aide pour leur scolarité, si oui comment ?
- Les jeunes savent-ils se servir des outils de bricolage correctement en respectant les règles de sécurité ?
- En fin d'année scolaire, il s'agira d'évaluer l'impact du projet et d'effectuer les éventuelles réajustements dans l'optique d'une éventuelle reconduction

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	8 000 €	Ville de Beauvais	8 340 €
Frais de personnel	2 540 €	ACSÉ (VVV)	3 000 €
Autres charges de gestion courante	800 €		
TOTAL	11 340 €	TOTAL	11 340 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C22

Mon action citoyenne

Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Ce projet d'action pour les plus de 18 ans est issu d'une réflexion autour de la nécessité d'être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations afin de répondre au mieux à leurs besoins. Après la réussite d'un projet de soutien au départ en vacances initié en 2013, le service jeunesse souhaite reconduire des actions citoyennes et travailler sur l'employabilité des jeunes par la biais de l'obtention du permis qui est maintenant primordial pour trouver un emploi ou se rendre dans des formations qualifiantes, et en alternance.

Objectifs

Utiliser les actions sportives, culturelles qui intéressent les jeunes des quartiers de 18-25 ans comme action et de médiation pour ensuite :

- rassembler les jeunes de différents quartiers autour d'un projet commun ;
- permettre aux jeunes de financer leur permis de conduire par la valorisation d'actions citoyennes afin de contourner l'argument du manque de moyen ;
- permettre aux jeunes de sortir de leur environnement quotidien ;
- favoriser la socialisation et l'implication personnelle dans un projet collectif ;
- permettre la mixité (culturelle, sociale, inter quartiers etc.) ;
- développer l'éducation à la citoyenneté (notion de respect, libre choix) ;
- favoriser les expériences humaines (dépassement de soi, entraide) ;
- changer la représentation des jeunes vis à vis des personnes extérieures ;
- contribuer à améliorer la qualité de vie en accédant au permis de conduire afin d'obtenir un emploi ;
- agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et savoir-faire ;
- agir de manière préventive pour participer, à notre échelle, à la lutte contre l'émergence de la délinquance.

Public visé

10 jeunes des cit'ados âgés de 18 à 21 ans issus de différents quartiers de la ville.

Localisation de l'action

Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Il s'agit de mettre en parallèle l'implication de ces jeunes par le biais d'actions citoyennes et l'opportunité de financer tout ou une partie de leur permis de conduire. Ceci impliquera les jeunes à un respect aussi bien de leur structure, que sur leur lieu de chantiers et sur leur implication lors des événements.

Cette dynamique de chantier éducatif est portée par la ville de Beauvais. A travers celle-ci, c'est un développement d'actions qui permettent de rendre citoyens, acteurs les jeunes de quartiers qui souvent sont en peine pour trouver des stages ou un travail d'appoint.

Après avoir évalué les espaces et temps qui nécessiteraient l'intervention des jeunes avec des services compétents, les jeunes se mobiliseront afin de proposer leurs services. Ces interventions pourront être sous formes d'ateliers (peinture, rénovation, réhabilitation etc.) et sous forme de présences lors d'événements où un renfort serait pertinent (prévention routière, fête de quartier, fête de la jeunesse ...).

Moyens mis en oeuvre

Deux animateurs référents , ainsi que différents professionnels des corps de métiers présents sur les chantiers et les pilotes des différents événements de la ville.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Utilisation d'indicateurs qualitatifs dans une démarche objective d'appréciation afin de faire le point entre ce qui était réfléchi et la réalité de l'action.

Les jeunes sont ils représentatifs des différents quartiers ?

Les jeunes seront ils assidus tout au long du projet ?

Les jeunes ont ils l'envie de continuer à s'investir dans des actions de solidarité ?

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 000 €	Ville de Beauvais	10 000 €
Services extérieurs	12 000 €	ACSE	5 000 €
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET C : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action C23 Le football conjugué au féminin

Maîtrise d'œuvre : Association Sportive Beauvais Oise

Finalités de l'action

Contexte

Ce projet répond à la volonté collective de pratiquer le football, besoin de plus en plus exprimé par les filles. L'Association Sportive Beauvais Oise, souhaite développer sa section féminine de football en permettant à des jeunes filles issues de différents milieux d'accéder à cette pratique. Certaines jeunes filles sont parfois exclues de cette pratique de part un manque de moyens financiers ou matériels (coût de la pratique, mobilité) ou encore leur culture.

Objectifs

Favoriser la mixité sociale en permettant aux jeunes filles issues des quartiers prioritaires de rencontrer d'autres jeunes de Beauvais et du département ;
Favoriser la mixité garçons-filles ;
Favoriser l'échange entre les quartiers ;
Renforcer le lien parents – enfants à travers des temps rencontres et échanges ;
Utiliser le vecteur football comme ouverture vers l'extérieur et apprentissage de la vie en groupe.

Public visé

Filles et garçons de 6 à 18 ans (environ 60 personnes)

Localisation de l'action

Beauvais - quartiers prioritaires

Description de l'action

Permettre l'accès à la pratique du football des jeunes filles de 6 à 18 ans par :

- l'accès à la pratique du football, ainsi qu'à l'épanouissement physique et culturel par l'application d'un tarif social sans diminuer la qualité de l'offre sportive ;
- mise en place d'un ramassage des jeunes proximité de leur domicile pour les entraînements et matchs ;
- l'organisation de temps de rencontres inter quartiers ou départemental ;
- mise en place de temps de rencontre et d'échange permettant d'identifier les différents problèmes rencontrés au niveau des transports, des conditions sociales et culturelles rencontrés ;
- organisation de sorties (matches etc.) ;
- organisation de stages de football délocalisés.

Moyens mis en oeuvre

Ramassage des jeunes filles à l'aide des véhicules personnels des dirigeants et des parents bénévoles ;
Plateaux regroupant différentes équipes, garçons et filles, sur le terrain Pierre Omet, afin de favoriser l'échange et la mixité ;
Achat de matériel pédagogique et d'équipements ;
Réunions d'informations et d'échanges avec les parents ;
Organisation de tournois et rassemblements sur les city stades des différents quartiers de Beauvais.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Conseil Général de l'Oise, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Comparatif entre le nombre de jeunes filles âgées de 6 à 18 ans licenciées à l'ASBO lors de la saison 2012/2013 et licenciées à l'ASBO lors de la saison 2013/2014.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 081 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	400 €	Ville de Beauvais - Fonctionnement	15 000 €
Autres services extérieurs	16 290 €	DDCS (fonds CNDS)	4 000 €
Impôts et taxes	924 €	Conseil Général de l'Oise	4 000 €
Charges de personnel	10 326 €	Agence de service et de paiement	8 293 €
Autres charges de gestion courante	74 €	Autres produits de gestion courante	1 800 €
Charges fixes de fonctionnement	6 998 €	Vente de produits finis	3 000 €
TOTAL	40 093 €	TOTAL	40 093 €



VOLET D

L'accès à la santé

- D1 Permanences d'accueil et d'orientation dans les lycées et collèges – ANPAA
- D2 Point écoute « Le Fusain ailé » - SATO Picardie
- D3 Réseau Prévention des Toxicomanies du Beauvaisis – SATO Picardie
- D4 Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies – EMMAÛS
- D5 Un esprit sain dans un corps sain – No-Made
- D6 Jardin partagé – Écume du Jour
- D7 La santé c'est notre affaire – Accueil et Promotion

Action D1	Permanences d'accueil et d'orientation dans les lycées et les collèges
	Maîtrise d'oeuvre : ANPAA - 60

Finalités de l'action

Contexte

Les usages de produits psycho-actifs, les troubles du comportement alimentaire, les conduites à risques sont des manifestations de mal-être ou de troubles psycho-affectifs. Un certain nombre de collégiens et de lycéens peuvent être confrontés à ce type de problèmes et n'osent pas l'exprimer dans leur cadre familial. L'existence de permanences généralistes dans les établissements scolaires permet une reconnaissance et une prise en charge précoce de ces problématiques.

Objectif Général

Permettre aux collégiens rencontrant des difficultés psycho-affectives d'échanger avec un professionnel formé à l'écoute (psychologue clinicien) pouvant les accompagner dans l'élaboration d'une demande auprès d'une structure de soins.

Analyser les situations avec l'aide du psychologue et résoudre les difficultés rencontrées en orientant les jeunes vers la structure la mieux adaptée à sa problématique.

Cette action ne prévoit pas une prise en charge psycho-thérapeutique et s'appuie donc sur d'autres structures (CPE, AS, Centre de soins, etc.).

Permettre l'orientation vers une structure à même d'assurer une prise en charge extérieure par rapport à l'établissement scolaire.

Prévenir les conduites d'addiction en permettant à l'élève de s'exprimer sur les difficultés qu'il rencontre et l'aider à formuler une demande d'aide.

Renforcer la présence de l'ANPAA dans les établissements scolaires de Beauvais (collèges et lycées).

Public visé	Localisation de l'action
Les collégiens et lycéens scolarisés dans l'un des établissements concernés du ressort de la Ville de Beauvais.	Bi-mensuelle Henri Baumont, Jules Michelet et François Truffaut Hebdomadaire pour Charles Fauqueux, George Sand, Paul Langevin, Les Jacobins et le C.F.A.

Description de l'action

D'un point de vue administratif, des dossiers sont remplis par les jeunes, afin de déterminer les facteurs déclenchant et/ou aggravants ayant nécessité la mise en place d'un suivi.

Concertations et synthèses régulières entre le personnel de l'établissement et le professionnel de l'association en charge d'une situation, sachant que ce dernier bénéficie également d'une supervision par un psychologue de l'association.

Les permanences sont tenues par des psychologues formés à la thérapie familiale qui travaillent sur :

les difficultés intra familiales, déceler les pathologies et éviter l'aggravation de la situation suite à une rupture ou une séparation.

Moyens mis en œuvre

Permanences hebdomadaires (collèges Fauqueux, George Sand, Lycées Langevin, Les Jacobins) ou bimensuelles (collèges Baumont, Jules Michelet, lycée Truffaut) d'un psychologue clinicien pour accueillir l'expression d'un mal-être en prévention des conduites à risques de l'adolescent. Conseil aux familles. Orientation des adolescents en difficulté vers les structures de soins spécialisées

Rencontres régulières des personnes relais des établissements où sont installées les permanences

Partenariat mobilisé

L'ensemble des partenaires du C.L.S., Préfecture de l'Oise, Inspection Académique, Établissements scolaires (lycées et collèges).

Sur le ressort de la Ville de Beauvais / infirmières et assistantes sociales scolaires, enseignants, CPE / Maison des Adolescents / Parquet de Beauvais.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Évolution quantitative (nombre de personnes rencontrées, nombre de fois venues, temps passé)
- Évolution qualitative (type de difficultés rencontrées, propositions d'orientation, articulation des interventions avec le personnel de l'établissement et plus particulièrement les services médico-sociaux)

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Autres Services extérieurs	764 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Frais de personnel	48 367 €	ACSÉ	4 000 €
		ARS	38 371 €
		Ville de Beauvais (fonctionnement)	650 €
		Prestations de services	2 110 €
TOTAL	49 131 €	TOTAL	49 131 €

Action D2

Prévention des Conduites à risques chez les adolescents et les jeunes majeurs
Pôle Prévention « Le Fusain Ailé »

Maîtrise d'œuvre : SATO Picardie

Finalités de l'action

Contexte

Le bilan du Fusain Ailé sur ces dernières années permet de penser que l'essentiel des personnes s'adresse au point écoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Il s'agit d'un point écoute généraliste avec une attention particulière portée sur les conduites addictives (stupéfiants entre autre), qui représentent 75 % environ des conduites à risque pour lesquelles le SATO Picardie intervient au sein de cette structure.

Objectif Général

Développer, dans le cadre des missions du CSAPA, le partenariat avec l'ensemble des établissements scolaires de la ville afin d'éviter la rupture ou le risque de rupture scolaire.

Proposer des activités de groupe afin d'établir des contacts avec les jeunes les plus en difficulté.

Apporter un soutien psychologique et éducatif dans le traitement des problèmes liés à l'adolescence et réduire les conduites à risque (prise en charge des problèmes relationnels et psychologiques de ces jeunes).

Poursuivre le partenariat avec le Parquet dans le cadre des procédures de rappel à la loi, notamment pour les usagers de cannabis.

Aider les parents et les familles en difficulté avec leurs enfants sujets à des conduites à risque, notamment face à l'usage de stupéfiants ou face aux addictions sans produit : jeux, internet, etc.

Contribuer à la diminution et à la suppression des conduites addictives (orientation du public vers les structures professionnelles) en développant les actions de prévention et de sensibilisation auprès du public jeune dans les établissements scolaires.

Public visé

Adolescents et jeunes majeurs en difficulté, principalement le public 14-25 ans.
Les parents des jeunes en contact avec le Fusain Ailé et leur entourage

Localisation de l'action

Beauvais – actions au sein des collèges et lycées sur les quartiers prioritaires

Description de l'action

Accueil des familles se présentant au Fusain Ailé et entretiens avec les enfants et parents ensemble ou séparément, afin d'apporter une écoute immédiate.

Prise en charge de chaque situation, accompagnement des familles comprenant des entretiens réguliers ainsi qu'un suivi individualisé du jeune afin de l'inscrire dans une dynamique de réduction d'usage de stupéfiants.

Parallèlement, l'association a mené un travail autour des groupes de parents en lien avec l'IFEP et la PJJ (CAE et CEF).

Encadrement assuré par un chef de service, un psychologue, une éducatrice et un agent d'insertion.

Prise de relais possible par les professionnels de santé.

Organisation de rencontres de sensibilisation sur les conduites addictives dans les établissements scolaires et développement d'actions spécifiques sur les quartiers afin de s'adresser aux jeunes en difficulté. A ce titre, le SATO Picardie intervient au sein des lycées de Beauvais.

Suivi des jeunes adultes orientés par les services de la Justice, en alternative aux poursuites ou en aménagement de peine.

Organisation, en partenariat et sur orientation du parquet de Beauvais, de stages de sensibilisation aux usages de produits stupéfiants.

Participation au réseau prévention toxicomanie du Beauvaisis.

Moyens mis en œuvre

Les accueils et les accompagnements sont réalisés au Pôle Prévention Fusain Ailé situé 5 bd Aristide Briand par l'équipe éducative composée d'un chef de service, d'une psychologue et d'une éducatrice spécialisée

Matériel de prévention des Infections sexuellement transmissibles, brochures de prévention

Intervenants extérieurs occasionnels : médecins, délégués du procureur

Partenariat mobilisé

ARS – MILDT – Préfecture - TGI de Beauvais, P.J.J.- (STEMOI – FAE) Ville de Beauvais, Éducation Nationale et établissements scolaires, MEF, ANPAA – JCLT – CAEP - Sauvegarde de l'Oise Service AEMO – Conseil Général (MSF) – Boutique solidarité - structures de quartiers – médecins généralistes, IFEP

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

nombre de jeunes bénéficiaires

nombre de personnes de l'entourage bénéficiaires

nombre de stages de sensibilisation et de participants

nature et lieu des actions de prévention réalisées

utilisation du logiciel de recueil de données PRO-G-DIS

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 500 €	Ville de Beauvais	14 000 €
Services extérieurs	16 719 €	ACSE	14 000 €
Autres services extérieurs	7 550 €	ARS / CPAM	110 762 €
Impôts et taxes	7 717 €	Vente de produit, prestations de services	2 500 €
Charges du personnel	104 576 €	Fonds propres	2 000 €
Dotations aux amortissements	1 200 €		
TOTAL	143 262 €	TOTAL	143 262 €

Action D3 Réseau Prévention des Toxicomanies du Beauvaisis

Maîtrise d'oeuvre : SATO Picardie

Finalités de l'action

Contexte

L'action "animation et développement du réseau Prévention et Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie" s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 qui fait de la prévention de la toxicomanie et des conduites à risque, une priorité eu égard à l'augmentation du nombre de consommateurs.

Objectifs

Réfléchir ensemble à la façon d'aborder avec le jeune en difficulté sa problématique de consommation et aux moyens les plus adaptés pour lui venir en aide ainsi qu'à l'attitude du professionnel face à ce public (mise en situation) ;

Faciliter le travail en commun par une connaissance des missions de chaque participant afin de créer des liens qui perdureront au delà du réseau et qui permettront d'adapter les orientations en fonction des difficultés particulières rencontrées par le jeune.

Apporter un soutien aux acteurs en prise avec une situation qui s'avère difficile à traiter seul (groupe d'appui aux professionnels).

Soutenir et amplifier la portée des projets de prévention à destination des jeunes en mutualisant les moyens de différents partenaires.

Public visé

Jeunes résidant ou scolarisés sur Beauvais et son Agglomération (public 15 – 25 ans essentiellement) ;

Professionnels œuvrant dans le champ éducatif, social ou de la prévention au contact du public jeune. (environ 40 professionnels représentant une vingtaine d'institutions ou associations)

Une coordinatrice salariée à 0,40ETP. Rattachée au « fusain Ailé », Pôle prévention du CSAPA du Sato-Picardie à Beauvais

Localisation de l'action

Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Suite à la formation expérimentale sur la toxicomanie qui s'est déroulée en octobre 2006 sur le site de Beauvais et financée par la DIV et la MILDT, les participants ont validé, le 25 mai 2007, la constitution d'un réseau comprenant deux axes de travail :

- d'une part, un groupe de soutien aux membres du réseau dans l'accompagnement des jeunes ayant une problématique de consommation de produits psychoactifs. Les membres du groupe d'appui pourront apporter leur éclairage et leurs suggestions afin de favoriser la prise en charge de cette situation ;
- d'autre part, un groupe d'aide au montage de projets liés à la prévention des conduites addictives. La recherche d'une complémentarité entre les projets et d'une association de plusieurs partenaires pour certaines actions sera privilégiée ;

Ces deux groupes se réunissent de manière mensuelle.

Chacun de ces groupes fabrique des offres de réponse aux sollicitations des professionnels et des bénévoles et fait des propositions d'actions, d'accompagnement.

Ce travail en commun permet ainsi d'apporter un supplément de compétence. Se combinant au savoir clinique, à l'expérience de terrain de chacun, il fait progresser ensemble intelligence collective et intelligence individuelle. Tel se poursuit l'objectif initial du réseau : réunir sur le territoire du Beauvaisis, des structures spécialisées et d'autres qui ne sont pas centrées exclusivement sur la question des addictions mais qui peuvent rencontrer des situations problématiques auxquelles il est parfois difficile de répondre.

Moyens mis en œuvre

Afin d'assurer la pérennité de ce réseau, un professionnel de l'association SATO Picardie anime ce réseau et plus encore, coordonne les deux groupes de travail, notamment en ce qui concerne le montage et la mise en œuvre des projets de prévention.

La Ville de Beauvais met à disposition un agent (chef de projet CLS à temps partiel) afin de co-animer ce réseau et prendre en charge le suivi administratif et technique de ce dispositif.

Au delà des deux co-animateurs du réseau, les structures membres du réseau mettent à disposition du personnel afin de participer aux deux groupes et à l'élaboration de projets de prévention

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Service Prévention, Service jeunesse, CCAS), DDPJJ, ADARS, ANPAA, éducateurs de l'IFEP, Association Utile, Établissements scolaires, Maison des Ados, CRES de Picardie, Centre Hospitalier, Ecume du Jour, ADSEAO, CADA, Foyer des Jeunes Travailleurs, ADARS, SAMSAH-SESSAD, associations de quartiers

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes destinataires des action ;

nombre et nature des projets de prévention présentés ou en préparation ;

nombre de partenaires associés au réseau ;

nombre de groupes mis en place, nombre de structures et de professionnels rencontrés.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	400 €	Ville de Beauvais	6 500 €
Services externes	300 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services externes	600 €	CPAM	6 804 €
Charges de personnel	22 056 €	Ressourcess propres	1 000 €
Impôts et taxes	948 €		
TOTAL	24 304 €	TOTAL	24 304 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

Action D4 Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies

Maîtrise d'œuvre : Emmaüs Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La forte précarisation et/ou marginalisation des personnes accueillies à la Boutique solidarité les fragilisent vis à vis de leur santé, tant dans l'accès au droit commun que dans leur prise en compte de leur bien être et de leur santé.

Objectif Général

Sensibiliser ou re-sensibiliser le public à la préoccupation de son image et de son bien être et sa santé ;
Renforcer le partenariat déjà existant en partant des besoins du public ;
Aider au retour du public vers le système de soins de droit commun ;
Être un observatoire permanent des conditions de vie des populations les plus marginalisées.

Public visé

Tout public accueilli à la Boutique solidarité, personnes isolées, public en errance, personnes sans ressources etc. soit environ 850 personnes accueillies.

Localisation de l'action

Beauvais – Boutique solidarité

Description de l'action

Proposer aux accueillis un lieu d'écoute, de prévention et de soins pour divers problèmes de santé :

- hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire ;
- addictions (alcool et toxicomanie) ;
- problèmes psychologique ;
- remise à jour et ouverture de droit ;
- obtention de médicaments, conseils dans la réalisation des soins

mais aussi permettre une orientation et/ou l'accompagnement vers les praticiens et les partenaires spécialisés.

Moyens mis en œuvre

Création d'une plate-forme d'accueil pour les usagers et les partenaires spécialisés ou intervenants sur le secteur de la santé afin de les faire se rencontrer dans un espace identifié et fréquenté par les publics en précarité ;
Faciliter cette rencontre et optimiser la réussite de projets individuels ou de groupes par la mise à disposition de l'ensemble des services et modes d'accueil proposés sur l'accueil de jour ;
Mise à l'abri du public et parcours de rue pour repérer des situations extrêmes pour lesquelles une intervention d'urgence s'avère nécessaire.

Partenariat mobilisé

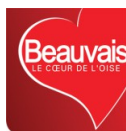
Ville de Beauvais, État, partenaires spécialisés, associations etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de passage au SAES ;
Étude des publics par sexe et âges ;
Typologie des orientations ;
Qualité de l'accueil pluridisciplinaire ;
Mise en place d'un rapport d'activité.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	8 000 €	Ville de Beauvais	2 500 €
Services extérieurs	350 €	ACSE	1 500 €
Autres services extérieurs	1 050 €	Agence de service et de paiement (ex-Cnasea)	4 000 €
Impôts et taxes	1 100 €	DDCS Alim santé	5 000 €
Frais de personnel	35 900 €	Agence Régionale de Santé	20 000 €
Autres charges de gestion courante	3 600 €	Subventions privées (fondation Abbé Pierre et autre)	17 000 €
Emplois de contributions volontaires en nature	2 400 €	Bénévolat	2 400 €
Secours nature	2 500 €	Dons en nature	2 500 €
TOTAL	54 900 €	TOTAL	54 900 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

Action D5	Un esprit sain dans un corps sain
	Maîtrise d'œuvre : No-Made

Finalités de l'action

Contexte

La santé des habitants des quartiers prioritaires peut inquiéter. En effet, de plus en plus de personnes semblent basculer vers le surpoids, voire l'obésité. Forte de ce constat, l'association se propose de présenter à nouveau en 2014 un programme d'ateliers et d'actions afin de lutter efficacement contre cette tendance.

Objectif Général

Permettre de sensibiliser les femmes à la diététique nutritionnelle pour elles et leurs familles ;
 Permettre aux femmes d'entretenir leurs corps ;
 Favoriser la mixité sociale et culturelle ;
 Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux quartiers prioritaires et aux revenus modestes ;
 Permettre à des femmes issues des quartiers prioritaires de renouer ou de découvrir la pratique d'une activité physique.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 50 personnes âgées de 18 à 77 ans	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-jean & Saint-lucien

Description de l'action

Forte d'une expérience en 2012 et en 2013, l'association a mis en place un créneau supplémentaire à Argentine en plus de ceux qui existaient à St Lucien et St Jean. Les ateliers auront lieu en matinée afin de permettre une flexibilité d'horaire pour les femmes ayant des enfants à charge. Un travail sur le bien être, la nutrition est mis en place par le biais de l'intervention de professionnels. Seront proposés trois ateliers par semaine en matinée afin de permettre une flexibilité horaire pour les femmes ayant des enfants à charge.

Moyens mis en oeuvre

Afin de parvenir aux objectifs fixés, l'association a sollicité des locaux adaptés à la pratique de la gymnastique, renforcement musculaire et de la sophrologie. La responsable pédagogique est diplômée d'Etat. L'animatrice a obtenu en 2013 le certificat de qualification professionnelle "Activité gymnastique d'entretien et d'expression"

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Conseil Général de l'Oise.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants
 Implication des habitants
 Evolution des femmes dans le comportement dans le groupe
 Mixité culturelle et sociale du groupe
 Impact de l'atelier sur le bien être des femmes

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 950 €	Ville de Beauvais	2 340 €
Services extérieurs	600 €	ACSE	1 225 €
Autres services extérieurs	1 850 €	Agence de Paiement	3 925 €
Charges de personnel	5 300 €	Participation usagers	1 000 €
Bénévolat	2 000 €	Conseil général de l'Oise	1 000 €
Mise à disposition de biens et de prestations	1 000 €	Bénévolat	2 000 €
		Mise à disposition de biens et de prestations	1 050 €
		Ressources propres	160 €
TOTAL	12 700 €	TOTAL	12 700 €

Action D6 Jardin partagé biologique et écologique

Maîtrise d'œuvre : Écume du Jour

Finalités de l'action

Contexte

Afin de faire face aux difficultés économique croissantes, il est important pour les familles d'avoir la possibilité de rompre avec l'isolement et de faire avec « les moyens du bord » notamment pour s'alimenter correctement avec de bons repères nutritionnels. Cet atelier culinaire permet de retrouver le goût de la nature et de sortir de chez soi mais également de partager avec les autres, tout en apprenant à cuisiner sainement au quotidien.

Objectif Général

- Rompre l'isolement et contribuer au renforcement de l'estime de soi ;
- Favoriser la mixité sociale entre les habitants du quartier St Jean et des autres quartiers ;
- Renforcer les savoirs de base (lire, écrire, compter) ;
- Valoriser les habitants et notamment les personnes en difficultés, à travers leurs connaissances ;
- Sensibiliser les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie.
- (re)donner le goût de cuisiner à faible prix en partant des récoltes du jardin partagé ;
- Promouvoir des habitudes alimentaires favorables à la santé et à l'environnement ;
- Transmettre ses savoirs & apprendre à partager : des cultures, des récoltes, un espace.

Public visé

Habitants des quartiers prioritaires et des structures éducatives
Résidents du Foyer de la Liovette
Une classe de 5ème du Collège Charles Fauqueux

Localisation de l'action

Beauvais, locaux de l'Écume du Jour
Jardin partagé dans les hauteurs du quartier St Jean
Le collège Charles Fauqueux

Description de l'action

Animation et coordination d'un jardin partagé biologique & écologique dans le quartier St Jean :

Accueil et présentation du lieu et de ses activités, du concept et des valeurs du jardin partagé aux : habitants du territoire, groupes scolaires, associations de la région, structures socioéducatives
Toute l'année, échanges de pratiques en jardinage écologique : culture de légumes, plantes médicinales et aromatiques, fleurs comestibles, tailles et greffages d'arbres fruitiers, pratique du compost, récupération d'eau, toilettes sèches
Rendez-vous hebdomadaires pour l'aménagement esthétique des espaces, le traçage des allées, le balisage des parcelles et des plantations, la pratique de la culture biologique des légumes, de plantes, de fruits, l'entretien des parcelles (désherbage et arrosage) et des haies (tailles) et l'expérimentation collective (semis économiques, cultures...)
Animations collectives, selon les périodes de l'année : ateliers nichoirs, bassins aquatiques, plantes aromatiques, plantes anciennes, engrais verts, nouvelles techniques de jardinage (permaculture...)
Récolte et partage des légumes, des plantes et des fruits.
Apprentissages des savoirs de base par le biais du jardinage : écriture de panneaux, inventaire de graines, occupation de l'espace, tenue d'un calendrier, confection de recettes de cuisine...
Sensibilisation à la consommation de légumes par des échanges de savoirs culinaires et des concours de recettes faciles à partir de légumes et de fruits de saison récoltés au jardin / Echanges d'astuces pour la création et l'entretien d'un jardin à domicile
Rencontres avec des jardiniers beauvaisiens pour échanger des techniques de jardinage et découverte d'autres jardins partagés, à Beauvais et ailleurs
Mise en place de trocs de graines, de plants et d'outils du jardin, dans les brocantes de la région et lors d'événements proposés par des associations de la Ville
Participation à des événements autour de l'environnement (l'Oise verte et bleue, les jardins du développement durable...)
Expérimentation de fleurissement avec les habitants du quartier St Jean, aux pieds de leurs immeubles
Création de jardins en carré pour les personnes handicapées physiques et les enfants

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition d'une parcelle de terrain par la ville de Beauvais
Humains : une animatrice, les jardiniers bénévoles, des personnes ressources
Matériels : un jardin mis à disposition par la ville de Beauvais, le bistrot associatif, la revue "les 4 saisons du jardin biologique"

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Collège Charles Fauqueux, Associations intéressées

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes venues au jardin partagé et nouvellement inscrites, nombre de savoirs repérés en jardinage, nombre de participants aux différentes rencontres, régularité des participants, nombre d'ateliers mis en place au jardin et à l'écume du jour, nombre de techniques transmises au jardin et nombre de recettes proposées. Liens et solidarité créés entre les participants, mixité des publics accueillis et impliqués, témoignages des habitants sur les nouvelles habitudes alimentaires

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 380 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	1 220 €	ACSE	3 000 €
Autres services extérieurs	450 €	Conseil Général de l'Oise	4 000 €
Impôts et taxes	150 €	Agence de service et de paiement	9 400 €
Salaires et charges	17 200 €	Bénévolat	12 500 €
Bénévolat & autres	15 500 €	Ressources propres	4 000 €
TOTAL	35 900 €	TOTAL	35 900 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET D : L'ACCÈS À LA SANTÉ

Action D7 La santé, c'est notre affaire

Maitrise d'œuvre : Accueil et Promotion

Finalités de l'action

Contexte

Ce projet part d'une analyse globale des comportements des jeunes en terme de santé sur le territoire, de l'observation des comportements émergents dans la structure et plus généralement sur le territoire sur lequel la résidence est implantée, à savoir le quartier Saint-Jean. Pour exemple : des troubles du sommeil engendrant des désorganisations spatiotemporelles, des carences alimentaires et des déséquilibres du comportement alimentaire, des carences quant à l'hygiène corporelle et buccodentaire, des conduites à risques quant à la consommation de produits licites et/ou illicites, des conduites à risques en matière de sexualité, des problèmes psychologiques souvent liés à leur histoire personnelle.

L'association Accueil et Promotion propose la mise en place d'un nouveau en matière de promotion à la santé et en direction des jeunes de 16 à 25 ans, résident au sein de la structure et plus largement sur le quartier Saint-Jean.

Objectif Général

Améliorer le niveau de santé général du public ciblé et apporter une certaine culture de la santé au sens large, par le biais d'actions innovantes ; Faire en sorte que les jeunes soient acteurs de leur parcours santé, en participant à des ateliers thématiques, arts plastiques et débats etc.

Public visé

Entre 50 et 80 jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, habitant la résidence et/ou à proximité.

Localisation de l'action

Beauvais, quartier Saint-Jean et locaux de la résidence Aldebert Bellier

Description de l'action

Il s'agit d'accompagner un maximum de jeunes en situation de précarité hébergés à la résidence, dans une démarche participative de la gestion de leur capital santé tout au long de l'année 2013-2014 par le biais de différentes actions :

- mise en place d'un bilan de santé pour chaque jeune avec la participation de la CPAM ;
- création d'un passeport santé pour chaque jeune et pour toutes personnes intéressées au sein de la structure ;
- création d'un nouveau service au sein de la résidence ;
- propositions d'actions qui pourraient modifier leur perception de la santé (promotion à la santé) : ventes de produits bio au sein de la résidence par un maraîcher, intervention d'associations partenaires pour mise en place de débats, jeux, activités manuelles, théâtre forum, élaboration de court métrage etc. sur les thématiques du bien être, de l'alimentation, des addictions, des conduites à risques, des IVG, des grossesses indésirables...

Moyens mis en œuvre

Moyens matériels : locaux de la résidence, mise à disposition de salles par la Ville si besoin, documentations etc.
Moyens humains : intervenants culturels et santé, stagiaire animation, coordinateur de projet etc.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, DDCS, Conseil général, CPAM de l'Oise, SIAO, ANPAA, ASCA, SATO, Ecume du jour, La Ruche, OPHS, IRES etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Tableau de bord de suivi de l'action ;
Etude sur les besoins des jeunes ;
Etude avec les acteurs de la santé ;
Comité de pilotage avec les partenaires.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	4 705 €	Ville de Beauvais	1 600 €
Services extérieurs	330 €	ACSE	1 600 €
Salaires et charges	6 315 €	Conseil Général de l'Oise	1 600 €
Charges exceptionnelles	410 €	Accueil et promotion (autofinancement)	6 960 €
TOTAL	11 760 €	TOTAL	11 760 €

VOLET E

La citoyenneté et la prévention de la délinquance

- E1 Prévention en direction des jeunes et des familles (Théâtre Forum) – Écume du Jour
- E2 Chantier éducatif – Écume du Jour
- E3 Soutien à la parentalité – APCE / AFCCC Picardie
- E4 Médiation familiale – APCE / AFCCC Picardie
- E5 Service d'accueil et d'information – CIDFF Oise
- E6 Accès à la justice des personnes marginalisées (boutique solidarité)– Emmaüs
- E7 Prévention spécialisée – IFEP
- E8 Ateliers de socialisation et d'éducation à la citoyenneté – IFEP
- E9 Sortir pour mieux grandir – IFEP
- E10 Espace dynamique de remobilisation et d'intégration scolaire (EDRIS) – IFEP
- E11 Référent Justice – MEF du Grand Beauvaisis
- E12 Service socio-éducatif de contrôle judiciaire de l'Oise – ADARS
- E13 Suivi des mesures éducatives et judiciaires – ELAN CES
- E14 Aide aux victimes – ENTRAIDE
- E15 Médiation pénale et directe – ENTRAIDE
- E16 Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales – LFSM
- E17 Soutien aux familles en difficulté (consultations ambulatoires) – LFSM
- E18 Consultations familiales et groupes multi-parentaux – Etoile de Soi
- E19 Travailleur social en Commissariat – Ville de Beauvais
- E20 Coordinateur du suivi renforcé des personnes sortant de détention – Ville de Beauvais

Action E1 Théâtre Forum - Prévention en direction des jeunes et des familles

Maîtrise d'œuvre : Écume du Jour

Finalités de l'action

Contexte

A partir des réflexions récurrentes et des témoignages recueillis au bistro, l'association a détecté de la part des personnes accueillies, la nécessité de sortir de l'isolement, mettre en débat des questions qu'elle a repérées auprès de son public.

Objectif Général

Développer une confiance et une estime de soi, faciliter l'expression des difficultés et des émotions, permettre la confrontation à d'autres expériences et façon d'agir, prendre du recul par rapport aux situations conflictuelles vécues, résister contre le fatalisme, être en capacité de décider de son avenir, être l'auteur de ses actes, mettre en débat dans le domaine public, des questions sociétales.

Public visé

Tout public
 Jeunes de 12 à 18 ans habitant les quartiers prioritaires
 Une quarantaine de personnes pour les ateliers et stages de théâtre forum et environ 150 personnes pour les séances publiques.

Localisation de l'action

L'écume du jour et à Voisinlieu pour la réalisation des ateliers
 Et les autres quartiers selon les demandes d'intervention.

Description de l'action

Cette action se déroulera sur l'année 2014 avec des ateliers hebdomadaires de théâtre forum, un stage de 5 jours sur les vacances scolaires de février, ouvert aux jeunes à partir de 12 ans, des projets avec les établissements scolaires et les structures associatives ou éducatives, et un théâtre image pour intervenir dans l'espace public.

Les ateliers hebdomadaires de théâtre forum organisés le mercredi de 18h 30 à 21h 30 réunissant les générations afin de confronter leur regard au sein d'un même atelier. L'atelier, de forme plus longue sur l'année, afin de construire un groupe solide, permettra ponctuellement de faire des séances publiques dans les quartiers et/ou dans les structures associatives et éducatives.

Des séances publiques seront organisées à partir des demandes des participants ou des structures associatives ou éducatives, telles que la construction collective de maquettes, la présentation à un public, un forum à partir d'une question induite par la scène, qui se terminera par un temps convivial entre les acteurs et le public.

Un stage de théâtre forum de 5 jours : proposé sur les vacances scolaires de février, ouvert aux jeunes à partir de 12 ans, sur une semaine du lundi au vendredi de 10h à 17h avec un repas collectif chaque soir.

Proposition d'une séance publique à l'issue de la semaine.

Des projets avec les établissements scolaires et les structures associatives et éducatives :

Deux formules constituent les bases pour construire un projet en commun : un atelier hebdomadaire de 3h avec un groupe de la structure demandeuse sur 6 semaines, suivies d'une séance publique. Une séance publique de théâtre forum, débat et forum à partir de maquettes travaillées et présentées par le groupe de l'atelier du mercredi soir.

Un théâtre image pour intervenir dans l'espace public :

C'est un travail autour des représentations de chacun sur une thématique. A partir d'une question, un groupe se réunit et construit des images. Elles sont présentées sur l'espace public, un animateur invite et interroge les passants sur ce qu'ils voient puis leur propose d'intervenir en complétant l'image. Ainsi une sorte de débat s'organise là, entre les gens qui sont là, à ce moment là. Elle peut permettre de mettre en corps des difficultés et représentations et de dénouer des situations.

Moyens mis en œuvre

L'accueil au bistrot associatif, la mise à disposition de la grange de l'association, les temps de bilan et d'évaluation avec les participants aux ateliers, les partenaires, deux animatrices socio-culturelles formées à la pratique du théâtre forum, les temps de préparation, de sollicitation et de coordination de l'action, le partenariat et les relations avec les structures éducatives et associatives des quartiers et des services de la ville.

Partenariat mobilisé

Structures éducatives et associatives des quartiers et de la Ville (IFEP, lycée Truffaut, CEF, FAE, ADSEAO et les services de la Ville (service Prévention, CCAS dans leur mission réussite éducative).

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

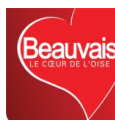
L'évaluation est permanente et permet de réajuster le projet au cours de l'année :

Par les indicateurs qualitatifs : respect des règles et des codes du groupe, compréhension de la méthode, prise de parole dans le groupe, capacité à faire le récit d'une situation difficile à vivre, la régularité de la participation, capacité du groupe à s'emparer d'une question individuelle pour la rendre collective.

Par des indicateurs quantitatifs : nombre de participants aux ateliers, nombres de séances publiques, nombre de demandes d'intervention par les structures associatives et éducatives des quartiers prioritaires, nombre de spectateurs à une séance publique, et interventions sur une question lors d'une séance publique.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 100 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	1 600 €	FIPD	5 000 €
Autres services extérieurs	700 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
Frais de personnel	21 450 €	Agence de service et de paiement	14 000 €
Impôt et taxes	150 €	Ressources propres	3 000 €
TOTAL	28 000 €	TOTAL	28 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E2	Chantier éducatif - Une démarche de développement durable et de valorisation des richesses sociales
	Maîtrise d'œuvre : Écume du Jour

Finalités de l'action

Contexte

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin d'occupations en extérieur. Ils ont besoin d'activités qui les valorisent et leur permettent de s'investir, de partager avec d'autres, d'expérimenter la construction collective et la vie en groupe autrement qu'à l'école ou dans leur foyer d'hébergement.

Objectif Général

- Favoriser la capacité à vivre et travailler en groupe et à construire un projet collectif ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ;
- Mobiliser les jeunes sur un travail d'expérimentation, de construction et un travail artistique ;
- Ouvrir les jeunes et les adultes à la problématique de l'environnement ;
- Travailler sur l'aménagement d'un espace.

Public visé	Localisation de l'action
Les chantiers sont ouverts aux jeunes à partir de 14 ans issus des quartiers prioritaires cherchant à s'initier aux techniques proposées ; en rupture avec le système scolaire ; suivis par les services éducatifs et/ou judiciaires, en insertion sociale ou professionnelle.	L'Écume du jour – le jardin partagé situé sur les hauteurs de St Jean

Description de l'action

L'association propose aux jeunes de se mobiliser sur des travaux de valorisation et d'aménagement au sein de l'association et au jardin partagé, sur 3 semaines de chantier, durant les congés scolaires. Les chantiers sont ouverts aux jeunes à partir de 14 ans, ils se déroulent sur toute la semaine de 9h à 17h.
 Une phase de sensibilisation début 2014 : mobilisation des jeunes et d'adultes avec le groupe bricolage et les mercredis au jardin partagé.
 Une semaine de chantier au printemps 2014 : du 22 au 26 avril au jardin partagé de l'association : fin de construction du cabanon, aménagement de la cave à légumes, du jardin, entretien des toilettes sèches et de la cabane, réaménagement du mur végétal, plantations à l'Écume du jour.
 Deux semaines de chantier d'été sur juillet 2014 : réfection et peinture de la façade de l'association, mosaïque et aménagement d'un mur d'expression sur la terrasse extérieure, construction, rénovation de mobilier (chaises, tables, étagères) à partir d'objets recyclés. Valorisation de la grange accueillant les expositions.
 Chantier ponctué de matinées au jardin partagé : aménagement intérieur du chalet, jardinage, entretien, récolte, préparation des repas avec les légumes récoltés.
 Les jeunes ont la possibilité de s'inscrire sur une semaine ou sur les deux.

Moyens mis en oeuvre

Des moyens humains : deux animatrices, l'accueil dans le bistrot associatif du mardi au samedi, le groupe bricolage et les jardiniers bénévoles de l'Écume du jour, des personnes ressources (bénévoles ou professionnelles)
 Des moyens matériels : les locaux de l'Écume du jour, un jardin partagé (rue de la cavée aux pierres) prêté par la Ville, des outils de jardinage, de bricolage, mosaïque, peinture.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Service social et Direction prévention sécurité), services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse; le Fusain Ailé, la Maison des Ados, la résidence jeunes et le Foyer des Jeunes travailleuses, le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de St Jean.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilans réguliers individuels et collectifs lors des chantiers, recensement des échanges de savoirs réalisés, analyse du déroulement des chantiers.
 Bilans avec les adultes référents des structures partenaires, utilisation d'outils d'évaluations ludiques.
 Nombre de jeunes inscrits, leur implication dans les animations proposées, les prises d'initiative des participants, le comportement citoyen dans le groupe, la qualité des travaux réalisés.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 700 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	950 €	ACSÉ (VVV)	4 000 €
Autres services extérieurs	100 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
Frais de personnel	16 400 €	Autres établissements publics à trouver	3 000 €
Impôt et taxes	250 €	DDPJJ	500 €
Personnel bénévole	4000 €	Agence de service et de paiement	5 000 €
		bénévolat	4 000 €
TOTAL	23 500 €	TOTAL	23 500 €

Action E3 Soutien à la parentalité

Maîtrise d'œuvre : A.P.C.E. (Association pour le Couple et l'Enfant)

Finalités de l'action

Contexte

Tous les parents peuvent être confrontés, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale. Ils peuvent alors s'orienter vers une structure adéquate et entrer en relation avec des professionnels pouvant les aider et échanger avec eux, en dehors d'un cadre judiciaire ou « socio-éducatif ».

Objectif Général

Prévenir les dysfonctionnements familiaux en facilitant les échanges intrafamiliaux. Contribuer au renforcement ou au rétablissement de la fonction parentale face aux difficultés et crises traversées en collaboration avec les acteurs de terrain. Accompagner et soutenir les parents dans leurs capacités parentales.

Public visé

Parents résidant dans les quartiers prioritaires et rencontrant des difficultés (dans leur couple, leur travail) ayant des répercussions sur le climat familial.

Localisation de l'action

Maison des Services et des Initiatives, rue Maurice Segond– quartier St Jean
le jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier St Lucien, 2 rue de la Tour – quartier Soie Vauban
le lundi de 9h à 12h
Espace Argentine – 11 rue du Morvan
le jeudi de 13h30 à 16h30.

Description de l'action

Renforcer ou rétablir la fonction parentale en collaboration avec les acteurs de terrain. Donner la possibilité pour certains parents d'aborder leurs problèmes au cours d'entretiens individualisés avec des professionnels familiaux.

Il s'agit de permettre à des familles à faibles revenus de consulter gratuitement une conseillère conjugale et familiale ou un psychologue afin d'évoquer les problèmes qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants, notamment au cours de crises liées à certaines étapes de la vie (naissance d'un enfant, crise d'adolescence, décès...), ou à un événement particulier (relation extra-conjugale, chômage, maladie, alcoolisme, reconstitution familiale...), ou encore lors de difficultés à vivre une séparation, des situations de violences conjugales, une interruption de grossesse, des problèmes de communication.

Les parents, lors de la première demande se sentent souvent perdus, déprimés devant leurs difficultés familiales et le mal être de leurs enfants. Après dédramatisation, les parents reprennent confiance en eux, clarifient leur rôle, leur place, une amélioration de la communication parents enfants est constatée avec diminution des troubles du comportement. Pour certaines situations plus compliquées, une réorientation est proposée: il s'agit souvent d'un suivi psychologique, soit pour l'enfant, soit pour un des parents.

Moyens mis en œuvre

Mise à disposition de bureaux de permanence par la ville de Beauvais
Un accueil téléphonique de 9h 30 à 19h 00 du lundi au vendredi
Le fait d'être accueilli par un professionnel a eu aussi pour effet de renforcer la certitude d'une écoute : l'évaluation et l'orientation qui en résulte, se veut plus appropriée.
La coordination et le relais entre praticiens permettent une réponse rapide aux personnes et une prise en compte de leur demande.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général (MSF) MSA, CCAS, Justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Outil statistique permettant de comptabiliser le nombre d'entretiens par famille, le sexe des personnes reçues, le type de problématique, l'âge, la profession.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	100 €	Ville de Beauvais	5 500 €
Services extérieurs	600 €	ACSÉ	7 000 €
Autres services extérieurs	3 050 €	Conseil Régional de Picardie	2 000 €
Impôts et taxes	400 €	CAF	6 000 €
Frais de personnel	15 900 €	Ressources propres	1 500 €
TOTAL	22 000 €	TOTAL	22 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E4	Médiation Familiale
	Maîtrise d'œuvre : A.P.C.E. (Association pour le Couple et l'Enfant)

Finalités de l'action

Contexte
 Depuis les 15 dernières années, le nombre de divorces en France est d'environ 120 000 dont 70 000 divorces impliquant des enfants mineurs. Environ 120 000 enfants sont ainsi concernés chaque année par le seul divorce.
 Le taux global du divorce atteint 46% en France en 2010. Il était de 30% en 1985 et de 10% en 1970.
 Si l'on prend en considération tous les enfants qui dépendent de leurs parents, non financièrement autonomes, étudiants, handicapés, le nombre d'enfants séparés d'au moins un parent est de 2 235 000 (recensement 2006), soit 16 % de l'ensemble des enfants.

Objectif Général
 La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Le médiateur familial, tiers neutre et impartial, accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable tenant compte des besoins de chacun des membres de la famille et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale.
 Le plus souvent les questions concernent le divorce et la séparation, mais les difficultés traitées par la médiation familiale peuvent concerner également celles des grands parents et/ou des familles recomposées, des relations entre parents et enfants. La médiation familiale, tiers impartial et neutre, peut permettre de sauvegarder des relations constructives avec l'enfant, le comprendre et l'aider à s'épanouir.

Public visé	Localisation de l'action
Personnes et familles confrontées aux conséquences d'une séparation ou dans le cadre de dysfonctionnement des relations familiales (adultes et enfants).	Locaux pour accueillir le public : l'UDAF de l'Oise Public originaire de Beauvais et son agglomération.

Description de l'action

La médiation familiale ne se limite pas à la fonction des règlements des conflits conjugaux, mais laisse une grande part à la prévention et au lien familial. Elle a un effet de soutien pour la parentalité et pour l'exercice de la co-parentalité. En favorisant le dialogue entre les parents, la médiation permet de prévenir ou de repérer l'apparition de difficultés ou de troubles éventuels chez les enfants et les ados. Le recours à un tiers impartial et neutre peut permettre de sauvegarder des relations constructives avec l'enfant, le comprendre et l'aider à un moment où il franchit une étape décisive de sa vie.
 Il s'agit d'accompagner les parents à mieux communiquer entre eux, à pouvoir s'exprimer dans un espace sécurisant et neutre, à responsabiliser les parents, à réajuster les relations en fonction des nouveaux besoins des enfants, à faire en sorte que la compréhension mutuelle permette de ne pas les entraîner dans des attitudes ou des solutions extrêmes. Prévenir les conflits familiaux inextricables, accompagner les parents dans la compréhension de ce qui fait conflit et la recherche des solutions qui répondent aux besoins de chacun et favoriser le bien-être, et l'épanouissement physique et psychologique des enfants.
 Les séances de médiation familiale durent environ 2 heures.

Moyens mis en oeuvre

Les médiations sont assurées dans les locaux de l'UDAF de l'Oise.
 Un accueil téléphonique de 9h 30 à 19h 30 du lundi au vendredi est assuré par un professionnel.
 Des horaires adaptés aux contraintes familiales ou professionnelles des usagers, soit du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous de 9h00 à 19h30.
 Les médiations mises en place sont des médiations conventionnelles.

Partenariat mobilisé

Conseil Général (MSF), MSA, CCAS, Service Prévention, Justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'association utilise les indicateurs mensuels demandés par la CAF de l'Oise ainsi que les indicateurs CNAF : nombre de médiation terminées, en cours, durée des médiations, nombre de participants, nombre de médiations ayant donné lieu à un accord ou non, etc

Plan de financement prévisionnel			
DÉPENSES		RECETTES	
Achats	600 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Services extérieurs	7 000 €	ACSÉ	10 000 €
Autres services extérieurs	16 100 €	Justice	10 000 €
Impôts et taxes	4 700 €	DDCS	10 000 €
Frais de personnel	67 800 €	CAF	63 000 €
Autre charges de gestion	9 800 €	Participation usagers	6 000 €
		MSA	2 000 €
TOTAL	106 000 €	TOTAL	106 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E5	Service d'accueil et d'information
	Maîtrise d'œuvre : CIDFF Oise

Finalités de l'action

Contexte

Le Centre d'Information pour les droits des femmes et des familles de l'Oise (antenne de Beauvais) apparaît comme un pôle ressource pour les beauvaisiennes. Celles-ci sont souvent mal informées en matière de violence, de discrimination, de santé et d'accès aux droits (sociaux et économiques). Elles cumulent souvent de nombreux handicaps qui nécessitent un accompagnement spécifique : formation, expérience professionnelle, maîtrise de la langue, mobilité, garde d'enfants... De plus, et comme au niveau national, les habitantes de la ville de Beauvais ne sont pas épargnées par le phénomène de violences conjugales. Face à ces situations, le CIDFF apporte des réponses de proximité.

Objectif Général

Accueillir, accompagner et orienter des personnes en difficulté, notamment les femmes (de l'immigration) et les orienter au mieux vers les services compétents. Informer gratuitement et confidentiellement, sans discrimination le public en général et les femmes en particulier dans tous les domaines de la vie quotidienne. Accueillir et écouter toute femme confrontée à un problème de violence ou à une situation conflictuelle et l'accompagner dans ses démarches. Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation du public en général et des populations victimes de discrimination en particulier. Inviter les femmes à des rencontres, des échanges sur différents thèmes (Droit des étrangers, les mariages forcés, la polygamie, accès aux Droits).

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers prioritaires, principalement des femmes (90% du public) mais aussi des hommes	Beauvais – quartiers Argentine et Saint Jean

Description de l'action

Le CIDFF se propose de reconduire son action d'information par des permanences de proximité, au plus près des femmes et des familles en demande. L'association tient des permanences dans les quartiers prioritaires (Saint-Jean, Argentine), à la maison du Conseil Général, Espace Galilée. Le CIDFF assure une écoute attentive, adaptée confidentielle et accompagne les femmes dans leur cheminement quelle que soit leur décision. Les informations données touchent tous les domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit des biens), mais également la vie quotidienne (la prévention santé, la vie relationnelle, etc..) Par ailleurs, des séances d'information collective pourront être organisées sur les différents quartiers. Les thèmes abordés pourront être sur le droit (droit des femmes, du travail, droits et devoirs réciproques), sur la lutte contre les violences, sur la vie quotidienne, l'égalité, la citoyenneté. Les interventions se feront également en milieu scolaire, lieu particulier de prévention, d'information et d'échanges.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une juriste
 Moyens matériels : 2 bureaux (1 sur le quartier Argentine à l'Espace Argentine et prochainement "La Bulle", 1 sur le quartier Saint Jean à la Maison des Services et des Initiatives Harmonie) mis à disposition par la ville
 Matériel informatique, internet, imprimante, fax

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, DRDF, ACSÉ, ARS, Centres Hospitaliers, services de Police et de Gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis, PLIE du Beauvaisis, travailleur social et psychologue au Commissariat, Maison du Conseil Général, établissements scolaires.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes conseillées et accompagnées – répartition Hommes Femmes
 Nature des problématiques rencontrées par les personnes, objet de leur démarche
 Nombre et nature des orientations réalisées
 Statistiques annuelles et intermédiaires

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats matières et fournitures	914 €	Ville de Beauvais	7 500 €
Services externes	2 828 €	ACSE	10 000 €
Autres services externes	6 287 €	DRDFE	11 446 €
Frais de personnel	39 776 €	Fonds propres	18 409 €
		Emploi solidaire Conseil Général	2 450 €
TOTAL	49 805 €	TOTAL	49 805 €

Action E6	Accès à la Justice des personnes marginalisées (Boutique solidarité)
	Maîtrise d'œuvre : EMMAÛS

Finalités de l'action

Contexte

Pour une grande partie du public accueilli au sein de la Boutique Solidarité d'Emmaüs, le rappel à la loi n'est pas toujours suffisant. Il est devenu indispensable d'organiser des circuits de communication et de coopération avec les différents services administratifs afin de pouvoir :

- Rassurer les victimes potentielles ("deal", "racket"...);
- Prévenir les délinquants potentiels des risques encourus ;
- Construire de nouvelles passerelles entre l'accueil, la resocialisation (mission de la Boutique) et les offres d'insertion.

Objectif Général

Pérenniser la coopération avec les différents services ayant pour mission le respect et l'application de la loi ;
 Reposer les cadres de la loi dans les parcours d'errance des personnes en difficulté ;
 Soutenir, accompagner, informer les public marginalisés, qu'ils soient en rupture ou en difficultés dans leurs contacts avec la Justice et les services administratifs, les services sociaux, les forces de police ;
 Accompagner le public pendant les périodes d'attente de jugement et d'après condamnation. Reposer les cadres de la loi française pour les publics étrangers ;
 Rassurer et orienter les victimes en les soutenant dans leurs démarches (dépôt de plainte, etc) ;
 Prévenir des actes de délinquance (faire réfléchir le public à la récidive, tenter de faire mesurer les risques encourus).

Public visé	Localisation de l'action
Toutes personnes accueillies à la Boutique Solidarité 2382 personnes en 2012 ont bénéficié d'un suivi alimentaire et/ou hébergement et/ou vestiaire.	Beauvais – tous quartiers Boutique Solidarité – Rue Jean-Baptiste Oudry

Description de l'action

Soutien et accompagnement des personnes dans leurs différents contacts avec les services administratifs (Police, Préfecture, services sociaux...) et mise en place d'un système de médiation.
 Travail sur la mobilisation des personnes fragiles pour témoigner des différentes violences vécues dans la rue. Repérage, information, orientation et suivi des publics délinquants potentiels. Travail de réflexion pour simplifier l'accès à la formation.
 Suivi des personnes incarcérées, en attente de jugement ou sortant de prison, lieu ressource afin de simplifier leurs contacts avec le système judiciaire. Échanges avec les partenaires spécialisés.
 Travail sur la rupture de personnes marginalisées ayant commis des actes de délinquance avec les services de police, de justice, dans le but de restaurer des liens, d'accepter de comprendre et d'accepter de faire sa peine.
 L'association Emmaüs contribue ainsi à prévenir les comportements délinquants et la récidive, à la fois en soutenant les victimes, mais également en favorisant le traitement des comportements déviants, du fait de la coopération développée avec les autorités publiques.

Moyens mis en œuvre

L'équipe accueillante de l'accueil de Jour Boutique Solidarité
 Accueil, écoute, information, orientation, accompagnement
 Travail de groupe ou accompagnements et entretiens individuels
 Synthèse avec les partenaires si nécessaire

Partenariat mobilisé

CCAS, SATO, Pôle Emploi, ARS, Centre Hospitalier, SPIP, contrôle judiciaire, associations locales (ADARS, ANPAA, ABEJ...), forces de police, direction prévention sécurité de la ville.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes suivies ou concernées par les différentes interventions
 Spécificité des entretiens / type de problématiques traitées, nombre et nature des orientations réalisées
 qualité des relations développées avec les partenaires

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	800 €	Ville de Beauvais	6 098 €
Services extérieurs	270 €	FIPD	2 500 €
Autre services extérieurs	1 350 €	Subventions privées	2 800 €
Impôts et taxes	1 500 €	Association Emmaüs	3 422 €
Frais de personnel	10 000 €		
Frais de structures	900 €		
TOTAL	14 820 €	TOTAL	14 820 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E7	Prévention spécialisée
	Maîtrise d'œuvre : IFEP

Finalités de l'action

Contexte

Depuis plusieurs années, différentes actions de prévention ont été mises en place, notamment dans le cadre du CLS. Il existe encore de nombreux jeunes qui ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la Ville en général, et qui peuvent être parfois, isolés ou en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Une présence quotidienne d'éducateurs formés est donc nécessaire pour aller à la rencontre de ces jeunes et établir un projet avec eux. L'association IFEP a donc été habilitée dans le but de constituer une équipe d'éducateurs spécialisés dont l'activité est basée sur le travail de rue et une présence sociale active sur les quartiers de la Ville de Beauvais.

Objectif

Obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et attentes tant sur le plan individuel que collectif par une action de présence sociale dans l'ensemble des lieux institutionnels ou non, fréquentés par le public ciblé. Assurer un accompagnement éducatif tant sur le plan individuel que collectif vis à vis des jeunes et des groupes. Agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux. Rétablir le respect d'une Loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques asociales.

Public visé	Localisation de l'action
Public 11-21 ans (la classe d'âge pourrait être revue et élargie conformément au référentiel départemental travaillé avec le Conseil Général)	Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Action de présence sociale et sur le milieu, des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout des lieux fréquentés par le public jeune (centres commerciaux, équipements sportifs, lieux de regroupements fréquents, etc.) Développer un réseau avec les différents acteurs oeuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers. Modalités d'actions prévues par la Convention du 10 Juin 2003 signée entre la Ville de Beauvais et le Conseil Général. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat. Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du CLS. Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative, en lien avec l'Éducation Nationale et les services sociaux. L'évaluation est assurée par le Comité de Ville et le Comité de Pilotage de l'association (prévue par la Convention de 2003). Un bilan quantitatif et qualitatif annuel est établi, au delà des réunions du Comité de Ville (trimestriel) et du Comité de Pilotage (semestriel) précisant le nombre de jeunes connus et suivis, la répartition par catégorie (âge/sexe/lieu de résidence) et la nature des problématiques.

Moyens mis en oeuvre

9 éducateurs/ éducatrices, sous la responsabilité d'un chef de service, assurent un travail de rue dans les quartiers prioritaires de la ville pour aller au contact du public jeune
 une secrétaire à mi temps et une psychologue à 10%
 Écoute, accompagnement éducatif, entretiens suivis individualisés, mise en place d'ateliers socio-éducatifs
 Activités, sorties, séjours

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), Conseil Général de l'Oise, Partenaires du CLS, associations de quartiers, DDCCS, PJJ, Inspection Académique de l'Oise, collèges

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilan annuel adressé au Conseil Général de l'Oise et à la ville de Beauvais ;
 Points d'étapes réguliers lors des comités de pilotage et des comités de ville ;
 Nombre de jeunes accompagnés, taux de renouvellement, répartition filles/garçons ;
 Problématiques repérées, problématiques traitées ;
 Orientations réalisées ;
 Nombre et nature des actions socio-éducatives.

Plan de financement prévisionnel			
DÉPENSES		RECETTES	
Coût de l'action	581 462 €	Ville de Beauvais	174 439 €
		Conseil Général de l'Oise	407 023 €
TOTAL	581 462 €	TOTAL	581 462 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E8 Ateliers de socialisation et d'éducation à la citoyenneté

Maîtrise d'œuvre : IFEP

Finalités de l'action

Contexte

L'association I.F.E.P a constaté, dans le cadre des accompagnements menés au quotidien auprès du public jeune, l'importance de favoriser la construction sociale d'un collectif qui permette à chaque individu de jouer et d'assumer un rôle, dans le sens de l'intérêt commun et partagé. Notre équipe éducative œuvre ainsi avec force au décloisonnement des publics dans le respect des différences et dans le sens d'une mixité sociale, culturelle et de genres, apaisée. De plus, un certain nombre de jeunes en voie de marginalisation ne sont pas réceptifs aux propositions d'accompagnements classiques. Il est ainsi nécessaire de s'appuyer sur des outils éducatifs à vocation collective afin de créer du lien avec ce public.

Objectif Général

L'objectif principal est de permettre au public jeune en difficulté, en voie de marginalisation et le plus éloigné de la culture, de la musique, de la vie sociale, d'y accéder via la pratique d'un instrument de percussion afro-brésilien au sein d'un collectif, le théâtre et la découverte des métiers des arts et spectacles. Il vise à favoriser l'élaboration et l'appropriation d'un projet collectif qui permette l'épanouissement personnel ainsi qu'un travail sur soi et sur la réalisation collective, et qui donne place à l'expression des identités et des singularités (individuelles et collectives, inter et multiculturelles, intergénérationnelles). Par une pratique musicale collective, l'objectif est de mettre en place une nouvelle possibilité d'intervention : la possibilité de voir ces jeunes autrement et qu'ils puissent se voir autrement. Ce outil éducatif constitue ainsi un vecteur pour toucher d'une manière différente des jeunes en difficultés repérés par les éducateurs dans la rue et d'engager par la suite, par le lien et la relation de confiance qui auront pu être instaurés, des accompagnements individuelle pour traiter les problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes participant (exclusion, problème de comportement, difficultés familiales).

Public visé	Localisation de l'action
75 adolescents et jeunes adultes (11/15 ans) des quartiers prioritaires de Beauvais, montrant de sérieuses difficultés d'insertion et d'adaptation sociales.	Beauvais - quartiers prioritaires

Description de l'action

L'action se compose de trois ateliers socio-éducatifs :

- Un atelier « Sensibilisation et découverte de la pratique de la Batucada »
- Un atelier « Expression théâtrale »
- Un atelier « Découverte des arts du spectacle »

Il s'agit d'offrir à ces groupes de jeunes une activité de découverte. Des espaces et des lieux de vie où ils puissent prendre et apprendre quelque chose pour eux-mêmes. Un petit apprentissage ou technique d'apprentissage pour qu'ensuite chacun le désirent l'approfondisse ou l'utilise dans sa propre histoire et trajectoire personnelle. Et puis aussi offrir à ces jeunes **un apport spécifiquement culturel, social** par l'initiation à des pratiques sociales absentes de leur milieu environnant et familial. Ces actions se dérouleront tout au long de l'année durant les mercredis, les samedis et les vacances scolaires.

Elles donneront lieu à des productions réalisées par les jeunes. Ces productions feront l'objet d'expositions afin de valoriser le travail effectué par ces derniers.

Un travail en amont, pendant et après avec les jeunes :

Les jeunes mèneront des actions en amont auprès de divers partenaires, comme la SNCF, associations locales (...) afin d'aider financièrement à la réalisation du projet mais également à la valorisation de l'image des jeunes beauvaisiens.

Leur totale implication dans ce projet leur permettra également de partager cette expérience avec leurs pairs en portant à leur connaissance l'existence de métiers accessibles mais méconnus. Tout comme les lieux d'exercice de certains métiers, une couturière n'exerce pas qu'en usine, un cuisinier dans un restaurant où un électricien en entreprise, il y a d'autres possibles.

Moyens mis en œuvre

Moyens Humains : 9 éducateurs de l'IFEP.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Collèges, associations de quartier, journaux de quartier, partenaires du C.L.S.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes participant à cette action – répartition adultes/enfants, mixité des personnes, âge des personnes, lieu de résidence, type de problématiques.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	15 950 €	Ville de Beauvais	15 000 €
Services extérieurs	4 500 €	FIPD	3 000 €
Frais de déplacements	550 €	Conseil Général de l'Oise	1 500 €
		Fonds propres	1 000 €
TOTAL	20 500 €	TOTAL	20 500 €

Action E9	Sortir pour mieux grandir
	Maîtrise d'œuvre : IFEP

Finalités de l'action

Contexte
Depuis un certain nombre d'années, beaucoup de jeunes et de familles ne partent pas en vacances, restent isolés dans leurs quartiers et développent des comportements de repli sur soi et d'isolement ne favorisant pas la vie en collectivité, la solidarité, la mobilité vers les autres services de droit commun.

Objectif Général
Développer ce type d'action auprès des familles et des jeunes ayant certains comportements à risque favorise l'écoute, l'expression, le dialogue, la relation éducative et sociale, pouvant permettre de prévenir les phénomènes de marginalisation et de promouvoir l'insertion et la promotion de la personne ;
Mener un travail de socialisation et de prévention auprès des familles ciblées des quartiers prioritaires ; favoriser la mobilité des personnes ;
Permettre à des familles et leurs enfants de vivre un moment de détente et de loisirs ;
Favoriser les échanges inter-quartiers ;
Développer de nouveaux accompagnements socio-éducatifs ;
Renforcer les liens parents/enfants ;
Permettre aux familles de se ressourcer dans un cadre différent ;
Tisser un lien avec les éducateurs qui pourra permettre un accompagnement si nécessaire par la suite.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers prioritaires	Beauvais - quartiers prioritaires et destination extérieure pour le séjour

Description de l'action

Le support socio-éducatif utilisé, une base de plein air, permet de travailler avec ces jeunes et leurs familles sur la civilité, la vie en groupe, les respect des règles, la reconnaissance.
Le projet est axé sur un travail autour de la mixité sociale par l'implication des familles à toutes les tâches au cours des différentes actions.
Des rencontres d'échanges, de discussions, d'évaluation, de suivi seront mises en place. L'objectif dans cette démarche est de permettre aux jeunes et à leurs familles de découvrir leur potentialité, d'avoir confiance en eux et de prendre conscience que rien n'est jamais acquis, que le travail en réseau est aussi important dans la réussite d'un projet. Le travail des éducateurs se fera en amont, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels.
La base de plein air sera constituée d'espaces de détente, de loisirs, de cuisine. Elle sera installée au sein d'un camping (côte picarde ou autre lieu).
Les éducateurs cibleront les jeunes et leurs familles dont les conditions et les modes de vie montrent de sérieuses difficultés d'insertion et d'adaptation sociale dommageables pour eux-mêmes et pour leur environnement et qui ne peuvent, dans l'immédiat, être pris en charge dans des structures préventives classiques.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : les accompagnements lors des sorties seront assurés par les 9 éducateurs de l'IFEP (roulement) pendant les vacances scolaires
Moyens matériels : petit matériel de camping (tentes, etc), véhicule pour assurer le déplacement des familles

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Collège, associations de quartier, journaux de quartier, partenaires du C.L.S.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes participant à cette action – répartition adultes/enfants ;
Mixité des personnes ;
Age des personnes ;
Lieu de résidence ;
Type de problématiques.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 300 €	Ville de Beauvais	5 000 €
Services extérieurs	1 700 €	FIPD	1 000 €
		Conseil Général de l'Oise	500 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL	7 000 €	TOTAL	7 000 €

Action E10 Espace dynamique de remobilisation et d'intégration scolaire (EDRIS)

Maîtrise d'œuvre : IFEP

Finalités de l'action

Contexte

La déscolarisation est un phénomène de plus en plus préoccupant aujourd'hui. Nous connaissons tous la fonction de socialisation occupée par l'école dans nos sociétés. Nous pouvons alors nous interroger sur la place que les jeunes déscolarisés pourront avoir dans la société. C'est dans cet objectif que les équipes éducatives de cette association tentent de comprendre et d'agir sur ce qui peut conduire à la déscolarisation, afin d'alléger ce problème auprès des jeunes.

Objectif Général

Prendre en charge, dans le cadre d'un accompagnement global, le ou les jeunes qui sont renvoyés temporairement ou définitivement, afin d'éviter un décrochage scolaire définitif ;

Éviter que ces jeunes ne se marginalisent davantage dans leur environnement ;

Éviter que ces jeunes ne rentrent dans des processus de délinquance ;

Écouter, soutenir et mettre en lien vers d'autres services de droit commun ;

Aider à accepter et reprendre le chemin de l'école ;

Amener le jeune à réfléchir aux raisons qui l'ont conduit à être sanctionné ;

Être un interface entre ces jeunes, les établissements scolaires et les familles.

Public visé

Jeunes collégiens de 11 à 15 ans montrant de sérieuses difficultés d'insertion et d'adaptation sociale et qui sont exclus temporairement ou définitivement de leur établissement scolaire.

Localisation de l'action

Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

Mise en place d'un accompagnement spécifique et adapté à la personne exclue. Un partenariat entre l'établissement scolaire, le jeune et sa famille sera établi sur les modalités de prise en charge et le mode d'accompagnement. Cet accompagnement ne sera effectif qu'avec l'accord du jeune et de ses parents.

Les supports socio-éducatifs utilisés permettront de travailler avec ses jeunes sur la civilité, la vie en groupe, le respect des règles, la reconnaissance, l'importance de la scolarité; le travail en lien avec les associations locales et les familles aura également son importance. Des rencontres d'échanges, de discussions, d'évaluation, de suivi seront mises en place. La transversalité et la complémentarité avec les établissements scolaires, les services sociaux et les associations de quartier seront également importantes tout au long de ce projet. L'objectif de cette démarche est de permettre aux jeunes de découvrir leur potentialité, d'avoir confiance en l'adulte et de prendre conscience que rien n'est jamais acquis. Cette démarche consistera également à repérer les jeunes en grande difficulté sociale, en souffrance physique. Le travail des éducateurs se fera en amont, en lien et en complémentarité avec les autres partenaires associatifs et institutionnels.

Lorsqu'un jeune est exclu temporairement du collège, le chef d'établissement ou un responsable éducatif peut proposer aux parents du jeune de prendre contact avec un éducateur de l'IFEP ou de demander à la famille son accord pour transmettre leurs coordonnées aux éducateurs du secteur concerné.

Après un premier contact, l'éducateur propose au jeune et à sa famille un premier entretien afin de faire connaissance et de déterminer ensemble un programme d'accompagnement éducatif durant son temps d'exclusion qui peut varier de deux à plusieurs journées.

Moyens mis en œuvre

Les accompagnements seront assurés par les éducateurs de l'IFEP, suivant le quartier de résidence du jeune exclu temporairement. Les éducateurs assurent le lien avec les différents partenaires associatifs ou institutionnels qui mettent à disposition du temps pour accueillir dans leur structure les jeunes exclus temporairement 9 éducateurs

Partenariat mobilisé

La Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité et le service Jeunesse), CCAS (Dispositif de Réussite Éducative), l'Éducation Nationale, en particulier les collèges, les associations locales, la Maison des Adolescents, la Ligue de l'enseignement, les services sociaux du CG

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Grille de suivi Garçons/Filles

Assiduité, évolution du comportement, mises en lien assurées, partenaires appliqués dans le cadre de ces accompagnements

Nature des activités mises en place

Nombre de jeunes pris en charge, nature des problématiques

Bilan établi avec l'élève à l'issue des journées d'accompagnement

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 900 €	Ville de Beauvais	3 000 €
Services extérieurs	1 650 €	Conseil Général	550 €
		FIPD	1 500 €
		Ressourcess propres	500 €
TOTAL	5 550 €	TOTAL	5 550 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E11	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice – Référent Justice
	Maîtrise d'œuvre : Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis

Finalités de l'action

Contexte

Les jeunes mineurs et majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale.

La mise en place d'une structure appropriée doit permettre de répondre à chacun des besoins.

Objectif Général

Proposer des solutions d'insertion aux mineurs et majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert ou fermé et maintenir les relations partenariales permettant d'accroître les possibilités d'accueil de ces jeunes.

Contribuer à augmenter le nombre de jeunes en accompagnement, en emploi et/ou en situation d'insertion.

Trouver une solution d'insertion pour ces jeunes et majeurs en les accompagnant dans la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Contribuer à la diminution des cas de récidives en permettant à ces jeunes de se réinsérer dans un contexte professionnel plus propice à stabiliser leur situation.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif et sous main de justice en milieu ouvert et fermé.	Maison d'arrêt et MEF du Grand Beauvaisis

Description de l'action

Un correspondant justice du Service Jeunes de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient à la Maison d'Arrêt de BEAUVAIS (2 demi-journée par semaine) pour mettre en œuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer leur sortie.

De la même façon, le correspondant reçoit dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la formation les mineurs ou majeurs placés sous main de justice en milieu ouvert afin d'établir avec eux leur projet d'insertion.

Entretiens individuels avec les jeunes suite aux prescriptions des intervenants de la PJJ et du SPIP.

Participation du référent justice aux réunions avec les partenaires pour évaluer les situations individuelles et prendre la décision la mieux adaptée à chaque personne.

Moyens mis en œuvre

Une conseillère socio-professionnelle, référente de l'action et formée à la prise en charge de ces publics spécifiques.

Partenariat mobilisé

SPIP, Maison d'arrêt, PJJ, Ville de Beauvais, Pôle Emploi, Association ELAN-CES

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Logiciel « Parcours 3 » - Nombre de jeunes accueillis – Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement – Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion – Nombre d'accès à l'emploi et à la formation.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	211 €	Ville de Beauvais	7 000 €
Services extérieurs	1 756 €	FIPD	4 500 €
Autres services extérieurs	460 €	Ressources propres	4 852 €
Impôts et taxes	864 €		
Frais de personnel	12 780 €		
Charges exceptionnelles	34 €		
Autres charges	247 €		
TOTAL	16 352 €	TOTAL	16 352 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E12	Service socio-éducatif de contrôle judiciaire de l'Oise
	Maîtrise d'œuvre : ADARS

Finalités de l'action

Contexte
A la demande du TGI de Beauvais et de la Municipalité, un service de contrôle judiciaire a été créé en 1997 à Beauvais. La mise en place de cette structure permet de disposer d'un outil associatif fiable, cohérent et professionnalisé, favorisant la mise en œuvre des mesures de contrôle judiciaire assorties d'un suivi socio-éducatif. Ces mesures permettent un traitement efficace de la délinquance. Cette action fait l'objet d'une convention départementale d'objectif.

Objectif Général
Prévenir la délinquance et la récidive et favoriser l'indemnisation des victimes par les auteurs d'infractions après le jugement au moyen de l'accès de ces auteurs présumés à des ressources d'activité.
Réponse judiciaire rapide et préalable au jugement, le Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif permet la neutralisation immédiate des comportements délictueux au moyen d'un cadre contraignant, ainsi que la résorption, sur le plus long terme, des facteurs de délinquance (désœuvrement, toxicomanie, alcoolisme, troubles médico-psychologiques, sentiment d'irresponsabilité ou d'impunité). L'action peut concerner toute personne placée sous CJSE, la part des jeunes et des personnes présentant des troubles addictifs ou médico-psychologiques étant majoritaire.

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne placée sous contrôle judiciaire, et notamment les jeunes et les adultes, présentant des troubles addictifs ou médico-psychologiques qui représentent une majorité du public suivi sachant que ces obligations sont prises sous contrainte judiciaire (possibilité d'incarcération)	Beauvais et son agglomération Ressort du T.G.I. de Beauvais

Description de l'action

Il s'agit de veiller au respect des mesures prescrites par le juge : recensement de mesures, prise en charge individualisée avec entretiens réguliers, mise en œuvre des soins adaptés chez les personnes visées, travail de responsabilisation des sujets suivis.
La durée moyenne de prise en charge est de 13 mois, comprenant les visites à domicile, les entretiens dans les locaux de l'ADARS (au moins un entretien tous les 15 jours), les rencontres extérieures dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle. Le service est également habilité à procéder aux enquêtes de personnalité préalablement à la décision du magistrat.
Supervision mensuelle des pratiques et rapport individuel transmis régulièrement au magistrat instructeur.
Par ailleurs, ce service intervient également à la demande des magistrats pour d'autres mesures, notamment lors des Permanences d'Orientation Pénales (P.O.P.) : enquêtes de personnalité, enquêtes sociales rapides.
De même, ce service met actuellement en place les stages citoyenneté en lien avec le Parquet de Beauvais et des groupes de paroles (juristes et psychologues).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une chef de service et quatre contrôleurs judiciaires
Entretiens individuels réguliers au sein des locaux de l'ADARS, du TGI, de permanences extérieures, à domicile
Travail en partenariat avec les différents acteurs locaux sociaux, d'insertion professionnelle ou du champ médical
Rédaction régulière de rapports à l'attention des différents magistrats

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, SPIP, TGI Beauvais, PJJ, Conseil Général (D.T.S. du Beauvaisis), CCAS, Dispositifs d'insertion (PLIE, MEF du Grand Beauvaisis, Pôle Emploi, AREAF), SATO Picardie

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précité

Évaluation individuelle de chaque mesure partagée avec les personnes suivies ;
Rapports sociaux intermédiaires et finaux destinés aux magistrats ;
Comparaison statistique des situations initiales et finales à l'occasion du rapport d'activité annuel, intégrant des éléments d'évaluation plus qualitatifs.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 317 €	Ville de Beauvais	14 245 €
Services extérieurs	4 631 €	FIPD	4 000 €
Autres services extérieurs	2 772 €	Conseil Général de l'Oise	9176 €
Impôt et taxes	8 730 €	Frais de Justice	102 823 €
Frais de personnel	172 887 €	Subvention à trouver	57 633 €
Dotations d'exploitation	3 943 €	Autres	6 403 €
		Ressources propres	2 000 €
TOTAL	196 280 €	TOTAL	196 280 €

Action E13	Suivi des mesures éducatives et judiciaires
	Maîtrise d'œuvre : ELAN CES

Finalités de l'action

Contexte

L'action s'inscrit dans le cadre de la collaboration d'ELAN-CES avec les partenaires du Contrat Local de Sécurité depuis 1999. Compte tenu de l'existence d'actes de délinquance dans les quartiers sensibles, il est nécessaire de diversifier les structures d'accueil permettant la réalisation de mesures éducatives ou judiciaires et préventives.

Or, depuis plus de 10 ans, l'association travaille à la préqualification, la formation des personnes en difficulté. Cette expérience permet à l'association d'accueillir le public faisant l'objet de mesures éducatives et judiciaires dans les meilleures conditions. (réparations pénales, travail d'intérêt général).

Objectif Général

Améliorer la qualité de l'accueil des publics faisant l'objet d'un suivi éducatif, judiciaire ou d'une action préventive.

Favoriser la découverte et l'apprentissage de métiers au sein de chantiers d'insertion : métiers du bâtiment, propreté des espaces communs, remise en état de logements et de caves (activités de réparation pénale, travaux d'intérêt général, contrôles judiciaires) et des espaces verts.

Permettre au public accueilli de s'orienter professionnellement et d'intégrer rapidement un dispositif correspondant à leur projet.

Intégrer des mineurs et majeurs en suivi éducatif et / ou judiciaire sur des chantiers école de manière à aider ces publics à s'orienter professionnellement et à s'intégrer rapidement dans un dispositif précis correspondant à leur projet.

Public visé	Localisation de l'action
Mineurs et majeurs en suivi éducatif et/ou judiciaire Population originaire de tous les quartiers de Beauvais – 40 bénéficiaires.	Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

L'association ELAN-CES travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires, par le biais d'actions qui font l'objet de conventions avec la DDPJJ et avec le SPIP.

1ère phase : entretien préalable :

Intégrer des mineurs et majeurs en suivi éducatif et /ou judiciaire sur les chantiers d'insertion :
 les accueillir soit dans le cadre de mesures de réparations pénales, soit pour effectuer une peine de Travail d'Intérêt Général.
 Les aider à s'orienter professionnellement.

2ème phase : intégration sur le chantier :

A l'issue de l'entretien, la coordinatrice IAE affecte le bénéficiaire sur un chantier école.

Il participera soit à,

un chantier de remise en état des parties communes : peinture, maçonnerie, carrelage dans les cages d'escaliers, halls d'entrée, les caves ;

un chantier de remise en état des logements vides : lessivage, traitement des murs et plafonds, peinture, papier peint, carrelage mural, revêtement des sols.

Un chantier espaces verts : entretien et aménagement des espaces verts autour des lieux d'habitation

3ème phase : évaluation de la mesure :

Une évaluation sur le déroulement de la Réparation Pénale est établie et transmise par l'encadrant technique à la coordinatrice IAE chargée de rédiger les bilans individuels et de les transmettre aux différents services.

Moyens mis en œuvre

L'Opac met à disposition des locaux, du matériel et des matériaux nécessaires pour la réalisation des chantiers.

L'Opac de l'Oise propose à l'association Elan CES des lieux d'intervention sur les quartiers sensibles, ce qui permet à l'organisme de faire du sur-entretien

Un coordonnateur technique (gestion et coordination du chantier). Une coordinatrice d'insertion (suivi social et professionnel).

Du personnel technique assure au quotidien l'encadrement du chantier (7 encadrants). Ils dispensent aux bénéficiaires les savoir être et les savoir faire nécessaires.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), Conseil Général de l'Oise, Partenaires du CLS, associations de quartiers, DDCS, PJJ, Inspection Académique de l'Oise, collèges

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes, de majeurs accueillis dans le cadre des chantiers. Nombre de chantiers ;

Comportement du jeune ou du majeur lors du chantier. Respect des consignes, respect des autres participants ;

Une évaluation concernant le déroulement de la réparation pénale ou du TIG est établie et transmise par l'encadrant technique à la Coordinatrice Insertion par l'activité économique qui rédige les bilans individuels. Ces bilans sont transmis, pour la réparation pénale, à l'éducateur de la PJJ et pour les travaux d'intérêt général, à l'agent de probation du SPIP (rapport de fin d'exécution de peine complété par ce bilan).

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 163 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Autres services extérieurs	1 464 €	FIPD	4 000 €
Frais de personnel	12 233 €	DDPJJ	5 334 €
		Ressources propres	1 526 €
TOTAL	14 860 €	TOTAL	14 860 €

Action E14	Aide aux victimes
Maîtrise d'œuvre : ENTRAIDE	

Finalités de l'action

Contexte

Depuis 1998, la présence d'ENTRAIDE dans les quartiers permet d'assurer un service de proximité auprès des habitants victimes ou partie civile dans une procédure judiciaire. La fréquentation de ces permanences est en augmentation régulière.

Parallèlement, les personnes victimes se présentant au Commissariat pour porter plainte sont parfois démunies et désorientées face au préjudice subi. Par une présence sur place du service d'aide aux victimes, les services de police et désormais l'intervenante sociale et la psychologue au commissariat ont la possibilité d'orienter ce public vers l'association pour effectuer une aide immédiate aussi bien sur le plan juridique que psychologique.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le Barreau de Beauvais afin d'organiser un travail conjoint depuis la mise en place des permanences d'avocats, par la loi du 9 mars 2004 dite « Perben II ».

Objectif Général

Poursuivre l'accueil et l'accompagnement des victimes au cours d'une procédure pénale en améliorant leur prise en charge notamment par une orientation ciblée des victimes vers les structures les mieux adaptées à chaque situation.

Aider le plus grand nombre de victimes dans leurs démarches en les orientant et en les informant sur leurs droits tout en apportant une écoute et un soutien psychologique lorsque cela s'avère nécessaire.

Poursuivre le développement des relations partenariales afin de faire connaître le service d'aide aux victimes au plus grand nombre de personnes.

Développement de l'action sur les communes membres de la Communauté d'Agglomération (informations, affiches, présentation aux Elus).

Accompagnement des victimes de violences conjugales dans le cadre du protocole signé en Préfecture en janvier 2006 et porté par l'association.

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne victime d'infraction pénale prenant contact avec l'association soit directement au Palais de Justice, soit aux permanences sur les quartiers et au Commissariat Central.	Beauvais et son agglomération ressort du T.G.I. de Beauvais

Description de l'action

Accueil et information avec ou sans rendez-vous sur les permanences des quartiers prioritaires, au siège de l'association au TGI de Beauvais

Sur rendez vous pour les entretiens psychologiques sauf pour des cas particuliers pour lesquels il existe un besoin d'une prise en charge immédiate. Ces entretiens se déroulent au siège de l'association au Palais de Justice.

L'association assure une prise en charge de la victime tant sur le plan juridique (renseignements, préparation aux audiences, accompagnement aux audiences, récupération des dommages, orientation vers les avocats, orientation lorsque cela est nécessaire vers d'autres associations) que sur le plan psychologique (prise en charge, accompagnement durant la procédure).

Formation et information auprès des partenaires.

Pilotage du protocole d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Diffusion d'une plaquette d'information sur l'activité de l'association dans tous les établissements ouverts au public et sur les communes de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Sensibilisation des partenaires institutionnels et associatifs pour rendre plus systématique l'orientation des victimes auprès de l'association.

Moyens mis en œuvre

Permanences assurées par juristes et une psychologue sur les quartiers :

- Pôle de proximité, St Jean, le mardi matin et le vendredi matin ;
- Espace Argentine, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi ;
- Maison de quartier St Lucien, le jeudi après-midi ;
- **Commissariat central, le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.**

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (service prévention, Police Municipale, correspondants de jour), TGI de Beauvais, Préfecture de l'Oise, Conseil Général, Police Nationale, CIDFF, Établissements scolaires, associations de quartier, intervenante sociale et psychologue au commissariat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Dossier individuel établi pour chaque situation prise en charge et compte rendu d'activité sur chaque procédure (accompagnement des victimes, démarches entreprises).

Réunion semestrielle avec la Ville de Beauvais (point sur l'activité)

Nombre de victimes accompagnées – nature de l'accompagnement réalisé (juridique, psychologique), répartition par permanence

Plan de financement prévisionnel		DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 400 €	Communauté d'Agglomération Beauvaisis	44 895 €		
Services extérieurs	600 €	FIPD	23 000 €		
Autres services extérieurs	12 200 €	Ministère de la Justice	76 000 €		
Charges de personnel	134 300 €	Conseil Général de l'Oise	5 000 €		
Impôts et taxes	6 790 €	Ville de Méru	4 500 €		
Dotation aux amortissements	1 710 €	Ressources propres	6 105 €		
TOTAL	159 500 €	TOTAL	159 500 €		



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E15	Médiation pénale et directe
Maîtrise d'œuvre : ENTRAIDE	

Finalités de l'action

Contexte

Le traitement de certains dossiers de plainte par la médiation permet de résoudre des conflits avec l'aide d'un tiers. Une solution peut alors être négociée entre les deux parties et constituer une réponse rapide et adaptée de nature à rétablir, dans bon nombre de cas, la paix sociale dans les quartiers. La victime est alors entendue, l'auteur des dommages invité à réparer les conséquences de ses actes.

Objectif Général

Rechercher une solution rapide et adaptée avec l'aide d'un tiers sur des situations qui peuvent difficilement faire l'objet de poursuites au pénal et qui sont prescrites par le Parquet et résoudre le plus grand nombre possible de situations en fonction des prescriptions du Parquet, qui peuvent être de 3 à 6 mois. Trouver un terrain d'entente entre les personnes qui sont en conflit en les réunissant plusieurs fois avec un médiateur formé pour tenter de désamorcer ce type de situations et rétablir le dialogue : conflit de voisinage, violences, délit de fuite, etc. Ramener la paix sociale entre plusieurs individus d'un même quartier et éviter la récidive, tout en mettant fin à la situation, et dans le cadre d'une procédure pénale, en éteignant l'action publique par la signature d'un accord amiable. Gérer des situations conflictuelles par la médiation directe (saisine de l'association par les parties elles-mêmes hors cadre judiciaire). Mettre fin à la situation et dans le cadre d'une procédure pénale, éteindre l'action publique par la signature d'un accord amiable.

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne concernée par une plainte (victime et auteur) suite à un conflit entre deux parties.	Beauvais et son agglomération ressort du T.G.I. de Beauvais

Description de l'action

Mise en place d'une équipe de médiateurs bénévoles formés par l'INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation). Développement de relations partenariales et diffusion de la plaquette d'information dans les structures de quartier.

Convocation des parties lors d'entretiens individuels dans un premier temps. Dans un second temps, entretien avec confrontation des parties (sachant qu'il peut y avoir une à trois confrontations possibles et plus dans certains cas).

Recherche d'un accord commun : le médiateur tente de rétablir le dialogue entre les parties, de parvenir à une prise de conscience sur les faits reprochés afin d'arriver à cet accord. Ces entretiens peuvent avoir lieu dans des locaux mis à disposition par l'UDAF. L'accord trouvé comprenant l'engagement des parties est ensuite transmis au Parquet qui doit l'homologuer, et a donc l'opportunité de classer l'affaire.

Réunion semestrielle avec la Ville de Beauvais (point d'étape, Bilan)

Moyens mis en oeuvre

Des locaux loués à l'UDAF pour réaliser les médiations
 Une équipe de médiateurs bénévoles formés par l'INAVEM
 Un secrétariat pour la partie administrative : reçu des dossiers, enregistrements, distribution, rédaction des rapports, retour au parquet

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Direction prévention sécurité), partenaires du C.L.S., Parquet de Beauvais, PN, PM.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Réunion semestrielle avec la Ville de Beauvais (point d'étape, Bilan) – Comité de pilotage
 Nombre de médiations réalisées – nature des faits à l'origine de la médiation – taux de réussite (accord des parties pour la médiation, accord des parties à l'issue de la médiation pénale)

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	15 095 €
Services Extérieurs	3 400 €	FIPD	9 000 €
Autres services extérieurs	1 900 €	Prestation service	7 500 €
Charges de personnel	25 250 €	Ressources propres	405 €
Impôts et taxes	650 €		
TOTAL	32 000 €	TOTAL	32 000 €

Action E16	Ateliers d'expression pour enfants exposés aux violences conjugales
	Maîtrise d'œuvre : Ligue Française pour la Santé Mentale (L.F.S.M)

Finalités de l'action

Contexte

La Ligue Française pour la Santé Mentale intervient depuis plus de 10 ans auprès des familles du Beauvaisis rencontrant des difficultés nécessitant l'intervention de psychologues cliniciens.

Cette association comprend des professionnels spécialisés dans le suivi des violences intra-familiales, conjugales et sexuelles.

En effet, les violences conjugales constituent une priorité de l'État ; un protocole d'accompagnement des victimes de violences conjugales a d'ailleurs été signé sur le ressort du Tribunal de Grande Instance en janvier 2006 et favorise l'accompagnement de ce public.

Pour autant, aucun dispositif spécifique n'a été, jusqu'alors mis en place permettant d'accompagner les enfants eux mêmes exposés directement ou indirectement aux violences conjugales.

A ce titre, la Ligue a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants soumis ou exposés aux violences conjugales afin de répondre à un besoin pressant sur le territoire de la Ville de Beauvais.

Objectif Général

Constituer un groupe de paroles sous la forme d'ateliers d'expression utilisant la marionnette comme médiateur pour évoquer des sujets difficiles et graves qui ont pu détruire psychiquement ces enfants, mais aussi des collages montage de photos, dessins, mosaïques en prenant appui sur l'expression des émotions du visage, de mini saynètes théâtre autour des divers contextes de vie en famille.

Aider psychologiquement les enfants et adolescents, témoins ou victimes de violences conjugales et intra-familiales.

Contribuer à les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance et lutter contre le silence et l'isolement.

Apprendre à ce public à rechercher d'autres solutions que la violence pour régler les conflits.

Travailler et améliorer l'estime de soi de l'enfant et la reconstruction de soi.

Permettre le colmatage des douleurs et la réparation tout en favorisant l'expression des affects et le fait de se décharger des "trop pleins".

Utiliser les outils (marionnettes, collages montages de photos, mini saynètes de théâtre) comme un prolongement de soi pour les mises en scène.

Apprendre à se mettre à la place de l'autre, le parent positif.

Les encadrants (psychologues, animatrice) contribuent à recréer un lien de confiance adultes – enfants qui rassure les mineurs participant.

Public visé	Localisation de l'action
10 à 15 enfants et adolescents victimes ou exposés aux violences conjugales ou intra-familiales.	Beauvais – quartier argentine

Description de l'action

La Ligue Française propose l'intervention suivante : une thérapie de groupe qui permet de créer un climat chaleureux tout en permettant aux enfants de faire face à leurs expériences difficiles avec une approche ludique.

Ces ateliers d'expression permettront au cliniciens de planifier la sécurité des enfants afin qu'ils soient capables de se réfugier en lieu sûr et de demander de l'aide aux adultes. Au delà, les professionnels pourront ainsi aider à définir et nommer les différentes formes de violence, tout en privilégiant le règlement non violent des conflits et l'expression des émotions et sentiments autrement que par la violence.

Une thérapie individuelle complète la première et peut, en fonction du développement de l'enfant permettre à celui-ci d'exprimer ses expériences passées ou présentes, ses inquiétudes et de découvrir des stratégies d'adaptation.

Les groupes seront constitués avec des enfants au même stade de développement (6-11ans /11-14 ans) et seront encadrés par deux psycho-cliniciens et une animatrice. Les repérages seront effectués par le biais de la grille de Holden.

Enfin, des représentations pourront être réalisées devant un public (les parents et les partenaires du projet).

Moyens mis en œuvre

Deux psychologues cliniciennes, spécialisées en victimologie et en criminologie

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, association Jean de la Lune, Services sociaux Conseil Général, PJJ, etc...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Repérage par grilles de Holden et Vouche qui évaluent la gravité de la situation selon le degré d'exposition aux violences conjugales physiques et grille sur les conséquences de l'exposition. Evaluation des items ayant « bougé » après cette approche d'expression de groupe

Nombre d'enfants, âge, implication des enfants, évolution du comportement.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats fournitures d'entretien de bureau	200 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Documentation/matériel	210 €	FIPD	4 000 €
Transports liés aux activités et à l'animation	1000 €	Conseil Régional Picardie	1 200 €
Frais postaux, téléphone	100 €	Conseil Général de l'Oise	3000 €
Salaires Bruts	7 630 €		
Charges sociales de l'employeur	3 060 €		
TOTAL	12 200 €	TOTAL	12 200 €

Action E17 Soutien aux familles en difficulté (consultations ambulatoires)

Maîtrise d'œuvre : Ligue Française pour la Santé Mentale (L.F.S.M)

Finalités de l'action

Contexte

Certains parents se trouvent placés en grande difficulté devant les conduites inciviles ou agressives de leurs enfants et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Le manque de confiance engendre des conduites d'évitement ou de rupture avec toutes les institutions.

Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté et les institutions, ce qui est possible du fait de la rapidité du délai d'intervention et de l'adaptabilité des horaires des psycho-cliniciens.

Objectif Général

Répondre aux appels urgents des familles composant le numéro diffusé dans tous les espaces publics,

Répondre aux appels des partenaires institutionnels confrontés à des situations problématiques,

Prise en charge rapide permettant de redonner confiance aux familles,

Assurer l'identification rapide des situations permettant de réintégrer ces familles dans le système institutionnel,

Soutenir les familles dans leurs démarches, restaurer l'autorité parentale,

Revaloriser les compétences parentales par une meilleure implication de chaque parent dans le règlement des difficultés de la famille (conflits, séparation, garde d'enfants),

Aider l'action des partenaires sociaux et faciliter l'approche des institutions avec une orientation nouvelle et adaptée.

Public visé

Les familles en difficulté résidant principalement dans les quartiers prioritaires (dont 161 familles en file active au premier semestre 2013)

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

Soutien et suivi :

Prise de contact avec les familles dans les 48 h suivant l'appel (au domicile ou dans les locaux de l'espace Morvan – quartier Argentine).

Soutien individualisé pour chaque problématique (détection de la situation, réflexion sur les actions possibles à mener, travail de restructuration avec la famille).

Accueil de l'enfant ou de l'adolescent, accompagné d'un parent ou adulte tuteur responsable de l'enfant.

Assurer le relais auprès des institutions dès lors que la prise en charge est possible : orienter les familles après au moins 5 entretiens vers les partenaires institutionnels (CMP, Délégation Territoriale à la Solidarité du Beauvaisis, etc...) après avoir évalué chaque situation de manière spécifique.

Travailler sur la parentalité et la responsabilisation des parents, notamment lorsqu'il s'agit de familles monoparentales, souvent fragilisées.

Approche adaptée à l'origine culturelle des familles.

Développement de l'action sur l'agglomération :

Présentation aux Maires des 30 communes, transmission des affiches sur l'agglomération et des coordonnées des psycho-cliniciens.

Moyens mis en oeuvre

Deux psychologues cliniciennes, spécialistes en victimologie et criminologie

Permanence 5 jours sur 7, 12 mois sur 12, soirées, samedi et dimanche en cas d'urgence

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (Direction Prévention Sécurité), les partenaires du Contrat Local de Sécurité, P.J.J., Foyer ABEJ, Conseil Général, CMPP, P.N., Établissements scolaires, bailleurs sociaux, réseau associatif, ADARS, CCAS, CIDFF, Sonacotra, ARS, Justice, Entraide, intervenante sociale et psychologue au commissariat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de familles accompagnées (adultes, adolescents) – nombre moyen de consultations

Nature des problématiques

Nature des orientations réalisées

Evolution, changement de facteurs de personnalité (grille d'analyse individuelle : rigidité du caractère, égocentrisme, impulsivité, dysthymie, capacités de lien, rapport à l'altérité, prise en compte des besoins des enfants, etc).

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	55 000 €
Services extérieurs	3 600 €	FIPD	30 000 €
Autres services extérieurs	16 000 €	Conseil Régional de Picardie	10 000 €
Impôts et taxes	4 600 €	Conseil Général de l'Oise	7 850 €
Salaires et charges	95 040 €	CAF	11 000 €
Dotations aux amortissements	710 €	DDCS/REAPP	6 000 €
		MSA	600 €
TOTAL	120 450 €	TOTAL	120 450 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E18	Consultations familiales et groupes multi-parentaux
	Maîtrise d'œuvre : Étoile de soi

Finalités de l'action

Contexte
 Les parents sont parfois confrontés à des difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale et se retrouvent totalement démunis face aux comportements de leurs enfants parfois agressifs et refusant toute forme d'autorité. Ces familles sont à la recherche de soutien et d'accompagnement dans le rétablissement de leur place de parents au sein de la cellule familiale.

Objectif Général
 Permettre aux familles des quartiers prioritaires de bénéficier d'une aide thérapeutique quasi gratuite (participation symbolique), soit sous forme d'entretiens familiaux, soit dans le cadre de groupes de parole multi-parentaux. Ce projet vise à être complémentaire aux autres actions déjà engagées, telles que la médiation. L'approche thérapeutique est complémentaire à celle effectuée par les médiateurs familiaux et elle se trouve être une solution d'accompagnement plus adaptée que la médiation selon les difficultés rencontrées.

Public visé	Localisation de l'action
20 familles issues des quartiers prioritaires	Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

-Les consultations familiales sont encadrées par deux thérapeutes familiaux (un homme et une femme), afin d'avoir une double perception, et d'offrir aux usagers un double support identificatoire. Ce travail est référencé à l'approche systémique, qui privilégie la dimension globale et contextuelle des problématiques. Chaque séance dure 1 heure minimum, et dès le démarrage des entretiens, l'objectif de travail est défini avec chaque membre de la famille pour arriver à un objectif commun de changement.

-Les groupes de parole multi-parentaux favorisent les échanges d'expériences, les conseils entre parents, et produisent un impact pour tous les participants : il s'agit de l'apprentissage par analogie. Il s'avère que dans ces groupes, les parents rompus aux services socio-éducatifs accordent plus de valeur au discours d'un pair qu'à des conseils émanant d'un professionnel. Les groupes, constitués de 4 à 12 parents ou substituts parentaux, durent en moyenne 2 heures, et sont sous la responsabilité de deux intervenants, qui veillent à maintenir un cadre de liberté de parole, de respect, de confidentialité et de non violence.

Moyens mis en œuvre

3 thérapeutes et une animatrice
 Permanence téléphonique de 8h00 à 21h00
 Permanence à Argentine (espace Morvan) puis la maison des familles « la Bulle »

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Partenaire CLS, APCE

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilan qualitatif de l'action réalisée.
 Indicateurs d'activité : tableau récapitulatif des actes et de leur durée, nombre de familles suivies, nombre de groupe organisés.
 Questionnaire de satisfaction, rempli par les usagers à l'issue du travail.
 Évaluation continue effectuée avec les intéressés au début de chaque entretien, pour mesurer l'évolution.
 Évaluation mensuelle en interne de notre travail avec les familles (Intervision entre co-thérapeutes)
 Évaluation trimestrielle, sous forme de supervision à Paris

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Prestations de services	2 500 €	Ville de Beauvais	2 500 €
Charge de personnel	2 500 €	ACES	2 500 €
Gestion courante	30 €	Don	30 €
TOTAL	5 030 €	TOTAL	5 030 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E19	Travailleur social en commissariat
Maîtrise d'ouvrage : Préfecture de l'Oise, Conseil Général de l'Oise et Ville de Beauvais	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise et Police Nationale

Finalités de l'action

Contexte

La Police Nationale au cours de son activité policière, mais également lors des dépôts de plainte ou mains courantes, a connaissance de situation ne relevant pas de ses compétences ou de la Justice, mais de problématiques sociales, parfois multiples. Ces difficultés sociales peuvent à terme, contribuer à l'aggravation de situations, voire à la judiciarisation de certaines affaires. À ce titre, une action préventive et orientée vers l'accompagnement social de ce public devrait permettre d'organiser la prise en charge des personnes fragilisées ou des victimes. Cette intervention n'est pas du ressort de la Police Nationale, mais de professionnels spécialisés, à même d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide, à court terme, dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations.

Objectifs

Mise en place d'un dispositif centré sur la personne permettant la jonction entre les services de Police et les services sociaux et favorisant le soutien aux victimes et la prise en charge des problématiques sociales décelées.

Cadre du dispositif détaillé dans une circulaire du Ministère de l'Intérieur du 21 décembre 2006 : recrutement d'un travailleur social capable d'évaluer la nature des besoins sociaux révélés à l'occasion de l'activité policière.

Réaliser une intervention de proximité afin de faciliter l'accès aux personnes accueillies aux services de droit commun dont les services sociaux, l'association d'Aide aux Victimes et tous partenaires en fonction des problématiques.

La mise en place d'un intervenant social en commissariat permet d'assurer une jonction entre la sphère judiciaire (mission première des forces de police) et la sphère sociale.

Son rôle sera donc principalement tourné vers l'aide aux personnes en complémentarité avec l'association d'aide aux victimes Entraide et les services sociaux du département de l'Oise.

Public visé	Localisation de l'action
toute personne en détresse sociale ou victime d'infractions de quelque nature que ce soit détectée par un service de police	Beauvais - quartiers prioritaires entretiens dans les locaux du poste de police Clémenceau

Description de l'action

Le travailleur social a pour mission d'assurer les liaisons nécessaires à la garantie d'un traitement social adéquat des situations de difficultés particulières qui lui seront signalées par les services de la Police de la circonscription de Beauvais, dans l'exercice de leur mission ou dont il aura connaissance à l'occasion de ses fonctions auprès de la Police Nationale.

Sa mission est prioritairement tournée vers l'aide aux personnes ou à la famille excluant tout acte de Police administrative ou judiciaire.

Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité dans l'urgence, si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés.

Le travailleur social est saisi directement par les services de Police ou par les partenaires et dispose d'un accès au registre des mains courantes.

Une convention datée du 27 décembre 2007 organise le fonctionnement de ce dispositif, les missions du travailleur social et son rattachement. Conformément à la circulaire du 21 décembre 2006, à l'article 4 de la convention et en accord avec les différents partenaires du projet, ce travailleur social est rattaché hiérarchiquement au service Prévention de la ville de Beauvais et est sous l'autorité fonctionnelle du Commissaire central, ce qui lui garantit une autonomie professionnelle.

Moyens mis en oeuvre

Moyens Humains : une intervenante sociale au commissariat

Moyens matériels : bureau au sein du poste de Police Clémenceau, PC + fournitures de bureau

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (service prévention, CCAS, correspondants de jour), associations d'aide aux victimes, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs du Contrat Local de Sécurité, services de la Police Nationale (brigade des mineurs, brigade de protection des familles), psychologue au commissariat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes rencontrées et nombre de familles ;

répartition par classes d'âge, par sexe et par secteur géographique)

Nature des problématiques pour lesquelles le travailleur social est intervenu (violences intrafamiliales et conflits familiaux, séparations conflictuelles, problème des garde des enfants, mineurs en danger, public vulnérable

Nature et nombre des interventions réalisées par le travailleur social ;

notamment, nombre d'orientations réalisées / nature des partenaires institutionnels ou associatifs (relais aux services sociaux, soutien psychologique, médiation-conciliation, structures de soins, CHRS, CIDFF, aide aux victimes, plaintes, autres, etc) ;

Durée des suivis engagés par le travailleur social.

Évaluation menée par le Comité de Pilotage composé de la Préfecture, de la Ville de Beauvais,

Rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSP, au Maire de Beauvais.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	46 391 €	Ville de Beauvais	23 196 €
		Fonds Interministériel Prévention Délinquance	23 195 €
TOTAL	46 391 €	TOTAL	46 391 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET E : LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Action E20	Coordinateur du suivi renforcé des personnes sortant de détention
Maîtrise d'œuvre : Villes de Beauvais, Méru, Clermont, SPIP, Parquet	

Finalités de l'action

Contexte

L'action s'inscrit dans les objectifs définis par la circulaire relative aux priorités établies depuis plusieurs années par la politique publique de prévention de la délinquance et le Préfet de l'Oise. Lors d'une réunion en 2011 organisée par le Procureur de la République en présence des villes de Beauvais, Méru et Clermont, a été fait le constat que certains individus récidivistes sortant de détention nécessitaient une prise en charge renforcée afin de lutter contre un nouveau passage à l'acte.

Objectif Général

Le coordinateur a pour mission de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le champ de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées, afin de renforcer l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive. L'action doit également assurer l'identification préalable des personnes les plus susceptibles d'intégrer ce dispositif de suivi renforcé.

Public visé	Localisation de l'action
Les personnes mineurs et majeurs condamnées pour des délits et faisant l'objet d'un suivi judiciaire, choisies en fonction de leur passé pénal et de leur adhésion au projet et qui présentent un profil récidiviste. On peut estimer le nombre de suivi entre 30 et 40 personnes (en fonction de l'activité judiciaire du Tribunal de Grande Instance de Beauvais et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du ressort de l'Oise.	- le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - la commune de Méru - la Communauté d'Agglomération du Clermontois

Description de l'action

L'action du suivi renforcé s'axe sur quatre phases principales :

- Sélection des personnes condamnées en lien avec le Juge d'Application des Peines et le SPIP. Les personnes sont choisies soit dès leur jugement, soit durant l'incarcération soit au moment de la sortie, en fonction du passé judiciaire, du risque de récidive et de leur adhésion au projet.
- La prise en charge des condamnés doit, dans la mesure du possible, se faire le plus en amont possible, lors de la détention en lien avec les conseillers d'insertion et de probation afin de mieux préparer leur adhésion au projet et de travailler sur les causes potentielles de passage à l'acte.
- La formalisation de la mise en place du suivi et de sa durée dans un document cadre signé par le condamné, la durée étant variable selon les situations propres à chaque condamné. Le suivi renforcé n'a pas vocation de perdurer dès lors que l'individu s'est engagé dans des démarches suffisamment stables.
- L'accompagnement dans le processus de réinsertion socio-professionnelle par l'orientation vers des partenaires institutionnels et associatifs et l'organisation d'activités durant les périodes particulièrement propices à la récidive (fin de semaine). Pour ce faire, le coordonnateur du suivi renforcé reçoit régulièrement la personne condamnée et adapte son suivi en fonction des avancées effectuées.

Moyens mis en œuvre

Un coordinateur du suivi renforcé à temps plein et un coordinateur à mi-temps (psycho-criminologue) intervenant sur les territoires de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et à mi-temps sur la commune de Méru et la Communauté de Communes du Clermontois. = 1,5 ETP

Partenariat mobilisé

Mobilisation des Conseillers d'Insertion et de Probation du SPIP de l'Oise, Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Procureur de la République, le Juge d'application des peines, Juge pour Enfants, les services des communes concernées, la Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD, les services du Conseil Général

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de condamnés suivis, nature de l'infraction commise
 Durée du suivi et nature des démarches accomplies
 Activités réalisées et taux d'assiduité
 Taux de récidive des condamnés orientés, pendant le suivi et à l'échéance du suivi (sur une période de 1 an après le suivi)
 Taux d'accès à l'emploi et à la formation (nature des contrats et des formations)

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	200 €	Ville de Beauvais	10 211 €
Déplacements et services bancaires et autres	4 000 €	Ville de Méru	5 100 €
Frais de personnel	56 621 €	Communauté de communes du Clermontois	5 100 €
		FIPD	20 410 €
		Conseil Général de l'Oise	20 000 €
TOTAL	60 821 €	TOTAL	60 821 €

VOLET F

L'animation des quartiers prioritaires

- **Tous Quartiers**

- F1 Fonds de soutien aux Initiatives Locales – Ville de Beauvais
- F2 L'été s'anime dans les quartiers – Ville de Beauvais
- F3 Sorties familiales – Centre Communal d'Action Sociale

- **Quartier Argentine**

- F4 Recréer du lien social sur le quartier Argentine – Association ROSALIE
- F5 Fête du quartier Argentine – Association ROSALIE
- F6 Découvertes familiales – Association ROSALIE
- F7 Sorties familiales – Association Franco Turque
- F8 Coordination Argentine – Ville de Beauvais
- F9 Journal de quartier "argentine infos" – Ville de Beauvais

- **Quartier Saint-Jean**

- F10 Fête du quartier Saint Jean – Ville de Beauvais
- F11 Journal du quartier Saint Jean – Association ASCAO
- F12 Sorties familiales – Association ASCAO
- F13 Sorties familiales – Association BENKADI
- F14 Sorties familiales – Association Sport, évasion & diversité

- **Quartier Saint-Lucien / Soie Vauban**

- F15 Animations familiales et intergénérationnelles – Association UTILE
- F16 Journal du quartier Saint-Lucien – Association UTILE
- F17 Fête du quartier Saint-Lucien – Association UTILE
- F18 Brocante verte – Association UTILE
- F19 Coordination Saint-Lucien – Ville de Beauvais

- **Quartier Notre-Dame-du-Thil**

- F20 Sorties familiales – SOS Insertion Emploi
- F21 Fête du quartier Notre-Dame-du-Thil – SOS Insertion Emploi

VOLET F
L'animation des quartiers prioritaires

TOUT
QUARTIER



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F1	Fonds de soutien aux Initiatives Locales
	Maîtrise d'œuvre : associations de quartier

Finalités de l'action

Contexte

Les projets retenus au titre des dispositifs de la Politique de la Ville ont vocation à intégrer la programmation annuelle du Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui est entérinée au début de l'année civile. Cependant, des actions nouvelles sont susceptibles d'intervenir tout au long de l'année. Afin de permettre une plus grande réactivité du dispositif CUCS, et de répondre à des besoins particuliers recensés en cours d'année, la Ville a mis en place un Fonds de Soutien aux Initiatives Locales. Ce dernier est géré par un comité d'attribution qui se compose de représentants d'institutions ou de collectivités abondant le fonds et de représentants associatifs.

Objectif Général

Proposer une dynamique permanente de sélection de projets tout au long de l'année pour valoriser et soutenir les initiatives des habitants.
Initier des projets d'animation sur les quartiers de la ville.

Public visé

Habitants des quartiers prioritaires

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers prioritaires

Description de l'action

La Ville de Beauvais a souhaité pérenniser le Fonds de soutien aux Initiatives Locales, en étoffant le partenariat mobilisé autour du dispositif et en renforçant son caractère participatif (via notamment la création d'un comité d'attribution associant des acteurs de quartier). Le dispositif FIL permet de proposer une dynamique permanente de valorisation de projets individuels et collectifs dans les quartiers prioritaires. Les actions sont retenues dans le cadre des comités d'attribution et privilégient :

- Les initiatives susceptibles de modifier favorablement l'image du quartier dans la Ville et la perception positive de leur cadre de vie par les habitants ;
- L'expression, la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants, qu'ils soient ou non organisés en association ;
- Le rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale, les échanges entre les associations et les habitants ;
- Toutes actions ou projets émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- L'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents ;
- L'émergence d'actions sociales innovantes.

Ainsi, le FIL a vocation à soutenir des projets initiés par les habitants et acteurs associatifs des quartiers prioritaires et non le fonctionnement d'associations. Tout projet favorisant la participation active des habitants (fêtes ou animations dans les quartiers, projet à but humanitaire, interculturel...) est éligible au FIL. Dans ce cadre d'intervention, le réseau d'acteurs institutionnels mobilisé autour du FIL a vocation à intervenir non seulement pour abonder financièrement les projets, mais aussi pour apporter une expertise et un conseil aux porteurs de projets.

Moyens mis en oeuvre

Mise en place d'un comité d'attribution présidé par le Maire adjoint à la politique de la ville.
Étude des actions par appel à projets.
Remise de bilans.

Partenariat mobilisé

Ville (service Politique de la Ville), État (Préfecture, DDCS, Délégués du Préfet), CAF, associations de quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Diversité et qualité des projets présentés. Représentation des habitants. Nombre d'habitants touchés.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Coûts des Projets	30 000 €	Ville de Beauvais	30 000 €
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €

Action F2 L'été s'anime dans les quartiers

Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La période estivale met en avant chaque année les difficultés de mobilisation des acteurs sur les quartiers prioritaires tandis que les besoins sur ces sites se font plus présents qu'à l'habitude. Nombreux sont en effet les jeunes et les familles à ne pas pouvoir partir en vacances sur ces secteurs.

La municipalité souhaite à travers les associations de quartier mais également de ses services, que durant ces deux mois d'été, des animations de proximité soient proposées aux habitants.

Objectif Général

Créer des temps de convivialité et animer les quartiers pendant la période estivale ;
Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité des populations ;
Développer les dynamiques collectives et le travail en réseau.

Public visé

Tout public issu des quartiers prioritaires (jeunes, familles etc.)

Localisation de l'action

Beauvais – quartiers prioritaires

Description de l'action

En complément des activités et animations prévues sur les différents quartiers, la ville de Beauvais en lien avec ses partenaires, travaillera sur la proposition d'un programme d'actions intergénérationnelles sur le mois de juillet et août.

Ce programme d'actions sera construit sur la base d'un ou deux temps forts (cinés plein air, animations de proximité etc.) sur les différents quartiers et de sorties extérieures type sorties familiales.

Afin de communiquer les actions proposées et valoriser les différentes initiatives, une plaquette de communication sera réalisée et distribuée aux habitants.

Moyens mis en œuvre

Mise en place d'une programmation d'animations en lien avec les acteurs de quartier : organisation de réunions, bilans etc., en cohérence avec le calendrier événementiel de la ville ;
Les équipes des services municipaux présents sur le terrain : services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance etc.
Communication des actions
Bénévolat

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance, Prévention etc.), Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Médiathèques), Centre Communal d'Action Sociale, État (Délégués du Préfet), bailleurs et associations de quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Évaluation quantitative et qualitative : diversité des animations proposées, richesse du partenariat, méthodes de communication, nombre d'habitants touchés etc.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats et prestations	8 000 €	Ville de Beauvais	8 400 €
Services extérieurs	400 €		
TOTAL	8 400 €	TOTAL	8 400 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F3 Sorties familiales

Maîtrise d'œuvre : Centre Communal d'Action Sociale

Finalités de l'action

Contexte

Beaucoup de familles ne sortent pas de leur quartier. Les sorties familiales sont l'occasion pour elles de profiter d'une journée de détente et de loisirs, de découvrir un lieu, une activité, d'échanger avec d'autres habitants ou tout simplement de resserrer des liens familiaux.

Objectif Général

Permettre aux foyers Beauvaisiens défavorisés d'accéder à des sorties culturelles et de loisirs, le but étant de permettre l'accès à des sorties souvent inaccessibles faute de moyens ;

Resserrer les liens familiaux en conviant enfants et parents ;

Favoriser la rencontre entre familles résidant dans un même quartier, inter-quartiers, développer des liens intergénérationnels ;

Dynamiser la vie des quartiers en terme de réalisations d'actions, notamment à travers les coordinations.

Public visé

Familles (au moins un parent et un enfant) issues des quartiers prioritaires dont les ressources sont inférieures aux 80% du niveau de vie médian.

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine et extérieur de Beauvais.

Description de l'action

Les sorties familiales seront réalisées sur le territoire local et sur une zone géographique plus étendue (*région parisienne...*) afin de mettre en valeur les équipements locaux existants et de permettre aux foyers concernés de découvrir et, d'accéder à des équipements géographiquement plus éloignés. L'ouverture vers l'extérieur étant une demande forte de la population.

Ces sorties seront proposées en direction des habitants d'Argentine, Saint-Lucien et Saint Jean entre mai et juillet 2014.

Les sorties familiales seront basées sur un choix diversifié et proposées à hauteur de trois à quatre fois sur l'année en axant les efforts sur le volet qualitatif des propositions. En effet, la population exprime le souhait d'accéder à des sorties de type : cirque, zoo, parc d'attraction, théâtre, concert et de s'étendre à une zone géographique plus large que Beauvais.

Moyens mis en oeuvre

Suivi annuel des familles ;
Réunions préparatoires, individuelles et collectives avec les familles ;
Personnel du CCAS

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (service Politique de la ville), Associations de quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Enquête de satisfaction relative à l'organisation de chaque sortie.
Enquête faisant référence à l'organisation, le lieu, le déroulement de la journée, la période....

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	10 820 €	Ville de Beauvais	8 180 €
Autres services extérieurs	280 €	CCAS	2 920 €
TOTAL	11 100 €	TOTAL	11 100 €

VOLET F
L'animation des quartiers prioritaires

QUARTIER
ARGENTINE

Action F4 Recréer du lien social sur le quartier Argentine

Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

Finalités de l'action

Contexte

Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et ne fréquentent que trop rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.

Objectif Général

Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et adolescents des ateliers permanents au service de projets divers ayant une vocation culturelle, inter-générationnelle ;
Rendre parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints ;
Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens, l'ouverture culturelle ;
Œuvrer à une plus grande relation parentale, en modifiant le regard que parents et enfants peuvent mutuellement porter sur eux-mêmes ;
Investir les 18-25 ans dans des actions d'amélioration du cadre de vie ;
Construire l'altérité par les échanges de savoir, la mutualité au travers d'animations ;
Développer le cadre de vie, le sens du respect de la nature, du bien commun, par la réalisation, par les familles, de massifs de fleurs, de végétaux ;
Développement d'un partenariat avec d'autres associations ;
Ouvrir les jeunes sur l'offre culturelle et éducative du quartier, de la ville.

Public visé	Localisation de l'action
Les enfants et les jeunes du quartier Argentine	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Différents ateliers sont proposés tout au long de l'année, encadrés par les parents, des bénévoles et deux animateurs salariés :

Enfants et ados : chaque mercredi et samedi après-midi (13h30-17h). Durant ces ateliers, les enfants et jeunes font l'apprentissage d'un « bien vivre ensemble », du respect des différences et apprennent à réaliser ensemble des projets mis en valeur lors des temps forts, à s'engager dans la durée. Selon les projets retenus, ils font des apprentissages diversifiés et de manière ludique tant par différentes activités créatives, artistiques, l'éducation à la nature.

Adultes : Les lundi et vendredi après-midi (13h30-16h30). Espace de rencontres, d'échanges qui ouvrent sur un soutien à la parentalité, activités créatrices diverses avec des opérations vente pour participer au financement d'actions, préparation de temps forts pour le quartier.

Les temps forts sur le quartier :

- la fête du jeu qui se déroule chaque année en mai Place de France : cette fête est préparée tout au long de l'année lors des ateliers ;
- des après-midi et soirées famille (à étendre) ;
- l'organisation d'un séjour d'été pour les familles qui se déroule en juillet.

Des projets sur la thématique du cadre de vie :

Amélioration du cadre de vie : espaces floraux et chantiers éducatifs / Education au respect de la nature / rencontres inter-générationnelles
Chaque trimestre dans chaque groupe : sondage direct avec les enfants et jeunes : Que garder, Que modifier, quelle initiative mener ?

Moyens mis en œuvre

Accueils réguliers 4 fois/semaine avec 1 à 3 temps forts par trimestre, 1-2 emplois aidés, important bénévolat, interventions de prestataires compétents

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil général de l'Oise, CAF, associations de quartier, associations beauvaisiennes, maison La Compassion.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilans réguliers avec les acteurs des animations, des usagers, du conseil d'administration, l'implication dans la durée des personnes, le respect des réalisations, l'implication des parents dans les actions menées sur le quartier, l'intégration et la participation à d'autres propositions sur le quartier.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	23 500 €	Ville de Beauvais	8 500 €
Services extérieurs	10 900 €	ACSÉ	8 000 €
Autres services extérieurs	700 €	CAF de l'Oise	29 000 €
Frais de personnel	34 000 €	Vente de produits finis	7 000 €
Impôts et taxes	8 000 €	Agence de service et de paiement	21 000 €
Dotations aux amortissements	3 900 €	Aides privées	2 000 €
Mise à disposition de locaux et de prestation	9 000 €	Autres produits de gestion courante	5 000 €
Bénévolat	20 000 €	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	9 000 €
		Bénévolat	20 000 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL	110 000 €	TOTAL	110 000 €

Action F5	Fête du quartier Argentine
	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

Finalités de l'action

Contexte

Les quartiers prioritaires souffrent trop souvent d'une image négative ainsi que d'un déficit d'animation locale. En réponse à cette situation, la ville de Beauvais a soutenu des projets de fête de quartier, renouant ainsi avec la création de moments festifs, conviviaux, apportant localement un temps d'animation. Les fêtes de quartier rythment désormais la vie des habitants de ces mêmes quartiers en permettant à divers acteurs (associations, institutions, etc.) de travailler ensemble en développant des projets tout au long de l'année.

Objectif Général

Créer un temps de rencontre et de partage entre les habitants du quartier Argentine ;
Lutter contre l'isolement des personnes, participer à la construction d'une identité de quartier ;
Renforcer le sentiment d'appartenance au quartier ;
Mobiliser les associations et acteurs locaux intervenant dans le champ culturel, socioculturel, social.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public	Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

L'organisation de la fête de quartier se situera à la fin de l'été 2014 (date à définir) :

Les étapes suivantes seront entreprises :

- Mobilisation des acteurs de terrain (associations, habitants ...).
- Définition du projet, mise en place de réunions (thème, organisation générale, ...).
- Présentation des activités des associations, animations diverses (fanfares, stands, jeux, etc.).
- Implantation, montage et démontage du dispositif d'animation (barnums, etc.).
- Une tombola, comme en 2013, peut être envisagée.

Moyens mis en oeuvre

Organisation de temps de rencontre avec les partenaires pour le déroulé, la répartition des rôles, la communication de la fête ;
Matériels des Services techniques

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, associations locales, associations beauvaisiennes, commerçants.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants
Implication des habitants

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	5 300 €	Ville de Beauvais	6 000 €
Services extérieurs	100 €	Bénévolat	2 500 €
Autres services extérieurs	570 €		
Sacem	130 €		
Bénévolat	2 500 €		
TOTAL	8 500 €	TOTAL	8 500 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F6	Découvertes familiales pour les habitants du quartier Argentine
	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

Finalités de l'action

Contexte

Les habitants des quartiers prioritaires se plaignent souvent de pas être en capacité de sortir du quartier en famille, de pouvoir s'offrir des temps de détente avec leurs enfants. Les statistiques indiquent que de moins en moins de personnes sont susceptibles de partir en vacances sur la période estivale.

Objectif Général

Favoriser les liens familiaux et la relation parents enfants ;
Permettre aux habitants d'avoir accès à des découvertes culturelles, des temps ludiques en famille ;
Responsabiliser les parents.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (59 personnes à chaque sortie – pas d'enfants non accompagnés)	Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

L'action s'articule autour de 3 temps distincts :

- préparation aux sorties (infos, sécurité, programme...)
- les sorties : en avril, une journée familiale dans un parc d'attraction et en août, une journée familiale au zoo de Vincennes
- restitution sous la forme d'expositions, carnets de voyage, vidéo et temps d'échange etc.

Moyens mis en oeuvre

Encadrement bénévole
Atelier régulier 2 fois par semaine sur l'année
Liens et action régulière avec les enfants et adolescents
Communication afin d'informer les familles hors association.

Partenariat mobilisé

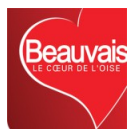
Ville de Beauvais, associations locales, associations beauvaisiennes.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants
Implication des habitants
Qualité des visites, des échanges entre les habitants
Bilan à cocher par les familles
Implication dans le temps de retour

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 550 €	Ville de Beauvais	1 500 €
Services extérieurs	1 750 €	CAF de l'Oise	1 500 €
Autres services extérieurs	100 €	Aides privées	500 €
Bénévolat	500 €	Participation usagers	900 €
		Bénévolat	500 €
TOTAL	4 900 €	TOTAL	4 900 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F7	Sorties familiales
	Maîtrise d'œuvre : Association Franco-Turque

Finalités de l'action

Contexte

Les habitants des quartiers prioritaires se plaignent souvent de pas être en capacité de sortir du quartier en famille, de pouvoir s'offrir des temps de détente avec leurs enfants. Les statistiques indiquent que de moins en moins de personnes sont susceptibles de partir en vacances sur la période estivale.

Objectif Général

Offrir un temps de détente aux familles issues principalement des quartiers prioritaires ;
Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs ;
Permettre aux habitants des quartiers, en particulierité Argentine, de sortir de leur quotidien ;
Favoriser les temps d'échanges intergénérationnels.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public	Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

Pendant l'été 2014, l'association Franco-Turque de Beauvais organisera 2 sorties familiales.

Une sortie serait une sortie traditionnelle à la mer, afin de profiter du beau temps en famille.
Ensuite la deuxième sortie sera plus « culturelle » avec une sortie dans un château, voire musée en région parisienne.

Afin de décider du lieu des sorties, une démarche participative est prévue avec les habitants soit durant les ateliers, soit par le biais du journal de quartier.
Des temps de rencontre seront prévus entre les parents et les enfants afin de les sensibiliser aux conseils de protection contre les UV.

Moyens mis en oeuvre

L'association s'appuiera sur le journal de quartier, ainsi que sur une communication par voie d'affichage afin d'informer les familles des sorties prévues.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, associations locales, associations beauvaisiennes.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de familles participants aux sorties
Origines spatiales et culturelles des familles
Qualité des sorties proposées
Qualité des échanges avec et entre les habitants

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 100 €	Ville de Beauvais	900 €
Services extérieurs	100 €	CAF de l'Oise	900 €
Autres services extérieurs	1 720 €	Fonds propres	120 €
Bénévolat	500 €	Participation usagers	1 000 €
		Bénévolat	500 €
TOTAL	3 420 €	TOTAL	3 420 €

Action F8	Coordination Argentine
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La ville de Beauvais organise et soutient une multitude d'activités qui s'adressent aux populations (jeunes et adultes) de l'ensemble de la commune. Les quartiers de la politique de la ville font toutefois l'objet d'un traitement spécifique. Les associations qui portent généralement les activités proposées aux habitants interviennent de manière inégale dans l'agglomération. Par exemple dans le quartier Saint-Jean, un fort tissu associatif existe ; ce qui ne semble pas être tout à fait le cas pour celui d'Argentine où il apparaît urgent de construire une activité globale d'animation.

La volonté municipale consiste ainsi à mieux organiser, à rendre plus visible et plus efficace la prise en charge des habitants et l'animation locale. Mais pour réussir cette démarche, il est indispensable de construire une nouvelle organisation, visant à mieux occuper le terrain et à développer des synergies utiles entre les acteurs en présence.

Objectif Général

- Créer davantage de lien social dans le quartier,
- Organiser une animation sociale globale des quartiers,
- Rendre plus visible l'action générale de la municipalité,
- Harmoniser les moyens d'intervention existants,
- Impliquer davantage les habitants dans la vie du quartier,
- Développer un réseau de partenariats avec les associations locales,
- Poursuivre le soutien des initiatives locales,
- Préfigurer éventuellement un centre social...

Public visé

Habitants du quartier Argentine

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

Il s'agit en outre d'organiser une animation inter-générationnelle en mobilisant les acteurs en présence et en favorisant une véritable synergie entre les activités. La mise en œuvre de la coordination ne nécessite pas obligatoirement de recrutements supplémentaires, mais vise à utiliser et à organiser différemment les ressources humaines existantes. Chaque service mettra à disposition de l'équipe projet un agent afin de créer une véritable dynamique. L'agent se chargera d'organiser son activité en lien avec les autres intervenants et les partenaires...

La coordination privilégiera la logique de projet plutôt qu'une logique de gestion, ce qui facilitera ainsi le travail partenarial et transversal et valorisera davantage l'action globale. *Un programme trimestriel d'actions sera bâti, avec des temps forts d'animation à prévoir.*

Pour l'année 2014, plusieurs projets seront proposés :

- des animations en pied d'immeuble pendant des périodes de vacances scolaires entre autres (pâques, été...),
- des sorties culturelles et familiales en lien avec le CCAS.
- des animations festives durant les périodes de fêtes de Noël ;
- l'organisation d'ateliers divers (cuisine...) en partenariat avec des associations d'habitants ayant l'expérience,
- la mobilisation des jeunes dans des projets socio-éducatifs et pédagogiques (prévention santé, prévention sécurité routière, tribunal et procès...),
- Accompagnement éventuel des jeunes sortis du système ou absentéisme scolaires en lien avec les établissements et les familles ;

Moyens mis en œuvre

- Une réunion mensuelle avec les services et les partenaires extérieurs ;
- Nomination d'un référent de la coordination ;
- Une enveloppe spécifique dédiée aux projets de la coordination Argentine.

Partenariat mobilisé

Services de la ville de Beauvais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis : politique de la ville, enfance, jeunesse, culture, prévention etc. ; les Délégués du Préfet, associations du quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Critères qualitatifs et quantitatifs : qualité des projets, nombre d'habitants touchés, partenariat mis en place, satisfaction des habitants

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats et prestations	18 000 €	Ville de Beauvais	18 000 €
TOTAL	18 000 €	TOTAL	18 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

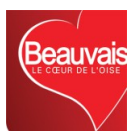
Action F9	Journal de quartier « argentine infos »
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action	
<p>Contexte Les habitants des quartiers prioritaires ont souvent une image dépréciée de leur quartier, la presse relayant les faits divers et renforçant encore cette perspective négative. Pourtant, de nombreuses initiatives, services à la population, une offre de loisirs croissante, sont peu ou mal connus de la population. La mise en place d'un journal de quartier constitue un excellent moyen d'information et de valorisation des initiatives locales. Il est un outil de démocratie locale permettant de donner la parole aux habitants et de les rendre acteurs de la vie de leur quartier.</p> <p>Objectif Général L'implication des habitants dans la vie de leur quartier ; L'information sur les différentes actions et initiatives menées sur le quartier ; La valorisation du quartier en lui donnant une image positive ; Le travail partenarial sur le quartier.</p>	
Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Argentine	Beauvais – quartier Argentine
Description de l'action	
<p>Le journal de quartier « argentine infos » est un journal de 8 pages écrit sur un mode journalistique. Le journal est imprimé en 5500 exemplaires et distribué de manière bimestrielle auprès de l'ensemble des habitants relevant de la zone urbaine sensible Argentine.</p> <p>Les articles sont écrits à partir de rencontres avec les acteurs du quartier : services municipaux, associations, collège, commerçants etc. exerçant sur le quartier. Plusieurs rubriques guident ainsi le journal : vie associative, zoom sur, vie de quartier, infos services et agenda, l'objectif étant de mettre en avant les initiatives menées sur le quartier. Les habitants ont également la possibilité de s'exprimer au sein du journal.</p> <p>Le journal de quartier est publié dans un but non lucratif et ne pourra être vendu.</p>	
Moyens mis en œuvre	
Coordination du journal par le service Politique de la ville ; Intervention d'un journaliste professionnel ; Réalisation de la maquette par le service communication ;	
Partenariat mobilisé	
Ville de Beauvais, Collège Henri Baumont, associations de quartier, commerçants, bailleurs etc.	
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités	
Critères qualitatifs et quantitatifs : qualité des articles, nombre d'habitants touchés, partenariat mis en place, satisfaction des habitants	
Plan de financement prévisionnel	
DÉPENSES	RECETTES
Prestation journalistique et impressions	9 088 €
	Ville de Beauvais
TOTAL	9 088 €
	TOTAL
	9 088 €

VOLET F
L'animation des quartiers prioritaires

QUARTIER

SAINT JEAN



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Fiche F10 Fête du quartier Saint Jean

Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais souhaite soutenir la mise en place des "Fêtes de Quartiers" dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers. Étant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2013 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour cette année 2014.

Objectif Général

Mettre en place une journée de rencontre, de partage entre les habitants du quartier ;
Lutter contre l'isolement en développant le lien social, les rencontres entre les habitants ;
Développer les animations du quartier ;
Dynamiser le quartier afin de lui donner une image positive ;
Faire émerger un sentiment d'appartenance au quartier.

Public visé

Habitants du quartier Saint Jean.

Localisation de l'action

Beauvais - quartier Saint Jean

Description de l'action

Durant juillet ou août 2014, pendant une journée, différentes animations seront proposées aux habitants par les services de la Ville de Beauvais et les associations du quartier.

La programmation étant en cours de réalisation, seuls quelques événements peuvent être cités :

- Un espace enfance/jeunesse avec des jeux et animations ;
- Un espace associatif regroupant les stands des associations du quartier et/ou de la ville ;
- Un espace restauration, tenu par différentes associations du quartier ;
- Un espace programmation, permettant la présentation de « travaux » accomplis par des habitants, ou associations locales, des concerts musicaux, de la danse, du théâtre...;
- Une animation équestre (calèches et/ou poneys...) etc.

Moyens mis en œuvre

Nomination d'un coordinateur de la fête et représentations des différents services municipaux du quartier.
Mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires.
Réunions préparatoires et bilans (réalisation d'une expo/photo et clip vidéo). Bénévolat.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance etc.), Associations locales (Ascao, Benkadi, Sport évasion et diversité, Club de l'Amitié, Demain dès l'aube, Destin de Femmes, Ifep etc.), État (Délégué du Préfet), Opac de l'Oise etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Qualité des activités proposées. Nombre d'habitants touchés. Partenariat mis en place. Moyens de Communication.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats et services extérieurs	7 000 €	Ville de Beauvais	7 000 €
TOTAL	7 000 €	TOTAL	7 000 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Fiche F11	Journal du quartier Saint Jean « Harmonie »
	Maîtrise d'œuvre : Association ASCAO

Finalités de l'action

Contexte

Les habitants du quartier Saint Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier.

Le journal « Harmonie » a acquis une reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

Objectif Général

Informier les habitants en valorisant les actions réalisés sur le quartier Saint Jean ;
Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale ;
Donner la parole aux différentes composantes de la population et favoriser le rapprochement entre habitants ;
Développer une image valorisante du quartier Saint Jean.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint Jean (3 500 boîtes aux lettres soit environ 10 000 habitants)	Beauvais - Quartier St Jean

Description de l'action

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants.

Pour permettre une plus grande appropriation de cet outil par les habitants, la mise en œuvre de ce dernier s'accompagne d'une démarche participative forte : ainsi de nombreux acteurs du quartier (habitants et associations) participent à un comité de rédaction. Celui-ci est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier.

Le journal « Harmonie » est un bimestriel gratuit qui se compose de 8 pages et tiré à 4 000 exemplaires.

Pour compenser le surplus d'informations qui ne peut figurer dans le bimestriel, un site internet a été créé en 2012 (www.harmonie60.com).

Moyens mis en œuvre

Des moyens humains :

- Un journaliste qui rédige les articles ;
- Un comité de rédaction composé par des habitants et des associations ;
- Des bénévoles de l'association qui assure la distribution.

Des moyens matériels :

- Un local mis à la disposition de l'association par la ville de Beauvais ;
- Du matériel informatique et bureautique pour recueillir et stocker des informations (appareil photo, caméra, téléphone portable, blog sur internet...)

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, écoles et collèges, Médiathèque, associations locales, commerçants, habitants du quartier.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Composition du comité de rédaction

Assiduité des membres du comité de rédaction

Réaction des lecteurs

Sondage de porte à porte afin de recueillir des suggestions des lecteurs

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	570 €	Ville de Beauvais	21 000 €
Services extérieurs	300 €	Conseil Général de l'Oise	9 500 €
Autres services extérieurs	7 250 €	Contributions volontaires en nature	5 500 €
Frais de personnel	23 580 €	Ressources propres	1 500 €
Autres charges	300 €		
Emplois des contributions volontaires en nature	5 500 €		
TOTAL	37 500 €	TOTAL	37 500 €

Fiche F12	Sorties familiales
	Maîtrise d'œuvre : Association ASCAO

Finalités de l'action

Contexte

Tous les ans, à l'approche de la période estivale, les habitants sollicitent l'ASCAO afin de mettre en place des sorties familiales qui leur permettent de sortir du quartier et plus généralement de la ville et découvrir un environnement différent de leur quotidien. Afin de répondre favorablement à cette demande croissante, l'Ascao souhaite proposer des sorties familiales qui permettront de recréer du lien au sein de la cellule familiale mais également entre les habitants des quartiers prioritaires.

Objectif Général

Favoriser la mixité et l'ouverture vers l'extérieur ;
 Amener les habitants à découvrir des lieux ludiques, pédagogiques et culturels ;
 Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants en proposant des sorties ponctuelles ;
 Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble ;
 Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties.

Public visé	Localisation de l'action
200 personnes issues des quartiers prioritaires	4 destinations extérieures à Beauvais

Description de l'action

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitant, quatre sorties familiales seront proposées de mai à août 2014. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination, cependant le contenu des sorties est le suivant :

- Deux sorties à la mer ;
- Une sortie dans un parc d'attraction ;
- Une sortie culturelle.

Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations.

Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

En plus des affiches utilisées comme support de communication, l'association utilisera également le journal Harmonie du quartier afin de diffuser le plus largement possible les informations sur les sorties familiales.

Moyens mis en œuvre

Des moyens humains :

- une médiatrice de l'association et des bénévoles actifs présents à chaque sorties afin de veiller au bon déroulement de celles-ci

Des moyens matériels :

- Des affiches et des parutions dans la presse locales et le journal « Harmonie » serviront de supports de communication
 - Des mails seront envoyés aux partenaires associatifs

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional, CAF de l'Oise, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Ressenti des usagers et des partenaires

Partenariat avec les associations locales

Nombre de participants, mixité des publics, origine géographique des participants (4 quartiers prioritaires)

Mise en place d'un carnet de bord qui permettra de vérifier les inscriptions des familles (une inscription unique)

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats et transports	4 500 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Services extérieurs	240 €	Conseil Général de l'Oise	2 000 €
Autres services extérieurs	400 €	Conseil Régional	3 485 €
Charges de personnel	6 245 €	CAF de l'Oise	1 500 €
Bénévolat	7 000 €	Participation des usagers	1 400 €
		Bénévolat	7 000 €
		Ressources propres	2 000 €
TOTAL	18 385 €	TOTAL	18 385 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Fiche F13	Sorties Familiales
	Maîtrise d'œuvre : BENKADI

Finalités de l'action

Contexte

Ces dernières années, les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Les sorties familiales permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles, c'est pourquoi l'association Benkadi souhaite également mettre en place plusieurs sorties pour les habitants (enfants, jeunes, familles) où seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

Objectif Général

Recréer du lien social et intergénérationnel entre les habitants en proposant des sorties ponctuelles ;
Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ;
Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ;
Vivre et partager des temps de rencontre, d'échanges et de convivialité ;
Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties ;
Renforcer le partenariat associatif.

Public visé	Localisation de l'action
165 personnes issues des quartiers prioritaires	3 destinations extérieures à Beauvais

Description de l'action

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitants, l'association souhaite proposer quatre sorties familiales durant l'année 2014 (de mai à août) :

- Deux sorties à la mer
- Deux sorties au parc Saint Paul

Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations.

Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

En plus des affiches utilisées comme support de communication, l'association utilisera également les différents journaux de quartier afin de diffuser le plus largement possible les informations sur les sorties familiales.

Moyens mis en œuvre

Communication directe auprès des habitants par le biais de réunion
Des affiches seront réalisées et visibles au sein des différentes structures publiques et associatives du quartier
Des parutions seront faites dans la presse locale ainsi que dans les journaux de quartier
Des mails seront envoyés aux partenaires associatifs
Une participation financière sera demandée aux participants (tarif unique)

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, CAF de l'Oise, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de familles inscrites
Caractéristiques économiques et sociales des participants
Implication des familles dans la préparation des sorties
Qualité des échanges entre les familles

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 740 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Services extérieurs	1 900 €	Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise	800 €
Autres services extérieurs	200 €	Conseil Général	800 €
Bénévolat	640 €	Participation des usagers	1 140 €
		Bénévolat	640 €
		Ressources propres	100 €
TOTAL	4 480 €	TOTAL	4 480 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F: ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Fiche F14	Sorties Familiales
Maîtrise d'œuvre : Sport Évasion et Diversité	

Finalités de l'action

Contexte
Ces dernières années, les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Les sorties familiales permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles, c'est pourquoi l'association Sport Évasion et Diversité souhaite également mettre en place plusieurs sorties pour les habitants (enfants, jeunes, familles) où seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

Objectif Général
Recréer du lien social et intergénérationnel entre les habitants en proposant des sorties ponctuelles ;
Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ;
Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ;
Vivre et partager des temps de rencontre, d'échanges et de convivialité ;
Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties ;
Renforcer le partenariat associatif.

Public visé	Localisation de l'action
165 personnes issues des quartiers prioritaires	3 destinations extérieures à Beauvais

Description de l'action

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitants, trois sorties familiales seront proposées durant l'année 2014 :

- une sortie à la mer
- deux sorties au stade de France

Les dates pour les sorties au stade de France seront fixées en fonction du calendrier des championnats. Et pour la sortie à la mer, elle sera fixée en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations.
Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

En plus des affiches utilisées comme support de communication, l'association utilisera également les différents journaux de quartier afin de diffuser le plus largement possible les informations sur les sorties familiales.

Moyens mis en œuvre

Communication directe auprès des habitants par le biais de réunion
Des affiches seront réalisées et visibles au sein des différentes structures publiques et associatives du quartier
Des parutions seront faites dans la presse locale ainsi que dans les journaux de quartier
Des mails seront envoyés aux partenaires associatifs
Une participation financière sera demandée aux participants (tarif unique)

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Conseil Général de l'Oise, CAF de l'Oise, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de familles inscrites
Caractéristiques économiques et sociales des participants
Implication des familles dans la préparation des sorties
Qualité des échanges entre les familles

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	3 220 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Services extérieurs	200 €	Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise	750 €
Autres services extérieurs	150 €	Conseil Général de l'Oise	495 €
Impôts et taxes	960 €	Participation des usagers	825 €
Frais de personnel		Bénévolat	960 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL	4 530 €	TOTAL	4 530 €

VOLET F
L'animation des quartiers prioritaires

QUARTIER
SAINT-LUCIEN

Action F15	Animations familiales et intergénérationnelles
Maîtrise d'œuvre : Association UTILE	

Finalités de l'action

Contexte
Dans un contexte de fragilisation des rapports entre individus et institutions, de tendance au repli sur soi, le centre social doit être un point d'appui essentiel pour l'engagement des habitants. L'association considère que la participation des habitants doit être au cœur de son intervention, c'est elle qui lui donne du sens. Elle se construit à partir d'une envie, du besoin d'une personne, d'un groupe, d'une association. Puis le passage du projet individuel à la construction collective est l'occasion de se confronter aux autres, de faire ensemble. Cette dynamique soutenue et accompagnée par les professionnels de l'association UTILE contribue d'une part à un enrichissement mutuel et une évolution des pratiques, et d'autre part à l'amélioration des conditions de vie de manière collective et concertée.

Objectif Général
Lutter contre toutes les formes d'exclusions en favorisant l'accès à la culture et aux vacances pour tous.
Soutenir la parentalité et consolider les relations parents enfants.
Permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel, en leur offrant la possibilité de découvrir d'autres environnements.
Renforcer les solidarités et encourager l'entraide en créant des relations nouvelles entre les familles du quartier.
Encourager l'implication des familles dans la vie du quartier.
Développer les liens sociaux en luttant contre l'isolement et l'individualisme.
Accompagner les initiatives locales en permettant l'expression des habitants, en facilitant l'accès à l'autonomie et la prise de responsabilité.
Proposer des temps de loisirs collectifs qui privilégient les rencontres et les échanges, la tolérance et le respect des différences.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint Lucien	Beauvais - Quartier Saint Lucien

Description de l'action

L'accueil constitue une des fonctions primordiales du centre social : l'équipe dans son ensemble est sensibilisée à cet axe de travail. Pour ce faire, a été aménagé un espace fonctionnel et rassurant. Un affichage d'information (réactualisé quotidiennement) visible et accessible au public existe.
Organisation de séjours et sorties de proximité privilégiant les petits groupes (15 à 20 pers. soit 4 à 5 familles) pour une expérience de vie en collectivité.
Des ateliers animés par des habitants ou un animateur référent sont proposés permettant l'impulsion de projets collectifs soutenus et accompagnés techniquement par le centre social :
Atelier fil à fil (atelier de création de couture et de tricot) : les lundi, mardi et vendredi 14h à 17h.
Atelier « ça cartonne » (découverte et perfectionnement de la pratique de l'encadrement) : le lundi de 14h à 17h.
Atelier art créatif (pratique de la décoration et de l'art floral) : le mercredi de 14h à 17h.
Atelier « bien être » (alimentation, cuisine, randonnées, massages, recettes naturelles, manucure socio-esthétique) : le mardi de 13h30 à 16h.
Pause Café : accueil de groupe de parents autour d'une collation. Ce rendez-vous est l'occasion pour le public de s'octroyer un moment privilégié, réservé à la discussion, aux échanges d'idées, aux débats, et l'opportunité d'être écouté, pris en compte, de trouver des réponses. Tous les sujets peuvent être abordés : emploi, échec scolaire, santé, logement, éducation, en fonction des souhaits. L'association fait parfois appel à des intervenants selon les problématiques abordées.
Jeux goûte : un temps d'activités partagées entre parents et enfants autour d'un goûter et de jeux favorisant ainsi le dialogue.
Près de chez vous : déambulation dans le quartier aux heures et endroits stratégiques (sortie d'école, arrêt de bus) afin d'aller au devant des familles qui ne fréquentent peu ou pas le centre social.
Dynamique et vie de quartier : organisation de manifestations d'envergure sur le quartier telles que la nuit du conte, dinons ensemble, Hors les murs et chalet show.
Accompagnement scolaire : ateliers d'expression, de lecture, de jeux éducatifs en direction de 8 enfants scolarisés à l'école Europe identifié par les enseignants.

Moyens mis en œuvre

Une référente famille à temps plein, une coordination à mi-temps, le reste de l'équipe et les bénévoles interviennent sur des manifestations et évènements
Moyens matériel mis à disposition nécessaire à l'action : 2 véhicules 9 places, 4 barnums, 3 tentes cérémonies ...

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, associations locales, école Europe, Caf de l'Oise, Conseil général de l'Oise, intervenants spécialisés.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants, présence des pères, élargissement du public concerné, qualité de l'accueil du public, nombre et qualité des projets soutenus par les habitants, satisfaction des familles, propositions et engagement, motivation, assiduité, participation à la vie du quartier, diversité et qualité des échanges, capacité à la mobilité, qualité relationnelle parents-enfants, qualité du partenariat.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	18 000 €	Ville de Beauvais	15 950 €
Services extérieurs	2 000 €	Ville de Beauvais (FSIL)	3 000 €
Autres services extérieurs	3 000 €	ACSÉ	10 000 €
Frais de personnel	46 000 €	Conseil Régional de Picardie	12 000 €
Charges indirectes	16 405 €	Conseil Général de l'Oise	12 000 €
Impôts et taxes	3 000 €	Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise	15 500 €
Dotations aux amortissements	1 000 €	Autres produits de gestion courante	14 905 €
		Ressources propres	6 050 €
TOTAL	89 405 €	TOTAL	89 405 €

Action F16	Journal de quartier Saint-Lucien
	Maîtrise d'œuvre : Association UTILE

Finalités de l'action

Contexte

« L'Écho du quartier » est un journal lu et attendu par les habitants. Il reflète mensuellement du dynamisme du quartier et va à l'encontre des images souvent déformées des quartiers d'habitats sociaux que donne la presse à grand tirages. Régulièrement des associations ou des services sollicitent l'association pour que l'écho leur ouvre ses colonnes. Depuis 3 ans, est expérimentée la mise en place d'un comité de rédaction impliquant les habitants.

Objectif Général

- Informers les habitants de l'actualité du quartier et des différents événements s'y déroulant ;
- Privilégier et valoriser l'expression des habitants ;
- Mobiliser les habitants pour une plus grande appropriation du journal ;
- Valoriser la richesse du quartier et son potentiel, afin de lui donner une image positive ;
- Mettre en valeur les savoirs faire et les réalisations des habitants ;
- Présenter les actions et les projets développés par les associations et les différents services existants ;
- Ouvrir les habitants à des découvertes culturelles ;
- Adapter les contenus du journal à un large public ;
- Faire connaître au plus grand nombre les richesses du patrimoine local.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers Saint Lucien	Beauvais - quartier Saint Lucien

Description de l'action

Réalisation d'un journal en quadrichromie, tiré à 1700 exemplaires distribués chaque début de mois d'octobre à juillet (boîtes aux lettres, commerces, acteurs locaux) soit 17 000 journaux transmis par an. 100 numéros sont transmis mensuellement à différents partenaires du quartier (commerçants, écoles, médiathèques, maison de quartier).

Les sujets traités, relatifs à la vie du quartier, sont définis lors des comités de rédaction qui se réunissent tous les mois pour élaborer le contenu des numéros et réfléchir aux évolutions à apporter au journal. Il est constitué de la directrice de publication, du chargé de rédaction, de membre de l'équipe salariés, d'habitants et d'acteurs locaux.

Le chargé de rédaction rédige les articles, recense les informations (avec l'aide de l'équipe, et de bénévoles), effectue des recherches, met en forme le journal. Ces rencontres permettent de faire le point sur ce qui s'est déroulé dans le quartier, ce qui semble intéressant d'annoncer dans les événements à venir, les sujets à traiter, les réalisations à valoriser. A l'issue de ces échanges, les rubriques du mois sont décidées collectivement.

Le comité de rédaction est vigilant à maintenir un contenu fidèle aux réalités et accessible au plus grand nombre.

Les rubriques suivantes ont été intégrées dans le journal : informations sur la vie du quartier, la vie scolaire, idées de lecture en collaboration de la médiathèque, des numéros spéciaux sur des questions liées à la vie quotidienne des familles ou à l'actualité, des invitations aux déplacements et à la mobilité pour des manifestations se déroulant hors du quartier.

Moyens mis en œuvre

Un chargé de rédaction (35 heures/mois), intervention de l'équipe sur des temps donnés : distribution du journal, prise de vue, article avec le public. Imprimerie pour le montage.
Moyens matériel divers: appareil photo, ordinateur, logiciel, photocopieur.

Partenariat mobilisé

Associations et services du quartier - Collèges et écoles - Médiathèques

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Variétés des thèmes abordés, qualité des articles et des illustrations
- Régularité des réunions du comité de rédaction et élargissement de celui-ci
- Maintien des collaborations avec le collègue Michelet, et la médiathèque
- Retour fait par les lecteurs et intérêt du lectorat
- Appropriation par les partenaires et les habitants
- Impact du journal : satisfaction et commentaires des habitants, inscription, ou demande de renseignements

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	10 500 €	Ville de Beauvais	14 000 €
Autres services extérieurs	500 €	Conseil Général de l'Oise	8 000 €
Frais de personnel	9 000 €	Autres produits de gestion courante	2 593 €
Charges indirectes	4 593 €	Ressources propres	1 000 €
Impôts et taxes	1 000 €		
TOTAL	25 593 €	TOTAL	25 593 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014

VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F17 Fête du quartier Saint-Lucien

Maîtrise d'œuvre : Association UTILE

Finalités de l'action

Contexte

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais souhaite soutenir la mise en place des « Fêtes de quartiers » dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers.

Étant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2013 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour l'année 2014, en tenant compte du calendrier des manifestations à l'échelle de la Ville.

Objectif Général

Favoriser l'émergence des liens sociaux en luttant contre l'isolement,
Soutenir la rencontre et les échanges interculturels et intergénérationnels,
Permettre un accès libre et gratuit pour le plus grand nombre,
Maintenir une vie de quartier riche et festive,
Soutenir une image positive du quartier St Lucien et de ses habitants,
Encourager l'implication des familles dans la vie du quartier,
Fédérer les différents acteurs locaux autour d'un événement collectif fort,
Valoriser les actions et réalisations des associations et services municipaux associés à son organisation

Public visé

Habitants du quartier Saint Lucien

Localisation de l'action

Beauvais – quartier Saint Lucien

Description de l'action

La fête de quartier est un moment convivial composé d'animations diversifiées, étonnantes et innovantes à destination de tous les habitants du quartier. Elle est réalisée avec les bénévoles et acteurs locaux.

Des réunions de préparation et de bilan sont organisées avec l'équipe du centre social, les partenaires, des usagers volontaires. Des ateliers ou des projets menés au long de l'année sont valorisés. Le bénévolat a toute sa place dans la mise en œuvre de cette action : réflexion, organisation, soutien logistique et matériel, réalisation d'objets de décoration, animations d'activités.

Une communication élargie est prévue par le biais des partenaires (écoles, associations) et des habitants, l'Écho du quartier, le site de l'association, Facebook, des affichages dans le quartier, des distributions de flyers, des mails au réseau, des courriers aux adhérents, les médias, Beauvais Notre Ville, les panneaux lumineux de la Ville, annonce au micro dans les rues (Zone Jeanne Hachette-Bois Brûlet et Soie Vauban).

Le contenu des animations pour l'édition 2014 sera décidé conjointement avec les partenaires concernés par ce temps fort (Ville, bénévoles, associations). Néanmoins, quelques aspects de la fête ont évolué. A la demande d'habitants, la fête de quartier est couplée avec une brocante. Celle-ci se déroule au cœur du quartier en pied d'immeuble (Rue Pierre Garbet). Cette implantation permet de mieux la repérer et de la rendre encore plus accessible.

Moyens mis en œuvre

Moyens matériels très divers : outils, matériel pédagogique, barbecue, tentes cérémonies, tables, chaises, scène, jeux, véhicule, plancher, paille, ballons, location WC. Moyens humains : 15 salariés, 20 bénévoles, 30 personnes issues des associations et des partenaires, 15 intervenants (prestataires)

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais : services municipaux (Médiathèque, Politique de la Ville, ALSH, Sports, Services Techniques...), associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants, composition des participants (âge, sexe, famille), implication et motivation des partenaires et des habitants, innovation et évolution des manifestations, qualité sur le fond et la forme, qualité de l'accueil du public, attitude du public (engouement, intérêt, respect, expressions, relation, partage). Temps moyen de présence, moment d'affluence, ressentis des participants, ambiance générale de la fête durant son déroulement, qualité de circulation.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	9 500 €	Ville de Beauvais	4 000 €
Services extérieurs	1 100 €	Conseil Général de l'Oise	7 000 €
Impôts et taxes	200 €	Autres produits de gestion courante	6 737 €
Frais de personnel	6 000 €	Ressources propres	3 000 €
Charges indirectes	3 937 €		
TOTAL	20 737 €	TOTAL	20 737 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F18	Brocante verte
Maîtrise d'œuvre : Association UTILE	

Finalités de l'action

Contexte
« Des gestes utiles pour ma planète » est une action répondant à l'urgence des problématiques environnementales identifiées et qui n'épargne pas les quartiers d'habitats sociaux. Par cette action, l'association souhaite agir et contribuer à modifier le comportement par un travail pédagogique à l'écologie. L'ambition de l'association à long terme est d'inscrire les habitants du quartier St Lucien dans une dynamique éco-citoyenne, mais aussi de programmer un temps fort devenu un rendez vous annuel sur le quartier.

Objectif Général
Responsabiliser les habitants pour modifier les comportements ;
Fédérer les différents acteurs locaux autour d'un événement collectif fort ;
Valoriser les associations et services qui œuvrent pour la protection de l'environnement et les rendre accessibles ;
Soutenir la rencontre et les échanges entre les habitants et lutter contre l'isolement et l'individualisme ;
Renforcer les liens sociaux, pour un bien vivre ensemble ;
Soutenir une image positive du quartier St Lucien en dynamisant la vie du quartier ;
Encourager l'implication des habitants et leur permettre d'être acteurs.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint Lucien	Beauvais – quartier St Lucien

Description de l'action

Des actions sur l'environnement, la biodiversité et la consommation sont menées par l'association depuis plusieurs années. C'est donc naturellement que l'association a choisi ce thème comme fil conducteur. La préparation s'effectue en amont afin de permettre aux bénévoles, partenaires de s'investir pleinement dans le projet. Celui-ci se construit et s'enrichit selon les propositions, les idées, les constats de chacun. Le lieu, l'implantation, les animations, la signalisation, la répartition des tâches sont décidés collectivement. Inscrit dans cette démarche les protagonistes contribuent concrètement à la vie du quartier.

Au programme :
60 exposants peuvent revendre de nombreux objets recouvrant ainsi une nouvelle vie ;
VELLOVAQUE : marquage vélo, balades collectives à vélo matin et après-midi
BEAUVELO : parcours de maniabilité, vélos marrants, quizz
ETIENNE FAVRE : parcours de jeux : le labyrinthe sonore et l'île musicale
ALEP : exposition, animations autour de l'eau
DEBROUILLES COMPAGNIE : exposition pédagogique d'objets fabriqués par des artistes et artisans récupérateurs du monde entier, réalisation à partir de déchets ménagers : origami, sculpture, boîte à secrets, bijoux, fleurs...
UTILE : dégustation d'une soupe avec des légumes du potager, restauration buvette, promotion d'objets réutilisables favorables au respect de l'environnement (verres Ecocup en plastique dur imprimé) et cendrier de poche couleur Pibox dégradable ;
ESPACE INFO ENERGIE : stands sur le thème de l'eau : économiser l'eau, quel poids idéal dans la machine à laver, lire une facture ;
AMAP : stand de présentation de l'association, vente directe du producteur au consommateur, agriculture bio, intérêt de l'AMAP ;
CHAPITEAU VERT : spectacle « Bienvenue dans ma poubelle » destiné à sensibiliser la population à la prévention au tri des déchets ménagers ;
JEAN PIERRE BEAUVAIS : présentation d'une ruche et d'une vitrine d'insectes ;
DEGOURDI, SON et COMPAGNIE : atelier « Musique Verte » Exposition, Démo concert...
AGNES BUCHOU : démonstration et fabrication de cosmétiques naturels
VOISINLIEU POUR TOUS : présentation de meubles et lustres réalisés avec des objets de récupération
INSTITUT LASALLE : animation à définir ;
Dans la continuité la mise en place d'une animation jardinage en partenariat de Picardie Habitat est mis en place et animé par l'association.

Moyens mis en œuvre

Moyens matériels très divers (outils, matériel pédagogique, barbecue, crêpière, barnums, tables, chaises, sonorisation, véhicules, location de toilettes sèches).
Moyens humains : 6 salariés, 20 bénévoles, 20 personnes issues des associations et services partenaires.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération, Espace info Énergie, AMAP, Vellovaque, Beauvelo, ALEP, Débrouille Compagnie, Chapiteau vert, Jean-Pierre Beauvais, Degourdi son et compagnie, Agnès Buchou, Voisinlieu pour tous, Institut Lasalle.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre d'exposants, de bénévoles, de participants. Composition des participants (âge, sexe, famille)
Mode de participation du public (tâtonnement, expérimentation, découverte, maîtrise, curiosité, intérêt). Ressenti des participants, qualité sur le fond et la forme, comportement sur le quartier, qualité du partenariat.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	6 000 €	Ville de Beauvais	2 500 €
Services extérieurs	400 €	Conseil Régional de Picardie	3 000 €
Impôts et taxes	200 €	Conseil Général de l'Oise	3 000 €
Frais de personnel	6 000 €	Contributions volontaires en nature	4 000 €
Charges indirectes	3 281 €	Autres produits de gestion courante	4 881 €
Emplois des contributions volontaires en nature	4 000 €	Ressources propres	2 500 €
TOTAL	19 881 €	TOTAL	19 881 €

Action F19	Coordination Saint-Lucien
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte

La ville de Beauvais organise et soutient une multitude d'activités qui s'adressent aux populations (jeunes et adultes) de l'ensemble de la commune. Les quartiers de la politique de la ville font toutefois l'objet d'un traitement spécifique. Les associations qui portent généralement les activités proposées aux habitants interviennent de manière inégale dans l'agglomération.

La volonté municipale consiste ainsi à mieux organiser, à rendre plus visible et plus efficace la prise en charge des habitants et l'animation locale. Mais pour réussir cette démarche, il est indispensable de construire une nouvelle organisation, visant à mieux occuper le terrain et à développer des synergies utiles entre les acteurs en présence.

Objectif Général

- Créer davantage de lien social dans le quartier,
- Organiser une animation sociale globale des quartiers,
- Rendre plus visible l'action générale de la municipalité,
- Harmoniser les moyens d'intervention existants,
- Impliquer davantage les habitants dans la vie du quartier,
- Développer un réseau de partenariats avec les associations locales,
- Poursuivre le soutien des initiatives locales,
- Préfigurer éventuellement un centre social...

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint Lucien	Beauvais – quartier Saint Lucien

Description de l'action

Il s'agit en outre d'organiser une animation inter-générationnelle en mobilisant les acteurs en présence et en favorisant une véritable synergie entre les activités. La mise en œuvre de la coordination ne nécessite pas obligatoirement de recrutement supplémentaire, mais vise à utiliser et à organiser différemment les ressources humaines existantes. Chaque service mettra à disposition de l'équipe projet un agent afin de créer une véritable dynamique. L'agent se chargera d'organiser son activité en lien avec les autres intervenants et les partenaires...

La coordination privilégiera la logique de projet plutôt qu'une logique de gestion, ce qui facilitera ainsi le travail partenarial et transversal et valorisera davantage l'action globale. *Un programme trimestriel d'actions sera bâti, avec des temps forts d'animation à prévoir.*

Pour l'année 2014, plusieurs projets seront proposés :

- la continuité du projet « Réhab'illons notre quartier » autour de l'activité jardin partagé installé square Vauban ;
- un projet autour de la mémoire du quartier ;
- le pass'sport sportif : action de valorisation des acteurs intervenant dans le champ sportif sur le quartier sur une ou plusieurs journées de découverte en direction des habitants ;
- la reconduction du projet « foot'solidar » en direction des jeunes qui a rencontré un franc succès pour la première édition en 2013 ;
- des animations conviviales durant la période estivale et les fêtes de fin d'année etc.

Moyens mis en œuvre

Des rencontres régulières avec les services et les partenaires extérieurs ;
Un référent de la coordination : le chargé de mission politique de la ville ;
Une enveloppe spécifique dédiée aux projets de la coordination Saint Lucien.

Partenariat mobilisé

Services de la ville de Beauvais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis : politique de la ville, enfance, jeunesse, culture, prévention etc. ; les Délégués du Préfet, associations du quartier, Sa Hlm Picardie Habitat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Critères qualitatifs et quantitatifs : qualité des projets, nombre d'habitants touchés, partenariat mis en place, satisfaction des habitants

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats et prestations	8 533 €	Ville de Beauvais	8 533 €
TOTAL	8 533 €	TOTAL	8 533 €

VOLET F
L'animation des quartiers prioritaires

QUARTIER
NOTRE-DAME-DU-THIL

Action F20	Sorties Familiales
	Maîtrise d'œuvre : SOS Insertion Emploi

Finalités de l'action

Contexte

Certaines familles ne parviennent pas à se mobiliser sur une journée de loisirs à vivre ensemble, il convient par conséquent de mettre en place des actions dans cette perspective. L'organisation de sorties familiales permet ainsi l'établissement de liens sociaux, tout en renforçant la cohésion entre habitants d'un même quartier.

Objectif Général

Faciliter les temps d'échanges éducatifs et ludiques intergénérationnels ;
Faciliter l'accès aux loisirs des familles aux conditions modestes ;
Créer des espaces d'échanges et de convivialité permettant le lien social et interquartier ;
Encourager l'appropriation des projets de sorties familiales, par les usagers en les impliquant dans l'organisation.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants de Notre Dame du Thil	Beauvais - quartier Notre Dame du Thil

Description de l'action

En fonction des attentes des habitants, 3 sorties à thèmes seront proposées.
Les dates de programmation des sorties seront rythmées par les vacances scolaires.
Des destinations prioritaires seront données à la découverte de notre patrimoine de proximité (départemental, régional).
Chaque sortie fera l'objet d'ateliers ludiques, initiatiques et instructifs favorisant le lien intergénérationnels encadrés par des guides ou intervenants

Moyens mis en œuvre

La communication à travers, les services sociaux, les partenaires associatifs pour le repérage des familles ;
Les salariés et bénévoles de SOSIE (pour l'encadrement) ;
Les locations de transports et hébergement ;
Les réservations de prestations (entrées, guides, intervenants) ;
Choix des sites à visiter en concertation avec les habitants.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, association locales, CAF de l'Oise

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Fréquentation, assiduité, implication parentale, évolution des comportements ainsi que l'autonomie des familles à poursuivre ces activités sans encadrement associatif ou institutionnel.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	2 900 €	Ville de Beauvais (CUCS)	2 000 €
Services extérieurs	2 937 €	Ville Beauvais (Fonctionnement)	5 000 €
Autres services extérieurs	870 €	CAF de l'Oise	2 000 €
Frais de personnel	10 673 €	Conseil Général de l'Oise	2 000 €
		Prestations de services	1 000 €
		Agence de service et de paiement	4 380 €
		Ressources propres	1 000 €
TOTAL	17 380 €	TOTAL	17 380 €



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET F : L'ANIMATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Action F21	Fête du quartier Notre-Dame-du-Thil
	Maîtrise d'œuvre : SOS Insertion Emploi

Finalités de l'action

Contexte

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais souhaite soutenir la mise en place des « Fêtes de quartiers » dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers.

Étant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2013 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour cette année 2014. Un travail de réflexion avec les différents acteurs a été mené pour proposer un calendrier cohérent à l'échelle de la ville de Beauvais, c'est pourquoi la fête de quartier de Notre Dame du Thil aura lieu en Mai 2014 (décision prise en concertation avec les partenaires de l'action).

Objectif Général

Participer à l'animation de la vie sociale des habitants, valoriser la diversité du public et permettre les rencontres.

Créer et renforcer les liens dans le quartier. Favoriser l'ouverture du quartier vers l'extérieur. Valoriser des expressions culturelles diverses.

Favoriser le partage et solidarités entre différentes générations.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants de Notre Dame du Thil	Beauvais - quartier Notre-Dame-du-Thil

Description de l'action

Pour l'année 2014, la date définitive n'a pas encore été établie car l'association est dans l'attente du planning annuel des différentes manifestations à l'échelle de la ville, afin de pouvoir offrir à cet événement une bonne visibilité.

L'association espère pouvoir faire coïncider la fête de quartier et l'organisation de la brocante des Aînés de Notre Dame du Thil. En concertation avec les partenaires il sera proposé : La brocante des aînés, une programmation de spectacles amateurs et professionnels de qualité.

Un espace dédié aux acteurs du quartier, associations, service jeunesse, Cit'ados, ALSH, 5 stands, exposition, jeux...

& des animations en direction des enfants, des jeunes, des adultes. Un espace restauration sera également mis en place.

Moyens mis en œuvre

Les salariés et bénévoles de Sosie, les membres des associations partenaires (La Farandole, IFEP, Les Aînés de Notre Dame du Thil)

Les différents services de la Ville de Beauvais (politique de la ville, services techniques, service Jeunesse, ALSH), et les habitants.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, les associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants, nombre de repas distribués.

Impact de l'action dans les habitudes du quartier, degré de satisfaction du public participant à l'action.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Achats	1 648 €	Ville de Beauvais (CUCS)	4 000 €
Services extérieurs	3 450 €	Ville de Beauvais (Fonctionnement)	5 000 €
Autres services extérieurs	920 €	Conseil Général de l'Oise	2 000 €
Frais de personnel	7 672 €	Prestations de services	500 €
		Agence de service et de paiement	2 190 €
TOTAL	13 690 €	TOTAL	13 690 €

VOLET G
Suivi du dispositif CUCS

- Équipe opérationnelle de la Ville de Beauvais



Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Programmation 2014
VOLET G : SUIVI DU DISPOSITIF CUCS

Action G1	Équipe opérationnelle du Contrat Urbain de Cohésion Sociale
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Objectif Général

L'équipe opérationnelle a pour mission d'assurer le suivi et la mise en œuvre des dispositifs et actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Objet et Localisation de l'action

Objet : Gestion et suivi de la mise en œuvre de la programmation 2014 du CUCS

Localisation : Les quatre quartiers prioritaires (Argentine, St Jean, St-Lucien et N.D du Thil) la Ville de Beauvais et son agglomération.

Description de l'action

L'équipe opérationnelle du CUCS est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du suivi et de l'évaluation des actions intégrées au programme d'actions du dispositif.

Elle coordonne les dispositifs contractuels initiés dans le cadre de la Politique de la Ville au niveau administratif et financier (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Projet de Rénovation Urbaine, Gestion Urbaine de Proximité, Contrat Éducatif Local...). A ce titre, elle assure la mise en œuvre des programmes d'actions intégrés ou associés au CUCS, et l'animation du réseau d'acteurs et de services mobilisés autour de ces dispositifs.

L'équipe opérationnelle est constituée à ce jour de trois pôles d'intervention :

● **Un pôle de coordination et de gestion administrative et financière du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**

- ✓ Un chef de projet
- ✓ Une assistante au chef de projet

● **Un pôle d'intervention territorial**

- ✓ Une chargée de mission Politique de la ville St Jean,
- ✓ Un chargé de mission Politique de la ville / Gup Argentine,
- ✓ Un chargé de mission Politique de la ville / Gup St Lucien et Notre Dame du Thil.

● **Un pôle d'intervention thématique**

- ✓ Une équipe spécifique pour le **CLSPD** avec :
 - Un chargé de mission CLS/Familles
- ✓ Une équipe spécifique pour le **PRU St Jean** avec :
 - Un chef de projet
 - Une chargée de mission Relogement/Insertion/Gup
 - Un agent de proximité
 - Une chargée de mission suivi social des familles relogées
 - Une assistante au chef de projet
- ✓ Une chargée de mission **Interculturelle**

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, État (ANRU et ACSE).

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	393 111 €	Ville de Beauvais	393 111 €
TOTAL	393 111 €	TOTAL	393 111 €